Du 15 au 21 avril 2024
Numéro 8068

PETITES AFFICHES
Matot Braine

2€

matot-braine.fr

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE – (132e année)

FORUMECO CHAMPAGNE-ARDENNE

Les avocats ardennais interpellent la Chancellerie

Me Harir, Bâtonnier des Ardennes, alerte sur les manques d'effectifs du Tribunal de Charleville-Mézières. *Page 10*

Le recyclage, axe stratégique de Verallia

Troisième producteur mondial de l'emballage en verre pour les boissons et les produits alimentaires, Verallia sur son site de Oiry (Marne), poursuit son développement de la filière du recyclage. *Page 8*

Un marché aubois porté à bout de bras par l'ancien

Le paysage immobilier se redessine vers la périphérie troyenne où les prix des maisons anciennes progressent. *Page 7*

IA : Champagne Création lance Zone 51

Le pôle digital de l'entreprise lance son Digital Lab, afin de répondre aux besoins de ses clients en Intelligence Artificielle. *Page 6*

Portrait

L'Ardennais André Vaquero. *Page 32*

16 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.
Pages 15 à 30

10 partenaires s'allient face à la crise du logement

Depuis 2023, une Alliance nationale pour le logement s'est créée afin de *« constituer une force collective de propositions »*, face à la crise que traverse la filière. Réunissant 10 partenaires – la FFB, Pôle Habitat FFB, l'USH, la Fnaim, la FPI, Procivis, l'UNIS, l'UNNE, l'UNSFA et l'Untec – elle se décline aussi au niveau régional. Ses acteurs se sont tous réuni la semaine dernière, à Reims, en insistant sur l'urgence de la situation et la nécessité de trouver des moyens pour sortir rapidement de la crise. *« C'est une multiplicité de crises que nous traversons : économique mais aussi sociale et écologique »*, énonce Philippe Gayet, Président délégué Grand Est de l'Alliance et Président de la FFB Marne. *« Nous sommes face à un marché bloqué et contraint, en témoignent les chiffres. Moins 27% de logements mis en chantier dans le Grand Est sur la dernière année glissante, cela correspond à près de 8 000 logements en moins dans notre région »*, alerte-t-il. Et de préciser : *« La construction d'un logement génère 1,5 emploi. Ce sont donc 12 000 emplois fragilisés dans le Grand Est. »* Pourtant, l'acte de construire, *« rapporte de l'argent à l'État »*, soulignent en cœur les membres de l'Alliance. *« Tous ces logements qui ne sortent pas de terre manquent en recettes fiscales, cela correspond à 14 mds€ de TVA. »*

Page 3

La Fédération des promoteurs immobiliers du Grand Est constate une baisse de 50% de l'activité par rapport à la même période l'année dernière.

Un projet de Loi pour la souveraineté agricole

La dernière Loi d'orientation agricole datant de 2014, il était temps pour le gouvernement de dresser de nouvelles perspectives. Le projet de Loi d'orientation pour la souveraineté agricole et le renouvellement des générations en agriculture a été présenté début avril. Nommé rapporteur général, le député de la Marne Eric Girardin en dresse les contours. En gestation depuis plusieurs mois, le projet a été enrichi de plusieurs revendications des agriculteurs, pointées lors de leur récent mouvement de contestation. Il est donc nourri de deux thèmes supplémentaires – la souveraineté agricole et alimentaire ainsi que la simplification – et compte désormais quatre titres :

- Définir nos politiques, en faveur du renouvellement des générations au regard de l'objectif de souveraineté alimentaire de la France.
- Former et innover pour le renouvellement des générations et les transitions de l'agriculture.
- Favoriser l'installation des agriculteurs ainsi que la transmission des exploitations et améliorer les conditions d'exercice de la profession d'agriculteur.
- Sécuriser, simplifier et libérer l'exercice des activités agricoles.

Le texte devrait être adopté avant l'été 2024 par les parlementaires.

Page 13

SERENIM
L'Immobilier Professionnel

Conseil en transactions d'immobilier d'Entreprise

Accompagnement des Collectivités & Enseignes nationales

Expertise industrielle & logistique

Nouvelle adresse

14 Boulevard Lundy
Reims
03 26 830 800
contact@serenim.fr

R 28302 - 8068 - 2€
3 760149 520018

Le baromètre

En février 2024, la production manufacturière rebondit (+ 0,9 %)

En février 2024, la production rebondit sur un mois dans l'industrie manufacturière (+0,9 % après -1,5 % en janvier 2024) et dans l'ensemble de l'industrie (+0,2 % après -0,9 %). La production rebondit dans les « autres produits industriels » (+1,2 % après -1,7 %) et la cokéfaction et le raffinage (+10,0 % après -11,2 %). Elle augmente de nouveau dans les biens d'équipement (+1,3 % après +0,8 %) et les industries agro-alimentaires (+1,1 % après +1,3 %). À l'opposé, elle se replie dans les industries extractives, énergie, eau (-3,4 % après +2,4 %). Elle diminue de nouveau dans les matériels de transport (-2,8 % après -4,9 %), que ce soit dans les autres matériels de transport (-3,8 % après -4,7 %) comme dans l'industrie automobile (-1,3 % après -5,3 %). (INSEE)

En mars 2024, la part des motorisations essence dans les immatriculations neuves baisse

En mars 2024, la part des motorisations essence (y compris hybrides non rechargeables) dans les immatriculations de voitures neuves baisse par rapport au mois précédent de 2,3 points, à 60,2 %. Celle du diesel (y compris hybrides non rechargeables) augmente quant à elle de 0,4 point, à 8,2 %. La part de la motorisation thermique essence est en baisse de 0,9 point à 33,3 % du marché tandis que celle de la motorisation thermique diesel progresse légèrement de 0,2 point à 7,4 % du marché. La part des ventes de voitures électriques augmente de 1,0 point à 19,0% du marché. La part des ventes de voitures hybrides rechargeables est en hausse de 0,9 point, à 8,9 % du marché. (INSEE)

En 2022, le nombre de personnes immigrées entrées en France augmente de 21 %

En 2022, le nombre de personnes immigrées entrées en France pour au moins un an augmente de 21 % par rapport aux années 2018-2019. En lien avec le déclenchement de la guerre en Ukraine, la hausse est particulièrement marquée pour les personnes originaires d'autres pays européens que ceux de l'Union européenne, notamment d'Ukraine ou de Russie. La moitié des personnes immigrées entrées en France en 2022 ont entre 18 et 38 ans à leur arrivée, et un peu plus de la moitié de celles âgées d'au moins 25 ans sont diplômées de l'enseignement supérieur au début de l'année 2023. Entre le 1er janvier 2020 et le 1er janvier 2021, la population résidant en France s'est accrue de 289 000 personnes, dont 66 000 au titre du solde naturel et 223 000 au titre du solde migratoire. (INSEE)

Artisanat : de métier tension à métier passion

L'assitude, burn-out, stress, quête de sens, presqu'un français actif sur deux a déjà réalisé ou envisagé une reconversion professionnelle. *« J'adore faire de la pâtisserie pour mes amis et ma famille. J'étais secrétaire de mairie d'une petite commune et je m'ennuyais dans les métiers administratifs. Mon mari me dit « pourquoi tu ne te lances pas ? » Et voilà. J'ai fait toutes les démarches, j'avais trouvé mes employeurs pour commencer la formation. Je suis allée à l'entretien avec une petite tartelette pour dire je sais faire c'est ça, il y a encore des choses à perfectionner mais j'en veux ! »* Mariée, maman de deux enfants en bas âge, à 34 ans, Mélanie Gimon décide de changer de vie. Soutenue par ses proches, elle franchit le pas de la reconversion en pâtisserie et suit une formation diplômante financée par la Région. *« Les tutoriels sur internet, ce n'est pas mon truc. J'ai besoin que le professeur m'explique, qu'il me montre. Le diplôme est un gage de qualité, si un jour je souhaite monter mon entreprise, je serai reconnue en tant que professionnelle. »*

Pour la 3e année, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Grand Est regroupe tous les interlocuteurs de la reconversion en ses locaux. Dans l'Aube, depuis la première édition post covid, 250 candidats à la reconversion y ont rencontré les acteurs de la formation professionnelle pour faire valider ou requalifier leur projet par des professionnels pour accompagner la réussite de leur reconversion. 30 % d'entre eux ont embrassé un nouveau métier, lorsqu'au niveau national ils ne sont que 22 %. *« 41 % sont des cadres supérieurs qui veulent changer de vie. Les personnes se reconvertissent dans des métiers passion avec la démarche d'apprendre et d'en vivre »*, explique Georges Bell, président de la CMA de l'Aube.

Mélanie Gimon en reconversion pâtisserie et Georges Bell, président de la CMA Grand-Est Aube.

MBP

2H ET 250 MÉTIERS POUR CHANGER DE VIE

Bilan de compétences, validation des acquis par l'expérience (VAE), parcours de formations diplômantes accélérées en 1 an ou formations en CFA, dispositifs de financement… les journées de la reconversion permettent de concentrer quinze jours de démarches administratives en deux heures et sur un même lieu.

Avec 100 000 embauches par an et 3,5 millions d'emplois en France, l'artisanat regroupe plus de 250 métiers dans les secteurs du bâtiment, des services, de la fabrication et de l'alimentation. Les métiers de bouche étant les plus prisés. Et la CMA ne forme pas seulement des artisans qui font les bons gestes dans les règles de l'art, elle les accompagne dans leur future vie de chef d'entreprise en abordant la commercialisation, la monétisation du travail et le parcours du créateur d'entreprise. Après 5 ans, 75 % des personnes suivies sont encore en activité contre 41 % qui n'ont pas demandé d'accompagnement. *« Le projet de la Chambre de Métiers de l'Aube à trois ans est aussi de faciliter l'installation avec un incubateur pour aider les personnes à lancer leur activité avec un lieu comme un centre commercial d'artisans ».*

Sur les 5 300 personnes en formation chez Alméa, le président aubois confirme une proportion de personnes en reconversion supérieure à celle des apprentis (15 à 25 ans). Un public motivé qui va au bout de son objectif. Seulement 4 % des reconversions font l'objet d'une rupture de contrat d'apprentissage contre 18 % chez les jeunes apprentis.

La reconversion répond aussi au besoin de réinsertion des bénéficiaires de RSA et d'inclusion des personnes en situation de handicap avec un apprentissage possible au-delà des limites d'âge. *« Tout le monde a les mêmes droits. Nous avons une pénurie de main d'œuvre et il y a des viviers que l'on n'utilise pas. Il n'est pas question de laisser quiconque de côté. »*

Marie Béatrice Turpin

Les Rendez-vous Reconversion de la CMA de l'Aube
Le 17 avril de 10 à 17 heures.
37 rue des Bas Trévois à Troyes.

Plus d'infos sur les Rendez-vous de la Reconversion dans la Marne et les Ardennes sur www.matot-braine.fr

Elles bougent

Lucie Martin, nouvelle directrice départementale de l'Aube et de la Haute-Marne de l'Urssaf Champagne-Ardenne

Après 4 ans passés en organisme de Sécurité sociale d'Assurance maladie, en charge du département juridique (Oise) puis du pôle Santé Régulation (Aube), Lucie Martin a rejoint, le 4 avril 2024, l'équipe de direction de l'Urssaf Champagne-Ardenne (260 collaborateurs, plus de 180 000 comptes). Elle a en responsabilité, au niveau régional, la gestion du recouvrement forcé et la sécurisation juridique.

« Je me réjouis de rejoindre l'Urssaf Champagne-Ardenne en qualité de directrice des sites de Troyes et Chaumont. Très attachée aux valeurs de la Sécurité sociale, j'ai plaisir à m'investir pour une entreprise qui garantit le financement de notre système de protection sociale et poursuit des ambitions fortes d'accompagnement des entreprises et travailleurs indépendants.»

La nouvelle directrice départementale de l'Aube et de la Haute-Marne a pris ses fonctions début avril 2024 avec une volonté affirmée de construire avec les entreprises et partenaires locaux une dynamique de service en proximité.

décideurs

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING CARRIERES

ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

L'Alliance pour le logement tire la sonnette d'alarme

Logement. Depuis 2023, une Alliance nationale pour le logement s'est créée afin de « constituer une force collective de propositions », face à la crise que traverse la filière. Réunissant 10 partenaires – la FFB, Pôle Habitat FFB, l'USH, la Fnaim, la FPI, Procivis, l'UNIS, l'UNNE, l'UNSFA et l'Untec* – elle se décline aussi au niveau régional. Ses acteurs se sont tous réuni la semaine dernière, à Reims, en insistant sur l'urgence de la situation et la nécessité de trouver des moyens pour sortir rapidement de la crise.

Les membres de l'Alliance, avec de gauche à droite : Laure-Anne Geoffroy ; Sébastien Sittler ; Audrey Saracca ; Philippe Gayet ; Olivier Kinder ; Xavier Dereeper ; Jérôme Brogle; Luc Binsinger et Laurent Roux.

Ils tirent collectivement la sonnette d'alarme. Face à la crise aussi bien du bâtiment que du logement, 10 syndicats et organismes professionnels de la filière se sont regroupés en 2023 afin de peser plus de poids devant les enjeux multiples auxquels ils se retrouvent confrontés. *« C'est une multiplicité de crises que nous traversons : économique mais aussi sociale et écologique »*, énonce Philippe Gayet, Président délégué Grand Est de l'Alliance et Président de la FFB Marne. *« Nous sommes face à un marché bloqué et contraint, en témoignent les chiffres. Moins 27% de logements mis en chantier dans le Grand Est sur la dernière année glissante, cela correspond à près de 8 000 logements en moins dans notre région »*, alerte-t-il. Et de préciser : *« La construction d'un logement génère 1,5 emploi. Ce sont donc 12 000 emplois fragilisés dans le Grand Est. »* L'emploi, une préoccupation centrale pour les professionnels, craignant *« une perte des collaborateurs à court terme et des savoirs et savoir-faire à long terme »*, souligne Laure-Anne Geoffroy, présidente de l'UNSFA, l'Union des Architectes. *« Dans le logement, nous sommes sur du temps long. Entre l'idée d'un projet et sa livraison, il s'écoule rarement moins de trois ans. Dans nos structures, avec un parcours résidentiel bloqué, nous sommes donc sur un risque de perte de compétences. »* Pour l'architecte, il faut que l'État aide à *« accélérer le système, comme agir sur la question des permis de construire, aller vers une souplesse liée à l'augmentation de la qualité environnementale, permettre une surélévation des bâtiments quand cela est nécessaire, réfléchir à l'échelle d'un îlot et non pas seulement du logement, acquérir au final une sorte d'agilité pour avoir des propositions en phase avec les besoins, à savoir avoir un logement abordable et de qualité. »*

+ 50% DE COÛTS DE CONSTRUCTION DANS L'INDIVIDUEL

Des solutions approuvées par le Pôle habitat de la FFB qui regroupe tous les acteurs de la construction immobilière privée en France (constructeurs de maisons, promoteurs, aménageurs fonciers et rénovateurs globaux) et qui ne mâche pas ses mots pour qualifier la situation économique de la filière. *« On parle de cataclysme. La baisse du pouvoir d'achat, le renchérissement des coûts de construction, combiné à la nouvelle réglementation thermique nous a obligé à augmenter nos tarifs et en tout, nous sommes à +50% de coûts pour la construction d'une maison neuve »*, révèle Xavier Dereeper, Président du Pôle habitat de la FFB Grand Est. Mécaniquement, le nombre de constructions s'effondre : *« En 2019, nous avions 123 000 maisons neuves en construction, aujourd'hui, pour 2024, on en prévoit 50 000. En 2023, on était à 52 000 maisons vendues. Au premier trimestre 2024, on est déjà à -27%. »* Une observation qui va de pair avec une augmentation des défaillances d'entreprises dans le secteur du bâtiment. *« Les collaborateurs partent vers d'autres domaines quand ils ne se retrouvent tout simplement pas au chômage. »* Une crainte partagée par l'Union nationale des économistes de la construction. *« Nous représentons des petites structures, en moyenne trois à quatre salariés, et pour certains, le contexte a provoqué une baisse de 70% des commandes avec une visibilité à peine de trois à quatre mois sur la production. Et le risque, c'est bien celui de la cessation d'activité »*, alerte Sébastien Sittler. *« Il faut beaucoup plus maîtriser les coûts de construction. Concernant les augmentations, on n'est pas tout à fait sur les mêmes chiffres que l'individuel, mais on est quand même à + 20 à 30% d'augmentation des coûts dans le collectif. Ce qui est énorme et ce qui bloque complétement l'acte de construire. »* Le syndicat professionnel porte ainsi l'idée d'une simplification des normes. *« Ça ne veut pas dire aller à l'encontre de la décarbonation des bâtiments, au contraire, il faut avoir un acte de construire vertueux, mais il faut développer des filières pour trouver une source d'optimisation des coûts. »*

« DÉVERROUILLER L'ACCÈS AU CRÉDIT IMMOBILIER »

La baisse pressentie des taux pourrait-elle venir enrayer cette fuite en avant ? *« On est toujours dans une hésitation de la part des clients de construire, car les taux ne baissent pas suffisamment et suffisamment vite. La Banque de France prévoit un atterrissage à 3,25% en moyenne, à la fin de l'année 2024… »* Concernant le marché de l'accession à la propriété, Audrey Saracca de l'Union d'économie sociale pour l'accession à la propriété attire aussi l'attention sur le blocage du marché du locatif, qui empêche le mouvement vers l'accession à la propriété. *« La volonté d'accéder à la propriété est toujours là mais l'ambiance générale entre l'inflation, des taux encore élevés et la difficulté à obtenir un prêt fait que l'accédant se repositionne sur le marché du locatif. Ce qui ajoute à la difficulté, c'est que là aussi, on est sur un marché avec une forte inertie. »* Un constat confirmé par Jérôme Brogle, président de la Fnaim Grand Est : *« On est sur une forte baisse de la volumétrie de transaction. On est passé de 875 000 ventes à 800 000 en 2024. »*

Le Pôle habitat de la FFB propose donc lui-aussi des mesures : *« Déverrouiller l'accès au crédit immobilier car l'apport est encore assez important aujourd'hui, inciter la transmission familiale constructrice d'apport, ce qui peut favoriser les donations pour que les enfants puissent se loger dignement. Nous souhaitons aussi réarmer un vrai PTZ car dans les zones tendues, le foncier est très cher et aujourd'hui pour beaucoup, le pouvoir d'achat est trop faible pour acheter un terrain et y construire une maison »*, explique Xavier Dereeper. Enfin, les professionnels souhaitent réinterroger le cadre de la RE 2020 qui introduit la performance environnementale dans la construction neuve via l'analyse « en cycle de vie » et instaurer un moratoire sur la REP (Responsabilité étendue des producteurs), *« qui va alourdir encore les frais de construction »*. *« À chaque fois que l'on achète un matériau quel qu'il soit pour le bâtiment, on le paye plus cher avec une écocontribution. En contrepartie, on ne doit plus payer davantage la gestion des déchets »*, précise Philippe Gayet, également Directeur général de l'entreprise Gayet. *« Sauf qu'aujourd'hui, non seulement on paye la contribution mais aussi la gestion des déchets. C'est une machine qui a du mal à se mettre en marche. »*

CHOC DE LA DEMANDE PLUS QUE DE L'OFFRE

Dans le Grand Est, 85% de l'activité de la promotion immobilière est effectuée par 56 promoteurs, représentés par la FPI Grand Est. Aujourd'hui, l'organisme constate une baisse de 50% de l'activité par rapport à la même période l'année dernière, *« sachant qu'en 2023, nous étions déjà en baisse »*, précise Olivier Kinder, le Président. *« Le gouvernement s'oriente vers un choc de l'offre, à savoir construire plus. Or, pour construire, il faut des clients. Et là, pour l'instant c'est ce qui nous manque. »* La priorité des promoteurs est ainsi la demande. *« On attend la baisse des taux ainsi que la modification de zonage pour pouvoir étendre nos actions sur des communes qui étaient exclues pour l'instant. Quant aux PLU, ils ne sont utilisés qu'à 65% de leur capacité en matière de densité. C'est-à-dire qu'une grosse partie du manque de logements provient de la sous-exploitation des règles du PLU. »*

Un constat local qui pourrait être solutionné par *« une prise de conscience des élus locaux »*, fait savoir Olivier Kinder. Cependant, les besoins des promoteurs ne correspondent pas forcément aux volontés politiques. C'est pourquoi l'Alliance, pour une de ses premières décisions collégiales, a décidé de rencontrer la préfète de Région Grand Est, Josiane Chevalier, afin de lui soumettre cette problématique particulière. *« Lorsque l'on a des règles d'urbanisme qui sont surinterprétées, on bloque la machine pour plusieurs années. Le secteur est impressionnant d'inertie. En 2022, dans la Marne, nous avions déjà anticipé ces problèmes alors que l'on était à 2 000 constructions de logement, là on est à 1 600. Et nous avions déjà alerté les collectivités locales. On ne peut pas faire de collectif dans certaines zones ou trop monter en étages alors que dans le même temps, il faut respecter la ZAN. Ça devient impossible à tenir »*, signale Louis-Xavier Forest, le Secrétaire Général de la FFB Marne.

Une problématique à laquelle sont aussi soumis les bailleurs sociaux. *« La programmation régionale est au plus bas depuis 10 ans, avec une chute de 30% de la volumétrie depuis 2022 »*, déplore Laurent Roux, Président de l'Union nationale HLM Grand Est. *« La production est en panne alors que la demande a augmenté de 20% ces deux dernières années avec 134 000 demandeurs de logement social aujourd'hui dans le Grand Est. Or, compte tenu des fortes demandes, seulement un demandeur sur quatre pourra en bénéficier en 2024. »* Une équation rendue encore plus complexe dans la mesure où les entreprises partenaires commencent pour certaines à déposer le bilan. *« Le nombre de liquidations d'entreprises parmi nos fournisseurs de travaux et réhabilitation a été multiplié par trois. »* Pourtant, l'acte de construire, *« rapporte de l'argent à l'État »*, soulignent en cœur les membres de l'Alliance. *« Tous ces logements qui ne sortent pas de terre manquent en recettes fiscales, cela correspond à 14 milliards d'euros de TVA en moins »*, fait savoir Philippe Gayet.

NASTASIA DESANTI

**Fédération française du bâtiment (FFB) ; Union sociale pour l'habitat (USH) ; Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim) ; Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) ; Union d'économie sociale pour l'accession à la propriété (Procivis) ; Union des syndicats de l'immobilier (UNIS) ; Union nationale des notaires employeurs (UNNE) ; Union des architectes (UNSFA) ; Union nationale des économistes de la construction (Untec).*

Artisanat. **Voilà 20 ans que le Rémois Fabien Bourly est à la tête de la Coutellerie champenoise, plus grande boutique d'Europe de couteaux. Il possède également sept autres boutiques en France, huit sites internet et bientôt une usine de production à Thiers, dans le Puy-de-Dôme. Il a aussi organisé récemment la deuxième édition du salon coutelier « Fines Lames- Fines Gueules ».**

Coutellerie champenoise : une vision affûtée des affaires

Fabien Bourly tenant un couteau entièrement réalisé à l'atelier de sa boutique du 30 rue Colbert, à Reims. ND

Il ne faut pas se fier à son attitude décontractée. S'il aborde son succès dans les affaires avec philosophie, Fabien Bourly est un passionné qui ne compte pas ses heures et ne manque pas d'idées. Sa passion des couteaux remonte à l'enfance, car s'il n'est pas issu d'une lignée de couteliers, en revanche, le travail du métal est une affaire de famille puisque son père et son frère sont à la tête des Métalliers champenois. *« J'ai toujours aimé collectionner des couteaux, les dessiner et les fabriquer. »* Mais avant de se lancer, jusqu'à ses 22 ans, c'est dans le VTT à haut-niveau qu'il s'épanouit, jusqu'à devenir champion de France. Et la passion, n'est jamais loin : *« Dès que je gagnais de l'argent, je m'achetais des couteaux ! »* se remémore-t-il en souriant. Après des études en Techniques de commercialisation, Fabien Bourly hésite sur la voie professionnelle à suivre jusqu'à ce qu'un coutelier rémois lui propose de s'associer à lui pour ouvrir une boutique, en 2004. L'associé revend ses parts en 2010. *« Pas la meilleure période car c'est à ce moment-là que les travaux du tram vont commencer. »* La petite boutique de 16 m² de surface de vente et 4 m² d'atelier peine à trouver une clientèle. C'est pourquoi, en plus de la boutique, Fabien Bourly lance un site internet. Le premier d'une longue liste… La coutellerie combine alors deux activités : une de fabrication et assemblage *(photo ci-contre)*, l'autre de revente. *« Si nous effectuons environ 3 000 montages par an, en revanche, la création sur mesure est une part infime de notre activité. »*

50% DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'ENTREPRISE PROVIENT DE LA VENTE EN LIGNE

Car les demandes évoluent avec le temps et les modes. Aujourd'hui, l'ivoire d'éléphant étant interdit à la vente, c'est l'ivoire de mammouth qui s'achète à fort prix sur les marchés. Mais la grande tendance reste celle du couteau japonais de cuisine, *« surtout depuis le covid »*. *« Ce sont des couteaux très demandés par les professionnels, la lame a un acier durable et surtout, il existe des formes différentes pour chaque usage culinaire. »*

Et là encore, la vente en ligne fait exploser l'activité de la Coutellerie champenoise. *« Alors que je n'y croyais pas top au début, aujourd'hui, la vente en ligne représente 50% de mon chiffre d'affaires »*, livre Fabien Bourly. Le site couteaujaponais.com représente aussi, à lui seul, 1 million d'euro de CA. Sept autres sites internet spécialisés de coutellerie mais aussi d'ustensiles de cuisine haut de gamme complètent l'offre de négoce.

En ce qui concerne les boutiques, là aussi le Rémois a essaimé un peu partout en France avec 7 autres points de vente dont deux à Paris et les autres à Lyon, Valence, Brest et Colmar. *« La boutique de Valence, Maison Berthier, est la première que j'ai rachetée. Elle est particulière car c'est la première boutique de coutellerie en France, elle date de 1820. »* Portable en main pour suivre l'activité commerciale en temps réel, Fabien Bourly précise : *« On y a toujours vendu des couteaux et des biens exceptionnels. Chaque jour, il y a une vente à plus de 1 000 euros… Et c'est encore le cas aujourd'hui. »* Mais la progression du passionné ne s'arrête pas là car pour les 20 ans de la Coutellerie champenoise c'est un autre type d'activité qu'il souhaite développer : *« Je souhaite revenir à la coutellerie traditionnelle. J'ai ainsi acheté des locaux à Thiers, grand bassin historique coutellier, 600 m² de surface de production pour y fabriquer des couteaux traditionnels, en petite série. »* Ce qui sera une manufacture, entre l'artisanat et l'industrie devrait ainsi produire environ 600 couteaux à l'année. *« On va commencer par fabriquer des rasoirs à l'ancienne grâce à de vieux fours »*, se réjouit d'avance Fabien Bourly. *« J'aime l'idée de créer un couteau avec ma propre vision de la coutellerie. »*

Avec des travaux encore en cours, et grâce à un investissement de 250 000 euros, il espère un début de production pour la fin de l'année 2024. Grâce à leur spectaculaire progression, les entreprises Bourly se sont vues décerner par les Échos, le titre de Champion de la croissance 2024. *« Sous l'effet du covid, notre chiffre d'affaires est passé de 2,5 à 4,6 millions d'euros entre 2019 et 2022, et tout l'argent gagné a été réinvesti dans l'entreprise, dans le rachat de boutiques et dans l'ouverture de nouveaux sites internet de revente. »* La coutellerie champenoise devient ainsi le *« vaisseau amiral »* de tout l'écosystème de l'entreprise, avec *« des disponibilités de produits en 24 heures »*, précise le dirigeant.

NASTASIA DESANTI

Dans l'atelier, Léonid effectue les différentes étapes de la fabrication d'un couteau : le traçage, la découpe, l'émouture, le guillochage, la trempe, le montage…

En bref

Agriculture

Maintien du dispositif de permanence agricole dans les Ardennes

Afin de concrétiser l'engagement du Président de la République d'un traitement rapide et en proximité des préoccupations des agriculteurs, Alain Bucquet, préfet des Ardennes, a mis en place des permanences agricoles en préfecture et sous-préfectures (Sedan, Rethel et Vouziers) depuis le 1er mars 2023. Ce dispositif permet une prise en charge personnalisée des agriculteurs et un échange sur les difficultés qu'ils peuvent rencontrer sur leurs exploitations, afin de leur apporter des réponses concrètes et de les informer sur les dispositifs de soutien mis en place par le Gouvernement et auxquels ils peuvent prétendre.

Ces permanences agricoles se poursuivent dans le département selon les modalités suivantes : les vendredis matin de 9h30 à 12h à la préfecture des Ardennes. Pour faciliter leur accueil et leurs démarches, les exploitants agricoles seront reçus sur rendez-vous en téléphonant au 03 24 59 66 00.

Banque

La Caisse d'Epargne Grand Est Europe recrute 330 collaborateurs en 2024

Fidèle à son positionnement de banque coopérative, régionale et universelle, la Caisse d'Epargne Grand Est Europe entend contribuer à l'emploi dans le territoire et à l'avenir professionnel des jeunes. Cette campagne de recrutement s'inscrit dans son Contrat d'Utilité qui comprend 16 engagements concrets afin d'être 100% utile au développement économique, social et environnemental des territoires. La Caisse d'Epargne Grand Est Europe recrute 330 collaborateurs, principalement dans les métiers de conseiller bancaire particulier et patrimonial, mais également à des postes de chargé d'affaires pour les professionnels ou pour les entreprises. Elle recherche à la fois des profils dotés d'une expérience bancaire et des profils venant d'autres horizons qui se verront proposer des parcours de formation dédiés.

Elle accueillera 130 alternants en 2024 et contribuera ainsi à parfaire la formation de ces jeunes et les aidera à bien débuter leur carrière. Parmi eux, 15 alternants rejoindront le Campus BPCE, le Centre de Formation des Apprentis des Caisses d'Epargne, pour se préparer au métier de conseiller bancaire. Ils alterneront vie professionnelle au sein d'une agence et formation en proximité géographique de celle-ci pour préparer un bachelor banque et assurance ou une licence professionnelle banque. Eric Saltiel, mandataire Ressources de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe souligne : *« La Caisse d'Epargne Grand Est Europe est un employeur majeur du Grand Est. Animée par la volonté d'être plus que jamais utile au développement économique et social du territoire, elle offre des perspectives de parcours internes variés à ceux qui cherchent à donner un sens et une utilité à leur orientation professionnelle. »*

Pour découvrir les offres d'emploi proposées tout au long de l'année et postuler : http://recrutement.bpce.fr/

Sécurité. **Le mardi 9 avril, le groupement de Gendarmerie Départementale de la Marne a organisé une journée dédiée à la cybersécurité dans le but de sensibiliser et de former les entreprises.**

« Une cyberattaque, ça s'anticipe »

Aujourd'hui, une entreprise sur deux disparaît à la suite d'une cyberattaque. Cette pratique est en effet en hausse en raison de la digitalisation de nombreux secteurs et activités. « *Chacun peut être exposé à ce type d'attaques au cours de sa vie. Qu'il s'agisse de petites ou de grandes entreprises, chaque société est une cible pour les hackers* », explique Jean-Charles Renaudin, responsable des activités cybersécurité et du CSIRT (Computer Security Incident Response Team) Grand Est. C'est avec cette mise en garde que cette journée de sensibilisation et de formation a débuté. Au programme : deux tables rondes et un Village Cyber. L'occasion pour les services de l'État de rappeler les gestes à adopter avant et pendant une potentielle cyberattaque.

MM

De gauche à droite : Colonel Peresse, unité Cyber Nationale Gendarmerie, Nicolas Karp, directeur télécom et cybersécurité Hexanet, Vincent Nguyen, directeur cybersécurité Stoïk, Damien Naton, responsable pôle cyber educ ACESI, Vincent Rhin, délégué à la sécurité numérique Grand Est ANSSI et Cédric David, référent cyber DTSI.

ANTICIPER LA MENACE

La clé : l'anticipation. « Avant toute chose, il faut identifier son patrimoine numérique et identifier les acteurs potentiels dans le cas d'une attaque. Une crise ça se prépare. Aujourd'hui, 70% des entreprises qui font appel à nous pensent être victimes mais ne le sont pas vraiment. Cela nous permet de garder contact afin de les accompagner dans la structuration et la préparation de leur cyberstratégie », indique Jean-Charles Renaudin, qui en profite également pour rappeler que la Région a cartographié des experts du territoire vers qui chacun peut se tourner face à une attaque.

Ainsi, la prévention semble essentielle pour toutes les entreprises. L'une des techniques les plus efficaces : changer son mot de passe régulièrement. « *On peut notamment se servir d'un gestionnaire de mots de passe. Toutefois, on a beau avoir de très bons outils, si on n'est pas bien accompagné par des professionnels lors de leur mise en place, ces outils sont beaucoup moins performants voir complètement inutiles* », précise Lionel Lemos directeur général de NIS Group (entreprise de télécommunications) à Châlons-en-Champagne. Qui dit prévention dit aussi sauvegarde des données de l'entreprise. « *Il faut toujours sauvegarder ses données sur deux supports différents pour limiter le risque* », insiste Vincent Rhin, délégué Grand Est ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information). Mais alors comment reconnaître un message ou un mail frauduleux ? Il faut savoir qu'aujourd'hui la mode est aux campagnes de phishing (hameçonnage) et à la vente de services. « *S'il y a des fautes d'orthographes, le message reçu est fake. En cas de doute, il faut effectuer des recherches sur les sites officiels ou appeler directement les intéressés* », ajoute-t-il. « *Nous sommes conscients que faire appel à des professionnels pour préparer et sécuriser au mieux son système peut s'avérer coûteux. C'est toutefois une composante de l'entreprise qu'il ne faut plus négliger* », poursuit-t-il.

Dans le cas du télétravail, pratique de plus en plus courante qui consiste à travailler à distance n'importe où et n'importe quand, la prévention est parfois plus compliquée... « *Le problème c'est la connexion wifi. Les pirates peuvent usurper les réseaux publics et ainsi extraire les données des utilisateurs. Or, un grand nombre de salariés se connectent sur ces réseaux. Il faut alors favoriser les partages de connexion via un téléphone professionnel et adapter ses pratiques en fonction du lieu. L'objectif étant d'éviter de partager des informations confidentielles avec des inconnus* », explique Simon Deterre, Directeur Conseil Nord chez Orange Cyberdefense.

RECONNAÎTRE LES SIGNAUX POUR ADAPTER SA RÉACTION

Une fois que la menace est avérée, il faut savoir réagir, et vite. Tout d'abord, un hacking peut aller du « *simple* » changement de chiffres d'un compte bancaire à la suppression totale des données d'une société. « *C'est simple, si l'entreprise ne possédait aucun outil, on ne peut pas voir la présence de l'attaquant, il peut être invisible pendant plusieurs semaines. Pendant ce temps, il capte chacun des mouvements et du jour au lendemain, souvent en revenant du week-end, les fichiers sont chiffrés, plus rien ne fonctionne et une demande de rançon s'affiche sur les ordinateurs* », précise Vincent Rhin. « *Ce que nous savons faire, nos ennemis savent également le faire. Grâce à l'IA, ils ont toujours un temps d'avance. Il faut faire appel à des experts très rapidement, le temps c'est la solution. Il faut savoir qu'une entreprise ne récupère pas son activité traditionnelle avant une dizaine de jours afin que la menace soit complètement éradiquée* », explique Cédric David référent cyber DTSI (Direction des Technologies et des Services de l'Information). Et après, c'est le moment de déposer plainte, si ce n'est pas encore fait. « *Nous rencontrons actuellement un énorme problème : seulement une cyberattaque sur 850 est signalée aux forces de l'ordre. Nos enquêtes ne peuvent donc pas avancer et les victimes sont difficilement assurées...* », ajoute le Colonel Peresse, Reponsable de l'unité Cyber Nationale Gendarmerie. « *Ces situations sont vraiment compliquées à vivre pour les chefs d'entreprise et leurs collaborateurs, c'est un mélange de peur et de tristesse. Il faut que les équipes soient bienveillantes et solidaires les unes envers les autres* », indique Vincent Nguyen, directeur cybersécurité Stoïk, qui préconise d'appliquer la méthode "Sardines" (voir ci-dessous). Et ce n'est que le début, les Jeux Olympiques se déroulant à Paris, « *les attaques risquent de se multiplier afin de déstabiliser la France et l'Occident* », considère Cédric David.

Manon Marcuzzi

Pour toutes informations supplémentaires : **cyber.gouv.fr**

LA MÉTHODE « SARDINES »

S : Synchronisation des parties prenantes
A : Anticipation des impacts progressifs
R : Remédiation, éviter la propagation, éradiquer et reconstruire
D : Durcissement du niveau de sécurité
I : Investigation
N : Notifications internes et externes
E : Équipe, groupe qui fonctionne ?
S : Surveillance, éviter la récidive

Vincent Nguyen, directeur cybersécurité Stoïk.

En attendant les Jeux Olympiques... *Chaque semaine jusqu'au 26 juillet, Matot Braine vous propose un sujet en lien avec les Jeux Olympiques de Paris 2024.*

La flamme olympique brille dans l'Aisne

MJ Conditionnement, entreprise du Soissonnais, fera brûler la flamme olympique à travers tout le pays.

DR

C'est l'heure de gloire pour cette entreprise du XXIème siècle. MJ Conditionnement a été créée en 2004 par Marie-Noëlle Mangon-Jacob et Olivier Jacob. L'année suivante, l'entreprise a fait bâtir une vaste usine moderne à Hartennes-et-Taux, au sud de Soissons. Sa spécialité, les aérosols et, en complément, les cartouches de gaz. Elle a développé une double compétence de formulateur et de conditionneur : elle compose et dose au milligramme le mélange et le conditionne en aérosol. L'établissement répond à une règlementation très stricte et à des exigences de sécurité rigoureuses.

MJ Conditionnement est l'une des rares entreprises en France à maîtriser ces procédés et à posséder la qualification requise. Sa proximité géographique est l'autre raison essentielle de sa sélection pour prendre part à l'élaboration de la torche olympique, une œuvre collective. Celle-ci été conçue par le designer Matthieu Lehanneur et fabriquée par ArcelorMittal. D'autres participants l'ont mise en forme, teintée et équipée de son brûleur. L'entreprise axonaise lui fournit donc son énergie. La torche est d'une jolie forme symétrique et allongée. Il y a peu d'espace pour y loger la recharge de gaz. Grâce à son expérience et au savoir-faire de ses techniciens, MJ Conditionnement a trouvé la solution. En tout, elle produira 10 000 de ces recharges pour la torche olympique, chacune contenant 80 gr de gaz. Au total, la commande pour les JO prendra moins de 0,3 % des 300 tonnes de gaz qu'elle utilise annuellement. Pour l'entreprise et sa quinzaine d'employés, ce n'est qu'un petit contrat au regard des 4 millions de chiffre d'affaires et des 10 millions d'aérosols produis par an. Mais aussi une fierté et une reconnaissance de leur valeur.

LE PARCOURS DE LA FLAMME

La torche porteuse de la flamme olympique est un des symboles majeurs de l'olympisme depuis l'antiquité. Allumée sur le site d'Olympie, elle quittera Olympie à bord du « Belem » pour débarquer à Marseille le 8 mai. Le Relais de la flamme olympique lui fera traverser le pays, avec une échappée dans les outre-mer du 7 au 18 juin pour le Relais des océans. Tout au long de son parcours, elle sera continuellement alimentée par les précieuses recharges. Elle sera dans l'Aisne et passera à Château-Thierry, Villers-Cotterêts, Soissons, Laon et Guise et fera étape à Saint-Quentin le 17 juillet. Elle finira sa course le 26 juillet à Paris pour la cérémonie d'ouverture des Jeux.

Florent Leclercq

Numérique. **Le pôle digital de l'entreprise spécialisée en communication et marketing, Champagne Création, lance « Zone 51 » son Digital Lab, afin de répondre voire de devancer, les besoins de ses clients en Intelligence Artificielle (IA).**

Champagne Création lance Zone 51, un laboratoire dédié à l'IA

ND

Guillaume Galandon, Responsable du Pôle Digital de Champagne Création, veut, avec Zone 51 *« rendre quelque chose de complexe, simple à utiliser et de manière pérenne »*.

L'intelligence artificielle est décidemment LE sujet du moment pour les entreprises. Et l'agence de communication Champagne Création n'échappe à la règle. Voilà plusieurs mois que son pôle digital travaille sur la question en explorant les dernières tendances et innovation en la matière, avec comme but de toujours mieux répondre aux attentes des clients. *« Champagne Création a bientôt 50 ans, et alors que nos métiers sont très évolutifs, il nous faut nous adapter continuellement »*, expose Guillaume Chevron, Président de l'entreprise. Concernant l'écoresponsabilité, l'agence a par exemple développé un Green Lab, Vert-Veine, pour accompagner les clients dans une démarche durable (stratégie, design graphique, site bas carbone, mesures positives, etc.). Idem pour l'intelligence artificielle, Champagne Création, en collaboration avec son pôle digital, lance la Zone 51, en référence à la fameuse zone aux États-Unis. *« Comme la Zone 51 dans le Nevada, en ce qui concerne l'IA, on ne sait pas trop ce qu'il s'y passe, on imagine des choses et pourtant, elle est bien là. Nous devons donc non seulement nous y intéresser mais également la maîtriser pour l'utiliser au mieux »*, poursuit-il. Guillaume Galandon, Responsable digital au sein de l'agence fait savoir : *« Sur la partie purement digitale, nous proposons tous les services que pourrait proposer une agence parisienne. Notre équipe multidisciplinaire, composée de webdesigners, développeurs, chefs de projets et community managers collabore étroitement pour tester et mettre en œuvre ces nouveautés. »*

PRÉSERVER LA CRÉATIVITÉ PROPRE À CHACUN

Écran à l'appui, le responsable expose les différents travaux réalisés à l'aide de l'IA. *« Quand on demande aux créateurs de réaliser un visuel à l'aide de l'IA, une fois que l'outil est bien maîtrisé, on y retrouvera « la patte » de chacun et sa personnalité, comme cela pourrait l'être avec une création classique. En combinant le savoir-faire des directeurs artistiques avec le potentiel de l'IA, nous sommes en mesure d'aller plus loin et plus rapidement tout en préservant notre touche créative distincte »*, insiste Guillaume Galandon. Surtout, l'agence digitale a désormais intégré l'intelligence artificielle dans son gestionnaire de contenus libres de droits (DRUPAL) et propulsé par OpenAI. *« Cette solution, fondamentale pour la gestion de nos sites web, permet à nos clients les plus néophytes de produire facilement et efficacement divers types de contenus, que cela soit des articles de fond, des actualités, ou même des offres d'emploi. »* Le but est de *« combiner l'intelligence humaine avec la puissance de l'intelligence artificielle »*, cette dernière venant en soutien et en gain de temps.

La possibilité est aussi donnée au client de pouvoir rédiger un texte optimisé pour le référencement, un aspect incontournable pour qu'un site internet apparaisse en premier choix, ou de générer une traduction automatique dans de nombreuses langues. *« Mais attention à ne pas se focaliser sur un seul type d'IA »*, prévient Guillaume Galandon, qui indique d'autres IA pour d'autres usages, comme Gemini (anciennement Bard) – IA développée par Google – et efficace si l'on veut produire de l'actualité. *« La surcouche d'OpenAI permet d'encapsuler les données du client dans sa propre base de données, ce qui rend donc la solution autonome et personnalisée. »* Génération de texte optimisé mais aussi d'images. *« L'important, c'est que l'on va venir générer des visuels sur du « brand content », illustrations que le client serait allé chercher auparavant dans une base d'images. Là, il va pouvoir la générer tout seul. En revanche, la partie créative humaine sera toujours là pour les tâches à valeur ajoutée comme les photographies d'une campagne de publicité ou d'un événement »*, insiste Guillaume Chevron. Exemple à l'appui avec une campagne d'une Maison de champagne, où cette dernière est venue dresser une table avec la bouteille de la marque et une jolie vaisselle.

Une installation qui a donc nécessité les services d'un photographe professionnel… mais où l'IA est intervenue pour modifier l'arrière-plan. La cour derrière la fenêtre est ainsi devenue en quelques clics un joli paysage de vignoble champenois… *« Auparavant, nous aurions fait cela avec Photoshop, cela aurait pris une journée. Avec l'IA, cela ne prend plus qu'une heure ou deux, car il faut quand même affiner la demande, là aussi de manière professionnelle. »* Avoir la bonne utilisation de l'intelligence artificielle c'est aussi ce que propose Zone 51 avec l'organisation d'ateliers et master class.

NASTASIA DESANTI

Les services de l'agence digitale sont à retrouver sur Z-51.fr

Évènement. **La CCI Marne Ardennes organise la 4e édition de la Journée des Réseaux, mercredi 17 avril au Caveau Castelnau.**

La Journée des Réseaux est de retour

ND

L'édition 2023 de la Journée des Réseaux a rassemblé plus de 500 visiteurs.

Avec plus d'une quarantaine de clubs et de réseaux d'entreprises attendus, la Journée des Réseaux fait son retour au Caveau Castelnau le 17 avril prochain. Porté par la CCI Marne Ardennes, l'évènement s'adresse à la fois aux entrepreneurs, aux cadres et aux dirigeants du territoire en quête de rencontres et d'échanges professionnels.

Pour cette 4e édition, le format est complètement différent. « *Cette année, la journée ne débutera qu'à 14h afin de mieux répondre aux besoins exprimés par nos visiteurs et les réseaux. Ce format plus condensé favorisera une participation maximale et encouragera les échanges et les rencontres entre les participants* », confie Sylvain Mary, président de la commission création et transmission de la CCI. L'objectif ? Favoriser les rencontres entre les différents réseaux professionnels rémois et développer des actions et des projets communs. L'occasion également pour les visiteurs de découvrir les différents clubs afin de potentiellement en intégrer un. Au programme : présentations des réseaux du territoire sous la forme de stands, animations, ateliers et mini-conférences organisés par les partenaires de l'évènement.

LE PROGRAMME

- 14h30 : *Association nationale des médiateurs, les cercles vertueux de la médiation en entreprise,*
- 15h : *Mercedes et AutoBernard, quand la fiscalité automobile s'invite en 2024,*
- 15h30 : *Centre d'affaire Crystalide, la domiciliation d'une nouvelle entreprise,*
- 16h : *Ordre des experts comptables, le véritable rôle de l'expert-comptable.*

Liste des réseaux et programme complet : *https://www.lajourneedesreseaux-cci.fr/*

MANON MARCUZZI

Région

Un schéma régional pour encourager la pratique cyclable

Dans une ère où la conscience environnementale et la recherche de modes de déplacement plus respectueux sont devenues des impératifs, le Grand Est souhaite se distinguer en adoptant un schéma directeur cyclable cohérent et ambitieux. Fruit d'un travail collaboratif important avec l'ensemble des départements et des territoires, cette initiative porte une ambition claire : ouvrir la voie vers un avenir où le vélo devient un vecteur de qualité de vie et du dynamisme local. S'appuyant sur le Plan Vélo 2022-2028 de 125 millions d'euros, ce schéma constitue un pont essentiel entre les schémas européens/nationaux et locaux/départementaux. En intégrant les véloroutes européennes et nationales, en créant des liaisons entre les bassins de vie et les grandes centralités, il répond à une variété de pratiques, allant du déplacement quotidien à l'excursion touristique, en passant par les voyages itinérants à vélos sur plusieurs pays. Avec 6 320 km d'itinéraires planifiés, dont plus de 60 % déjà réalisés, ce schéma offrira des trajets sécurisés et praticables par tous, avec plus de 40 liaisons externes ouvrant vers les régions voisines et les pays frontaliers. La flexibilité est au cœur de sa conception, permettant aux collectivités locales d'adapter les tracés selon les spécificités territoriales. Avec 95 millions d'euros inscrits, le volet « mobilités douces » du Contrat de Plan Etat-Région, en cours de finalisation, sera prioritairement mobilisé pour réaliser les itinéraires inscrits au schéma. La Région s'engage par ailleurs, via son dispositif de soutien au vélo du quotidien et à travers une enveloppe de 10 euros par habitant (soit 55 millions d'euros pour toute la Région).

En bref

Marché. **Le paysage immobilier se redessine vers la périphérie troyenne et la région des Lacs, seuls secteurs où les prix des maisons anciennes progressent.**

Immobilier : un marché aubois porté à bout de bras par l'ancien

MBP

Les notaires de l'Aube ont présenté le marché de la pierre 2023 lors du salon de l'immobilier, en mars dernier, à l'espace Argence de Troyes.

Avec une conjoncture en berne, le marché de l'immobilier ne résiste pas. L'Aube accuse un repli de 19 % des ventes tous biens confondus avec 4 950 ventes en 2023 chez les notaires aubois contre 6 150 l'année précédente. Une tendance constatée sur l'ensemble du Grand Est avec –29 % de transactions dans la Marne et –9 % dans les Ardennes. L'année 2023 ressemble donc à 2017 avec le plus bas niveau de ventes depuis 7 ans. L'assaut immobilier constaté sur les envies d'espace post confinement Covid et qui avait fait bondir le marché à presque 6 400 biens s'essouffle. Si la baisse est confirmée au niveau national, 800 000 transactions estimées pour 2024 contre 1 million en 2021, l'Aube n'y échappe pas. Le contexte incertain renforce l'hésitation des vendeurs à mettre leur bien sur le marché et les banques à ne pas répondre aux demandes de crédits des acquéreurs. Dans l'Aube, seule l'agglomération troyenne tire modestement son épingle du jeu avec +2 % de transactions tous biens confondus avec 27 % de part de marché et 26 % sur Troyes. Le Nogentais attire 14 % des acquéreurs, suivi par la Champagne crayeuse (9 %) et la Région des Lacs (8 %). Côté prix, même constat avec un repli du montant des transactions en Grand Est supérieur à celui de la province française de -3,8 % pour les appartements anciens contre -2 % en province et -3,3 % pour les maisons. Le prix moyen d'un appartement ancien dans l'Aube s'élève à 1 570 €/m² et à 145 500 € pour une maison de 100 m². Le département stagne par rapport à l'an dernier et se place en dessous de la moyenne régionale. Des prix certes à moduler selon le secteur avec une moyenne de 195,7 k€ (+3 %) pour une maison en périphérie de Troyes et 84,5 k€ (-6,1 %) en Côte des Bars pour citer les extrêmes. Même analyse pour les appartements avec un prix médian supérieur à Sainte-Savine bien qu'en léger repli de 4,2 % et un prix de 1 440 €/m² à Saint-André-les-Vergers qui gagne 6,2 % dans l'année.

DES AMÉNAGEMENTS POUR BOOSTER LE MARCHÉ

La loi ZAN, zéro artificialisation nette, impacte le prix des terrains à bâtir générant la rareté des surfaces aménageables. Avec une remontée de 5,2 % dans l'Aube pour une valeur médiane de 44,2 k€, il reste encore loin de prix de la Marne (75 k€). De 1 890 € le m² près de la Cathédrale à 1 240 € aux Marots, les quartiers troyens montrent aussi des disparités. Les travaux d'aménagement et de réhabilitation jouent sans doute sur l'attractivité de certains quartiers. Les secteurs Jules Guesde, Croncels et Charmilles voient leur prix augmenter de 3,1 à presque 5 %. Et si le centre historique de Troyes reste étal, des chantiers majeurs, comme la transformation souhaitée par la municipalité de la Prison Hennequin en logements, devraient faire bouger le marché. Si certains biens ne subissent pas la conjoncture, comme ces 2 pièces troyens de 42 et 45 m² vendus 316 500 € et 338 500 € soit 7 500 € le m², les notaires de l'Aube n'ont pas d'indicateurs sur les transactions d'appartements neufs. La hausse du prix des matériaux semble en avoir stoppé l'activité. Pour Maître Julien Chaton, notaire de l'Aube, « *le marché s'inscrit dans l'évolution sociétale. La pierre restera toujours une valeur refuge même si elle doit traverser des crises* ». L'obligation de Diagnostic de performance énergétique fait chuter les prix des biens jusqu'à 30 % de leur valeur. « *C'est le moment de faire des bonnes affaires pour ces biens qui ne répondent pas aux critères,* souligne Maître Michèle Dal Farra. *La loi n'interdit pas de les vendre mais les acquéreurs ont l'obligation de les rénover.* » Des affaires restent donc à faire.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

LE PROFIL DES PROPRIÉTAIRES DANS L'AUBE

76 % des acquéreurs sont Aubois.
50% de professions intermédiaires et retraités.
27 % ont entre 30 et 39 ans.
50 % ont entre moins de 29 ans et 39 ans.
Les jeunes ne redoutent pas les trajets et investissent en Champagne crayeuse qui est le secteur où le prix des maisons a le plus baissé (-10,3 % pour un prix moyen de 119 k€).

Social

L'Urssaf s'engage à renforcer la qualité des données sociales déclarées

La Direction de la sécurité sociale (DSS) et l'Urssaf ont signé une feuille de route 2024-2025 sur les actions à mener pour garantir la conformité des données sociales. L'objectif : renforcer la qualité des données déclarées par les employeurs pour garantir l'exactitude des droits sociaux acquis par les salariés, lutter contre le non-recours aux prestations et réduire les cas de fraude. En tant que premier collecteur des données sociales, l'Urssaf joue un rôle clé dans la fiabilisation des données déclarées par les employeurs dans les déclarations sociales nominatives (DSN*).

En 2023, l'Urssaf a intensifié la fiabilisation des DSN dont elle est destinataire, et a déployé une gamme de services visant à accompagner les déclarants dans leurs démarches. Son objectif est de réduire le nombre d'erreurs déclaratives fragilisant les droits des salariés, et d'assurer un versement exact des prestations sociales, telles que les retraites versées par l'Assurance retraite. Ainsi, l'Urssaf a mis en oeuvre 95 points de contrôles différents sur les déclarations dès le dépôt de la DSN ou à la date d'exigibilité, qui donnent lieu à l'envoi d'une information à l'entreprise en cas d'anomalie. La mise en oeuvre de ces vérifications au plus tôt facilite la correction immédiate. Ce sont près de 6 millions d'anomalies déclaratives comptabilisées au niveau des établissements et 13,3 millions de situations individuelles qui ont été signalées aux déclarants pour être corrigées.

On peut noter une amélioration de la qualité des données déclarées de près de 52% entre les mois de janvier et décembre 2023 sur les contrôles réalisés chaque mois sur cette période. Conformément aux objectifs fixés dans le cadre de la Convention d'objectif et de gestion 2023-2027 de l'Urssaf, l'Urssaf et la Direction de la sécurité sociale ont bâti un plan d'actions à engager en 2024 et 2025 pour renforcer encore davantage la fiabilité des données déclarées. Ces actions contribueront tout particulièrement à faciliter le déploiement de la « Solidarité à la source » qui consiste à automatiser le calcul et l'attribution de certaines prestations sous condition de ressources à partir des données déclarées par les employeurs. Dans cette perspective, le montant net social (MNS) des revenus salariés de chaque individu, qui sert de référence au calcul des droits au RSA et à la Prime d'activité, donne d'ores et déjà lieu à de premières actions de fiabilisation par l'Urssaf, dès la réception des déclarations de salaire des employeurs. Le plan d'actions 2024-2025 se décline en trois axes, dont le déploiement opérationnel sera assuré par l'Urssaf :

- Fiabilisation des données sociales individuelles (salaire, durée de travail...),
- Fiabilisation de données pour les besoins des partenaires à qui l'Urssaf reverse les cotisations sociales,
- Renforcement de l'accompagnement des entreprises déclarantes dans la prévention et dans la correction des anomalies sur leurs déclarations.

En bref

DKER IMMOBILIER
2, Rue Nanteuil 51100 Reims
www.dker-immobilier.fr
contact@dker-immobilier.fr
03 26 85 64 76

L'emplacement exceptionnel de la Résidence Josepha a conduit la société SPI Promotion et l'architecte Jean-Philippe THOMAS à imaginer une construction alliant neutralité et générosité.

Le bâtiment aux lignes épurées est entièrement dédié à l'habitation. Il présente, sur quatre niveaux, six appartement modernes et donctionnels, réalisées avec des matières brutes et lumineuses.

2 appartement de type 4 sont encore disponibles, à visiter sans plus attendre.

Contactez notre agence pour en savoir plus !

Carte professionnelle n°CPI5102201600004771
Garantie GALIAN n°GF0000506599 - 807 646 245 R.C.S REIMS

Industrie. **Leader européen et troisième producteur mondial de l'emballage en verre pour les boissons et les produits alimentaires, l'usine Verallia de Oiry (Marne) poursuit son développemement de la filière du recyclage en France.**

Verallia axe sa stratégie autour du recyclage

VERALLIA

Le verre est d'abord chauffé à 1 600°C avant d'être moulé dans des gabarits personnalisés.

En 2024, la collecte du verre ménager fête ses 50 ans. L'occasion pour Verallia France de renforcer son activité autour du recyclage du verre, notamment sur son site de Oiry, dans la Marne. Fort d'une histoire de plus de 200 ans, le groupe est devenu indépendant du groupe Saint Gobain en 2015. « *L'entreprise a d'ailleurs retrouvé des lettres de Madame Clicquot datant du XIX^e siècle* », note Nicolas Le Feuvre, Directeur Verre Recyclé France. Aujourd'hui, Leader européen et troisième producteur mondial de l'emballage en verre pour les boissons et les produits alimentaires, le groupe est composé de 34 usines verrières, 5 usines de décor et 19 centres de traitement du calcin dans 12 pays différents. Il a généré près de 3,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2023. « *Nous produisons près de 16 milliards de bouteilles et pots en verres pour fournir 10 000 entreprises. Nous sommes d'ailleurs les fournisseurs d'entreprises comme Bonne Maman ou Nutella. Verallia est présent au quotidien, du petit déjeuner à l'apéro. Ce n'est pas tout : nous sommes la seule usine française à produire des grands contenants, au dessus de quatre litres* », explique Nicolas Le Feuvre.

POURQUOI UTILISER LE CALCIN ? LES CHIFFRES

Le calcin constitue aujourd'hui la principale matière première des verriers. Son taux d'incorporation dans les fours pourrait techniquement atteindre jusqu'à 95 % pour certaines teintes.
En ajoutant 10 points de calcin supplémentaire dans le processus de production, les émissions de CO2 d'un four verrier diminuent de 5 % et sa consommation énergétique de 2,5 %. Le recyclage d'une tonne de calcin permet ainsi d'économiser en moyenne 1,2 tonne de matières premières vierges.

Données Verallia : *https://www.verallia.com/recyclage/*

LEADER DU RECYCLAGE

« *Notre ambition est de redéfinir la production, la réutilisation et le recyclage du verre afin d'en faire le matériau d'emballage le plus durable au monde d'ici 2050* », déclare Maud Dubois, directrice marketing France chez Verallia. Le verre est une matière durable, recyclable à l'infini, inerte, non polluante et hautement conservatrice. « *C'est une matière d'avenir offrant de multiples opportunités* », ajoute le directeur du département Verre recyclé. « *Pour économiser les matières premières et réduire notre consommation d'énergie, nous utilisons de plus en plus de calcin, du verre issu des déchets de production, de la collecte sélective des déchets ou des conteneurs de recyclage. Ce calcin est ensuite mélangé à d'autres matières premières comme du sable, du carbonate de sodium et du calcaire. Ce mélange est ajusté en fonction du type de verre souhaité, ce qui requiert un savoir-faire unique variant d'une usine à l'autre. Après mélange, le matériau est chauffé à environ 1 600°C et moulé dans des gabarits personnalisés* », explique Maud Dubois.

Grâce notamment à des partenariats avec les collectivités, plus de deux millions de tonnes de verre sont recyclées chaque année, ce qui représente environ quatre bouteilles sur cinq. « *Le recyclage est devenu un pilier stratégique pour notre entreprise, au même titre que l'innovation et la responsabilité sociétale. Il contribue à l'économie circulaire nationale*, souligne Nicolas Le Feuvre. *Ainsi, les enjeux du recyclage pour notre entreprise reposent principalement sur la sensibilisation du public et la promotion du verre comme matériau durable.*»

DEUX USINES DANS LA RÉGION

Verallia est implantée à la fois à Oiry, près d'Épernay dans la Marne, et à Cuffies, près de Soissons dans l'Aisne. Un point de collecte du verre est également situé à Rosay, à proximité de ces deux sites, pour assurer une approche centrée sur la proximité. « *La localisation du site à Oiry nous permet de nous rapprocher de la filière du champagne. Nous comptons aujourd'hui de nombreuses Maisons de champagne parmi nos clients en raison de notre vaste gamme de bouteilles. Ces produits sont également très durables, composés d'un taux élevé de calcin, pouvant atteindre jusqu'à 95% dans certaines bouteilles. Par exemple, pour le 140^e anniversaire de la maison Mumm, nous avons produit une bouteille très spéciale, laquelle a d'ailleurs remporté plusieurs grands prix internationaux.* », précise Nicolas Le Feuvre. Avec de telles ambitions, Verallia se positionne désormais comme l'un des acteurs clés de la décarbonation de l'industrie en Europe et dans le monde...

Manon Marcuzzi

L'usine de Oiry s'est lancé dans l'utilisation du verre recyclé pour créer les bouteilles de champagne.

Entreprise. **Forte d'une soixantaine de membres, l'association veut attirer de nouveaux dirigeants pour contribuer à ses ateliers et diffuser les bonnes pratiques notamment.**

Les dirigeants responsables de la Marne recrutent !

DR

Le bureau de l'association est déjà parvenu à fédérer une soixantaine d'entreprises représentant au total près de 13 000 salariés.

Vous êtes un dirigeant d'entreprise marnais, convaincu de l'importance de transformer votre organisation pour répondre aux défis environnementaux, climatiques, sociaux et sociétaux ? Et vous croyez au pouvoir de l'échange entre pairs et à l'inspiration que peuvent offrir les expériences d'autres dirigeants ? Dans ce cas, le collectif des Dirigeants Responsables de la Marne n'attend plus que vous. Créée en novembre 2022, l'association rassemble aujourd'hui une soixantaine d'entreprises représentant au total près de 13 000 salariés, avec un objectif : « *Agir ensemble et désiloter les forces vives du territoire* », précise David Baron, le président de l'association. Au cours de sa première année d'existence, celle-ci a mis en place des ateliers thématiques couvrant quatre sujets inscrits au cœur des préoccupations des entreprises : la décarbonation, l'ancrage territorial, le transport et la mobilité, ainsi que le bien-être des parties prenantes.

« *Ces ateliers sont le cœur du réacteur de notre association* », ajoute David Baron. « *Dans ces ateliers, ensemble, nous co-produisons, nous partageons les expériences de nos réussites comme de nos échecs, nous évoquons les points de vigilance et les enjeux qui se présentent à nous.* » Des ateliers qui débouchent ensuite sur une production de fiches pratiques sur les différentes problématiques abordées. Parcs de véhicules électriques, emballages, groupes électrogènes, transport de marchandises… « *Nous avons déjà édité une trentaine de fiches, à disposition de tous les membres, et qui comprennent les enjeux abordés, les démarches à suivre, les contacts utiles et les coordonnées des référents au sein de l'association.* »

DÉMARCHE D'OUVERTURE ET PARTENARIATS

Mais les Dirigeants Responsables de la Marne ne se contentent pas d'agir auprès de leurs membres, leur collectif est également tourné vers l'écosystème du territoire avec la mise en place d'événements, comme la conférence du réalisateur militant écologiste Cyril Dion en novembre 2023 ou plus rcemment l'organisation d'une soirée dédiée à l'impact RSE comme vecteur de performance, en partenariat avec le Réseau entreprendre. Sans oublier des partenariats et une présence auprès des acteurs locaux, associations, chambres consulaires et autres organisations patronales. « *On sent qu'il se passe quelque chose sur le territoire, que ce soit auprès des entreprises, des institutions ou des collectivités.* » Une démarche d'ouverture qui se poursuit au quotidien, avec un appel aux entreprises qui souhaiteraient venir découvrir le collectif et pourquoi pas y adhérer si affinités (renseignements par mail à : *marne@dirigeants-responsables.fr*).

« *Pour l'année 2024, notre objectif est double*, souligne David Baron : *encourager l'adoption de pratiques RSE innovantes dans la gestion d'entreprise et stimuler la réflexion sur des thématiques communes pour favoriser l'engagement et améliorer la qualité et la performance globale des entreprises membres* ».

Benjamin Busson

Santé. **L'entreprise s'apprête à commercialiser ses programmes de rééducation physique en réalité virtuelle pour le secteur médical.**

H'ability, la santé en mouvement

MBP

Un masque de réalité virtuelle et des jeux étudiés pour simuler l'action et générer le mouvement.

Visualiser le mouvement pour mieux se rééduquer. H'ability facilite la rééducation physique sous forme de jeux disponibles sur une plateforme et en immersion en réalité virtuelle. La startup développe des logiciels où le jeu favorise le bon mouvement. Un premier partenariat avec le CHU d'Angers et le centre de rééducation en 2020 lui permet de travailler sa proposition en codéveloppement avec des ergothérapeutes et des kinésithérapeutes.

Depuis, les collaborations se sont étoffées avec notamment le Centre de rééducation fonctionnel Pasteur 2 de Troyes et le centre Jacques Calvé à Berck-sur-Mer.

Certifiée dispositif médical de classe 1, la solution H'ability arrive désormais à sa phase de commercialisation. La responsable commerciale vient d'être recrutée et l'équipe se compose de trois développeurs, d'une chargée de produit et des deux associées. « *Nous complétons toujours notre solution en R&D par des exercices avec des objectifs thérapeutiques différents et surtout toujours avec cette vision que nous avons depuis les bancs de l'école de vouloir proposer un programme d'auto-rééducation à domicile. Le plus gros risque à anticiper en réalité virtuelle reste la chute en revanche pour quelqu'un opéré de l'épaule, cela pourrait être prescrit en complément des séances de kiné. C'est aussi envisageable pour des maladies dégénératives comme Parkinson* », explique Bérangère Henrion.

D'UN PROJET D'ÉTUDE À LA LEVÉE DE FONDS

H'ability prend ses sources à l'EPF de Troyes lors d'un concours Hackathon en 2018, où Bérangère Henrion et Marie-Odile Mc Keeney, alors étudiantes ingénieures, ont 24 h pour trouver une innovation pour répondre aux besoins de Léandre, touché d'hémiparésie après un AVC infantile. L'adolescent subit une paralysie partielle de la moitié du corps. Sensibilisée à son parcours de vie, l'équipe présente des prototypes pour rendre accessible et plus ludique la rééducation de Léandre grâce à la réalité virtuelle. Les années passent mais une fois diplômées, les deux ingénieures qui avaient gardé en tête l'intérêt de ce projet, se lancent.

Elles créent H'ability en 2021. L'entreprise est incubée à la Technopole de l'Aube et épaulée par 400 k€ de subventions attribuées par la BPI et la Région Grand Est dans le cadre de Scal'E-nov. Les partenariats arrivent et la startup recrute pour asseoir son projet et développer les logiciels de rééducation.

Désignée lors d'un appel à projet, H'ability fait partie des vingt lauréats sélectionnés par la French Tech Grand Paris et le Digital Medical Hub pour participer au projet HIIT. « *Le projet porte sur les entreprises qui agissent sur la santé en numérique. Nous bénéficions de six journées de coaching pour mieux appréhender la réglementation et comment les médecins travaillent* ». Les formations abordent également le financement de la santé numérique et l'accès au marché. Un sujet d'actualité pour H'ability qui s'apprête à lever 600 k€ pour déployer la commercialisation. La startup travaille avec 30 partenaires et accompagne 800 patients. En mai, H'ability est invitée par la Fédération hospitalière de France au salon parisien Santexpo de la porte de Versailles. La startup y présentera ses solutions sur l'espace Innovation.

Marie Béatrice Padirac

En bref

Avocats

Lorem Avocats, un duo pour le droit des affaires

Ouvert depuis octobre 2023 et inauguré le 21 mars 2024, le cabinet Lorem est dirigé par les avocats rémois Xavier Albertini et Benoît Decamps. « *Notre cabinet est l'histoire d'une rencontre qui date d'il y a 8 ans dans un précédent cabinet. Malgré nos parcours différents, nous nous sommes assez rapidement retrouvés dans une même approche du métier d'avocat et de ses évolutions* », souligne Benoît Decamps. Spécialisé en droit fiscal, droit des sociétés et droit du patrimoine, le nouveau cabinet intervient en droit des affaires, particulièrement pour les créations, restructurations et cessions de sociétés. « *Nous intervenons aussi en matière de droit fiscal, en lien avec toutes les décisions professionnelles ou patrimoniales des dirigeants d'entreprises* », poursuit Xavier Albertini. Quant aux secteurs d'activités concernés par ses interventions, ils vont de l'industrie aux professions libérales, en passant par les exploitations agricoles et viticoles, notamment dans le cadre d'une valorisation ou d'une anticipation de transmission d'une exploitation. À la tête d'une équipe de quatre collaborateurs, les deux avocats rémois prônent « *la réactivité, le sur-mesure et une relation de proximité avec les chefs d'entreprise du territoire, sur fond de discrétion et de confidentialité à toute épreuve* ».

Justice. **Le Bâtonnier du Barreau des Ardennes tire la sonnette d'alarme sur les manques d'effectifs du Tribunal de Charleville-Mézières.**

« Aujourd'hui, notre juridiction est quasiment à l'arrêt »

DR

Me Ahmed Harir, Bâtonnier du Barreau des Ardennes.

Fin mars, le Garde des Sceaux annonçait des renforts d'effectifs pour l'ensemble des juridictions sur le territoire national avec l'arrivée d'ici 2027 de 1 500 magistrats, 1 800 greffiers et 1 100 attachés de justice. Un effort sans précédent pour le monde judiciaire, globalement salué par tous ses acteurs. Mais du côté de Charleville-Mézières, les avocats ne parviennent pas à se réjouir de ces annonces. Si, comme l'ensemble de leurs confrères hexagonaux, ils admettent que ces renforts (4 magistrats, 3 greffiers et 4 attachés de justice) vont dans le bon sens, c'est la situation d'urgence dans laquelle se trouve leur tribunal depuis des mois qui prend le dessus. *« Aujourd'hui, notre juridiction est quasiment à l'arrêt »*, ne décolère pas Me Ahmed Harir, le Bâtonnier du Barreau des Ardennes, qui n'hésite pas à comparer la situation actuelle à celle connue pendant la crise du Covid. *« La situation est absolument catastrophique, le Tribunal judiciaire ne fonctionne quasiment plus »*, estime-t-il , pointant *« des carences extrêmement graves »*, voire même *« un déni de justice »*. Des mots forts et assumés. Début avril, Me Harir a pris la plume pour écrire, au nom des 65 avocats du Barreau, au Garde des Sceaux Eric Dupond-Moretti afin de lui rendre compte de la situation, détaillant l'ensemble des blocages et des dysfonctionnements causés par un sous-effectif chronique.

Le Bâtonnier se veut très clair : *« Il ne s'agit pas de mettre en cause les magistrats ni les chefs de cour qui font ce qu'ils peuvent avec les moyens dont ils disposent. Le Premier président de la Cour d'appel de Reims, conscient de nos difficultés nous a attribué trois juges placés et il pouvait difficilement faire plus. Dans cette situation, magistrats et avocats sont dans le même bateau ».*

DES AVOCATS EN SOUFFRANCE

À titre d'exemple, Me Harir rappelle notamment que 83 délibérés sont en attente depuis septembre 2023 au niveau de la Chambre civile ou que de nombreuses audiences sont reportées voire *« annulées sans prévenir »*. Du côté des prud'hommes, la situation n'est pas plus reluisante : *« Aucune audience de départage n'a eu lieu en 2023 »*, souligne-t-il *« Seules deux audiences se sont tenues en 2024 et certains dossiers sont en délibéré depuis trois ans »*. Le Bâtonnier énumère : *« Au niveau du pôle social, il n'existe pas d'audience de plaidoirie en contentieux général et 86 dossiers sont en attente de fixation »*. Tribunal correctionnel, instruction, aide juridictionnelle, chambre de la famille, expertises… tous les secteurs d'activités sont impactés.

Résultat, les justiciables sont soumis à plusieurs mois d'attente avant d'obtenir une décision. Mais la situation impacte également les avocats du Barreau qui doivent faire face à une situation inédite. *« Les avocats se trouvent dans une situation de souffrance au travail entraînant un risque réel d'impossibilité de poursuivre l'activité, liée à des problèmes de trésorerie »*, alerte le Bâtonnier. Car dans la réalité, les reports d'audiences et les attentes de délibérés ne permettent pas aux avocats de facturer leurs honoraires à leurs clients. *« Certains confrères nous disent qu'ils ne pourront pas payer leurs charges, certains nous disent même qu'ils ne pourront pas tenir jusqu'en juillet. Attention, danger ! Nous risquons d'avoir des cabinets d'avocats sinistrés »*.

La perspective de l'arrivée des premiers effectifs en septembre 2024 ne suffit donc pas à rassurer les avocats ardennais qui sont déjà à bout et qui savent aussi que ces effectifs ne seront pleinement opérationnels qu'en fin d'année.

La pilule est d'autant plus difficile à avaler qu'ils s'estiment délaissés par la Chancellerie au profit des juridictions de la région parisienne, qui ont bénéficié d'effectifs renforcés dans le cadre des Jeux Olympiques. Plus mobilisé que jamais, Me Harir se dit aujourd'hui bien déterminé à obtenir un geste de la part du Garde des Sceaux, avocat de profession, qui ne peut rester, selon lui, insensible aux problématiques de ses confrères ardennais. *« J'attends un retour et surtout du concret de la part de la Chancellerie, je ne lâcherai pas »*, prévient le Bâtonnier.

BENJAMIN BUSSON

" LA LUMIÈRE EST AU BOUT DU TUNNEL "

Comme tous les chefs de cour, le Premier président de la Cour d'appel de Reims, Christophe Regnard, a été associé depuis plusieurs mois dans les choix de répartition des effectifs entre les différentes juridictions de son ressort. *« Les chiffres sont connus de longue date mais le principe même de ces créations de postes est une excellente nouvelle »*, souligne-t-il. *« Le budget de la Justice va passer de 9,6 à 11 milliards d'euros en 2027, cela représente un effort colossal. »*

Reste qu'entre le temps de la décision gouvernementale et les sorties d'école (la durée de la formation à l'ENM est de 31 mois), les effets ne seront pas immédiats. *« Nous verrons les premières améliorations à partir de 2025 et plus encore dès 2026. Les réels effets positifs interviendront à partir de 2027 »*, souligne le Premier président. *« La situation était catastrophique, ce rattrapage va permettre de travailler mieux. »*

Dans le monde judiciaire, si on reconnaît la portée de l'effort, on estime aussi qu'il faudra le poursuivre après 2027. *« C'est très bien. Est-ce que c'est suffisant ? Nous verrons. Cela dépendra aussi de l'évolution des lois et des contentieux dans les prochaines années, car nous savons que le législateur est très inventif en la matière ».*

Interrogé sur la situation de la juridiction de Charleville-Mézières, pointée par Me Harir, Christophe Regnard va dans le sens du Bâtonnier. *« Sur 19 magistrats du siège, quatre postes sont vacants et trois magistrats sont en arrêt maladie. On ne peut pas gérer à 12 magistrats ce que l'on devrait faire à 19 ».* S'il a dépêché trois de ses cinq juges placés, il n'a pu en faire davantage au risque *« de mettre les tribunaux de Reims et de Châlons dans le rouge vif ».*

D'autant que, comme nombre de petits tribunaux de Province, peu attractif, le tribunal de Charleville ne fait pas l'objet de demandes d'affectations. Il ne peut compter que sur les sorties d'écoles et celles-ci ont été attribuées en 2023 en priorité à Marseille et à la région parisienne, en prévision des JO de Paris 2024. *« Il faut encore être patient, la lumière est au bout du tunnel »*, admet le Premier président, compréhensif envers les avocats ardennais, et qui se veut rassurant sans surjouer l'optimisme .

« Dès septembre, la juridiction sera à plein effectif, mais il faudra attendre fin 2024 pour retrouver une activité normale et résorber petit à petit la situation. Nous avons l'expérience de la situation post-covid pour assurer la reprise de l'activité, pour sortir d'une pénurie et pour retrouver une situation saine en quelques mois ».

Industrie. **Jusqu'alors concurrents, Valdo Manutention et ACMP ont fusionné depuis le 11 janvier 2024, sur un même site.**

Valdo Manutention et ACMP rassemblés

DR

Alain Casetta à gauche et Jonathan Robles, à droite, ont été les deux protagonistes de ce rapprochement.

Spécialisées toutes les deux dans la fabrication de convoyeurs aériens, Valdo Manutention et ACMP se sont unies sous le vocable Valdo Manutention-ACMP Convoyeurs Aériens.

« Le Pdg d'ACMP, *Alain Casetta, voulant faire valoir ses droits à la retraite et n'ayant pas de successeur attitré, il voulait vendre son usine. J'ai donc mis les pieds dedans et racheté les bâtiments car ACMP travaillait dans le même secteur d'activité en fabriquant la même gamme de produits* », explique Jonathan Robles, dirigeant de Valdo Manutention.

Le vendeur, dirigeant d'ACMP depuis 1990 en prenant le relais de son père Angelo, le fondateur de la société, est sur la même longueur d'onde. « *Céder son entreprise à un concurrent direct s'engageant à reprendre l'entièreté du personnel en place n'est pas une chose négligeable. Dans ce type d'opération, cela ne se passe pas toujours aussi bien. Là, il n'y a pas de dommages collatéraux et notre PME familiale va perdurer. C'est bien là l'essentiel. Cela me permet, en tout cas, de partir en beauté.* »

Valdo Manutention-ACMP Convoyeurs Aériens, le nouveau vocable de cette entité, va constituer un ensemble industriel d'une trentaine de personnes regroupées à Vireux-Molhain dans 3 200 m² de bâtiments. Les deux structures qui avaient été créées la même année, en 1987 vont donc vivre maintenant une histoire commune.

Fondée par Angelo Casetta, le père d'Alain, en 1987, ACMP (onze salariés à Vireux-Molhain, 1,2 million d'euros de CA) œuvre dans trois activités : les convoyeurs aériens mais aussi la mécano-soudure et le chauffage et l'installation de produits thermiques pour les particuliers. De son côté, adossée depuis 2018 au groupe hollandais, Railtechniek, Valdo Manutention (20 employés, 1,7 million d'euros de chiffre d'affaires dont 25 % à l'export), est implantée à Givet depuis 2006 et a son siège social à Fontenay-Tresigny (Seine-et-Marne).

Les deux entités travaillent dans les mêmes secteurs d'activités : industrie, automobile, agroalimentaire, traitement de surface et peinture et aussi des sociétés d'engineering. Avant de partir définitivement en retraite, Alain Casetta accompagne actuellement la nouvelle société avant de mettre fin à une belle saga familiale qui aura duré 36 ans. Jonathan Robles, qui va le remplacer à la tête de Valdo Manutention-ACMP, attend beaucoup de ce rapprochement : « *Grâce à cette entente, nous allons développer nos capacités de production, être plus solide dans l'activité des convoyeurs, augmenter notre chiffre d'affaires et faire évoluer notre volume d'affaires. C'est un nouveau challenge.* »

PASCAL REMY

143,46

Au premier trimestre 2024, la variation en glissement annuel de l'indice de référence des loyers ne peut excéder 3,5 %. L'indice de référence des loyers s'établit donc à 143,46. Par dérogation, la variation en glissement annuel de l'indice de référence des loyers ne peut excéder 2,5 % dans les collectivités régies par l'article 73 de la Constitution (régions et départements d'Outre-mer) et 2,0 % dans la collectivité de Corse. L'indice de référence des loyers s'établit par conséquent à 140,70 dans les collectivités régies par l'article 73 de la Constitution et à 139,33 dans la collectivité de Corse. (INSEE)

+ 0,2 %

En mars 2024, l'indice des prix à la consommation (IPC) ralentit sur un mois : +0,2 %, après +0,9 % en février. La hausse des prix s'explique par l'augmentation saisonnière des prix des produits manufacturés (+1,3 % après +0,5 %) et une légère augmentation de ceux du tabac (+0,4 % après +1,6 %). Sur un mois, les prix de l'alimentation et des services sont stables (après respectivement -0,3 % et +0,8 %). À l'inverse, les prix de l'énergie diminuent (-0,7 % après +4,1 %). Corrigés des variations saisonnières, les prix à la consommation se replient de 0,4 % en mars 2024, après +0,5 % en février. Sur un an, les prix à la consommation augmentent de 2,3 % en mars 2024, après +3,0 % en février. (INSEE)

+ 0,2 Mds

En février 2024*, le solde commercial de la France est en hausse de 0,2 milliard d'euros et atteint - 6,0 milliards d'euros après cinq mois d'améliorations successives. Sur le mois, les exportations augmentent de 0,1 milliard d'euros pour s'établir à 50,3 milliards d'euros, tandis que les importations diminuent d'autant et atteignent 56,3 milliards d'euros. En février 2024, le solde énergétique s'améliore de 0,1 milliard d'euros, porté en grande partie par la baisse des volumes de produits énergétiques échangés. Le solde des biens de consommation est stable et reste excédentaire. La balance des biens d'investissement se détériore de 0,1 milliard d'euros et celle des biens intermédiaires s'améliore d'autant. (INSEE)

La Bourse

COTATIONS AU 11/04/24

Variation sur la semaine

Données transmises par la Caisse d'Epargne Grand Est Europe

Actions

CAC 40	8 045,38	- 1,32%
SBF 120	6 088,17	- 1,27%
Nikkei	39 581,81	+ 0,33%
Dow Jones	38 883,67	- 0,62%
Eurostoxx 50	5 000,83	- 1,35%

Devises (euros contre...)

1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,0744	- 1,13%
Livre Sterling	0,8549	- 0,34%
Yen	164,26	- 0,34%
Dollar/Yen	152,86	+ 0,80%

Swaps

Euribor 5 ans	2,839	+ 0,131
Euribor 10 ans	2,728	+ 0,087

Marché monétaire

Ester	3,907	- 0,004
Euribor 1 mois	3,879	+ 0,002
Euribor 3 mois	3,906	+ 0,015
Euribor 6 mois	3,862	+ 0,018
Euribor 12 mois	3,729	+ 0,066

France Etat

BTAN 2 ans	3,079	+ 0,123
BTAN 5 ans	2,789	+ 0,106
OAT 7 ans (TEC	2,777	+ 0,094
10) OAT 10 ans	2,938	+ 0,077
OAT 30 ans	3,372	+ 0,020
OAT 50 ans	2,868	+ 0,000

Courbes des taux de France

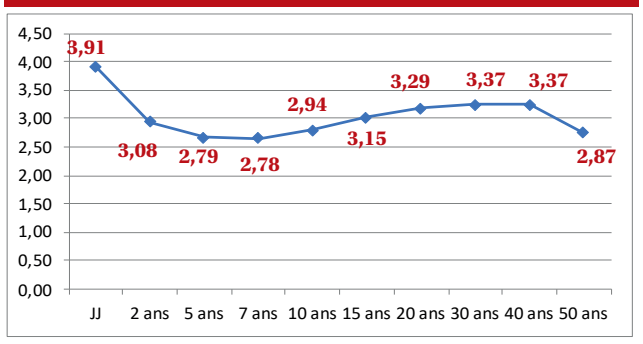

Valeurs Régionales (variation 2022 %)

ArcelorMittal	25,67	- 0,02
BNP Paribas	66,73	+ 6,61
Carrefour	16,10	- 2,81
Crédit Agricole	14,05	+ 9,32
Exel Industries	56,80	+ 5,19
L.V.M.H.	793,00	+ 8,10
Laurent-Perrier	122,50	+ 1,24
Michelin	35,08	+ 8,07
Nexans	97,00	+ 22,40
Kering	356,95	- 10,54
Haulotte-Group	2,26	- 10,67
Rallye	0,05	- 62,86
Remy Cointreau	93,25	- 18,91
Renault	50,32	+ 36,35
Saint-Gobain	72,72	+ 9,09
Sanofi-Aventis	88,12	- 1,83
Société Générale	25,15	+ 4,68
Vallourec	17,73	+ 26,38
Veolia	28,59	+ 0,11
Vinci	112,90	- 0,70
Vranken-Pommery	15,90	- 0,63

Emprunts d'Etat	Japon	USA	Euro
JJ	-0,40	5,41	3,91
2 ans	0,27	4,94	2,97
5 ans	0,49	4,59	2,47
10 ans	0,86	4,54	2,44
30 ans	1,94	4,63	2,56

Les taux d'intérêt dans la finance décentralisée

La blockchain est une technologie de stockage et de transmission de l'information permettant, entre autres, d'échanger des actifs numériques. Les données des transactions, regroupées au sein de blocs sécurisés par cryptographie, sont enregistrées dans un registre distribué, décentralisé, immuable et transparent. Les blockchains dites « publiques » n'ont ni organe central de contrôle ni restriction d'accès : quiconque peut y consulter les données enregistrées et y soumettre de nouvelles transactions. Ainsi, la blockchain permet de réaliser diverses opérations au moyen de programmes informatiques appelés smart contracts (ou contrats intelligents) exécutant les conditions d'un accord entre des parties prenantes selon des contraintes prédéfinies inscrites dans le code informatique. Le concept de smart contract a permis l'émergence d'un écosystème d'applications financières déployées sur des infrastructures blockchain : on parle de finance décentralisée (DeFi). L'une de ses applications permet d'emprunter et de prêter des crypto-actifs contre un autre crypto-actif déposé en garantie, typiquement un stablecoin, de façon similaire aux opérations de repo dans la finance traditionnelle. Les plateformes comme Aave et Compound déploient un smart contract qui exécute le transfert de propriété des crypto-actifs et détermine un taux d'intérêt sans avoir recours à un intermédiaire. Ce système de collatéralisation doit limiter le risque de crédit pour le prêteur, mais ne le fait pas disparaître. Il existe des risques pour le prêteur si la valeur du collatéral (l'actif B dans le schéma) s'effondre, s'il y a de la contagion entre les différents crypto-actifs déposés en collatéral (voir l'article de Tovanich, Kassoul, Weidenholzer et Prat, 2023). Ce billet de blog étudie les données directement disponibles sur la blockchain Ethereum, qui représente près de 80% de l'activité de la DeFi. Deux plateformes DeFi sont analysées : AAVE et Compound. À titre d'illustration, selon Defillama, au 1er septembre 2023, Aave comptait 4,5 milliards de dollars verrouillés dans ses smart contracts, dont 85 % sur la blockchain Ethereum. Afin d'extraire ces données, la Banque de France a déployé dans son cloud un nœud d'archive, c'est-à-dire archivant l'ensemble des données, y compris les états historiques, depuis la création de la blockchain, et se synchronisant en temps réel au réseau mondial Ethereum. Ce nœud permet de maitriser la chaine de collecte des données historiques sans avoir recours à un fournisseur de données tiers. Nous avons ensuite collecté plus d'un million de transactions de prêt et d'emprunt sur les plateformes Aave et Compound pour trois stablecoins : USDC, USDT et DAI, tous trois visant un taux de change de 1 jeton pour 1 dollar américain. (*suite : https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/les-taux-dinteret-dans-la-finance-decentralisee*)

Banque de France

Une activité nucléaire qui participe au développement de l'économie régionale

Nucléaire. En puissance installée comme en production, les trois centrales régionales font du Grand Est la deuxième région électronucléaire française. La filière, au passage largement exportatrice, emploie plus de 3 000 salariés directs et plus de 4 000 salariés indirects.

Depuis 2020, date de la fermeture du site de Fessenheim (deux réacteurs de 900 MWe), le Grand Est compte trois sites de production d'électricité nucléaire : Cattenom (quatre réacteurs), en Moselle, Chooz (deux réacteurs), dans les Ardennes et Nogent-sur-Seine (deux réacteurs), dans l'Aube. Les huit réacteurs de cet ensemble représentent une puissance électrique totale de 10,7 gigawatts soit 18% du potentiel de production d'énergie électrique d'origine nucléaire en France.

La présence des centrales nucléaires a un effet significatif sur l'emploi des trois départements dans lesquels elles sont implantées. Ces trois établissements, propriétés d'EDF, génèrent 7 250 salariés directs et liés (3 080 emplois directs, plus de 4 000 indirects, 2 050 indirects fournisseurs et 2 120 emplois issus de la consommation des ménages). Les salariés liés à la présence des trois sites nucléaires représentent, avec leur ménage, près de 20 000 personnes. L'emploi direct ou lié est fortement concentré autour des trois centrales. Directement, les emplois des trois sites nucléaires sont ainsi répartis : 1 460 à Cattenom, 810 à Chooz et 810 également à Nogent-sur-Marne.

Gardiennage, accueil, ménage, nettoyage industriel, la quasi-totalité de ces emplois indirects est localisée a proximité des sites de production d'électricité. Les trois-quarts des salariés d'EDF résident au sein du territoire d'inscription de la centrale qui les emploient, soit 90% des salariés pour Chooz et près de 70% pour Cattenom. Au-delà de ces zones de proximité, la consommation des travailleurs liés aux centrales profite aux pôles urbains voisins. C'est le cas, par exemple, pour la ville de Metz qui compte une centaine d'emplois liés à la centrale de Cattenom.

Les territoires d'inscription, ou zones influencées par l'activité des centrales, sont de tailles très différentes : 128 000 habitants pour Cattenom, 33 300 pour Chooz et 58 800 pour Nogent-sur-Seine. Même constat pour les parts de population liées aux trois sites : 3,4% pour Cattenom, 10,8% pour Chooz et 4,9% pour Nogent-sur-Seine. Ces trois territoires cumulent près de 220 000 habitants qui résident le plus souvent dans des communes peu ou très peu denses.

La centrale de Nogent-sur-Seine génère près de 1 840 emplois dans l'Aube.

LE NUCLÉAIRE STIMULE L'EMPLOI INDUSTRIEL

La présence des centrales nucléaires stimule d'abord l'emploi industriel, ne serait-ce que par l'emploi direct (3 800 salariés). De plus, 700 emplois industriels relèvent de l'emploi indirect induit. Au rang de ces emplois figurent le traitement et l'élimination des déchets dangereux, la fabrication et réparation des structures métalliques, de machines et équipements mécaniques, d'ouvrages en métaux, ou d'équipements électriques. La part de l'industrie dans l'emploi indirect varie selon les centrales et conjoncturellement selon les opérations programmées. Entre 2018 et 2019, cette part est de 45% pour Cattenom, 28% pour Chooz et 18% pour Nogent-sur-Seine. Les services aux entreprises sont le premier secteur à bénéficier de l'emploi indirect lié aux centrales, avec 860 emplois détectés. Par ailleurs figurent les 480 emplois du nettoyage industriel, du gardiennage ou des ménages, les 380 emplois de la construction ou encore 220 autres emplois induits. Les secteurs de l'administration publique, de la santé, de l'enseignement, du commerce, des transports ou de la restauration, liés à l'activité des trois centrales, représentent près de 2000 autres emplois induits.

LA CENTRALE DE CHOOZ DANS UN TERRITOIRE EN DÉPRISE

La mise en service du deuxième réacteur de Chooz en 1996, dans un département qui fait face depuis un demi-siècle à la désindustrialisation et à la déprise démographique a été bénéfique aux Ardennes sans pouvoir cependant renverser les tendances négatives. La désindustrialisation de la pointe de Givet persiste, avec un emploi industriel qui est passé localement de 71% de l'emploi total à 35%, depuis 1975. Comparativement, la baisse dans le département va de 61 à 20%.

Le repli de l'emploi dans ce territoire d'inscription s'est accompagné d'une diminution de la population. Malgré l'apport de main-d'œuvre, les départs y excèdent les arrivées. Le solde démographique naturel est désormais négatif et la population est vieillissante. En cinquante ans, la part des jeunes (18 ans et moins), passe de 41 à 22%, celle des 65 ans et plus a quasiment triplé, de 9 à 23%.

L'activité de la centrale nucléaire représente 1 780 salariés, directs ou liés, concernant 4 790 personnes en 2020. La main-d'œuvre directe (810 emplois) est jeune - 50% des salariés ont moins de 37 ans - et qualifiée. On y compte 52% de professions intermédiaires et 33% pour les cadres et professions intellectuelles supérieures.

LA CENTRALE DE NOGENT-SUR-SEINE, PREMIER EMPLOYEUR

Mise en service en 1988, la centrale de Nogent-sur-Seine est, avec Michelin, le premier employeur du département de l'Aube. Les emplois directs (810 salariés) génèrent 1 840 emplois liés et concernent 4 980 personnes dans l'Aube, la Seine-et-Marne et l'Yonne. Les emplois créés ont plus ou moins remplacé ceux perdus dans l'habillement, le bois ou le transport. La zone d'influence de la centrale compte 58 000 habitants, dont 36% à Romilly-sur-Seine et Nogent-sur-Seine. Le territoire d'inscription est marqué par l'attractivité de la région parisienne. La croissance démographique de ce territoire est au diapason de celle du département de l'Aube (+0,6% annuellement depuis les années 80). Elle est portée par un excédent migratoire, conséquence de l'activité de la centrale nucléaire, composé d'habitants plus jeunes et plus diplômés. L'emploi industriel, 17% de l'emploi total du territoire, a mieux résisté qu'ailleurs avant de fléchir par la suite. C'est désormais le secteur tertiaire qui progresse de 70%, quand l'emploi dans l'industrie, fortement tourné vers les métiers de l'électricité, a été divisé par 2,5.

Gérard Delenclos

LE GRAND EST, 2E RÉGION PRODUCTRICE D'ÉLECTRICITÉ D'ORIGINE NUCLÉAIRE

Le Grand Est pèse près de 22% de la production nationale d'électricité d'origine nucléaire, occupant ainsi le 2e rang en 2021, derrière Auvergne-Rhône-Alpes et devant Centre-Val de Loire et Normandie. Ces quatre régions couvrent 80% de cette production. Le nucléaire pèse en moyenne sur les dernières années 70% de la production régionale d'électricité, devant l'hydraulique (9,7%) et le thermique et l'éolien (8,8% chacun).

La région produit (87 MWe) deux fois plus d'électricité qu'elle ne consomme (40,3 MWe). Elle a exporté, vers d'autres régions françaises et vers ses voisins européens, près de 47 MWe en 2021. Les trois centrales régionales pèsent 18% de la puissance nucléaire installée en France.

Vingt-cinq ans après sa mise en service, Chooz est la plus récente, et donc la dernière des centrales nucléaires construites en France. Ses deux réacteurs (1 450 MWe chacun) sont avec ceux de Civaux, dans la Vienne, les plus puissants jusqu'ici installés.

Agriculture. **Nommé rapporteur général du projet de Loi d'orientation pour la souveraineté agricole, le député de la Marne Eric Girardin présente les contours du texte qui va faire l'objet de discussions au cours des prochaines semaines.**

« *Un signal de confiance envoyé au monde agricole* »

Eric Girardin , pourquoi une Loi d'orientation agricole maintenant ?

Eric Girardin : Il faut savoir qu'une Loi d'orientation agricole n'a pas vocation à régler des problèmes conjoncturels et ponctuels, mais elle trace en perspective le devenir de l'agriculture à dix ans. La dernière datait de 2014, donc il était temps de dresser de nouvelles perspectives. La crise agricole de début 2024 a ensuite fait valoir un certain nombre de revendications, et le projet de loi sur lequel nous étions en train de travailler s'est vu nourrir de deux thèmes supplémentaires : la souveraineté agricole et alimentaire ainsi que la simplification. Aujourd'hui, on se trouve donc avec quatre titres :

- définir nos politiques, en faveur du renouvellement des générations au regard de l'objectif de souveraineté alimentaire de la France ;
- former et innover pour le renouvellement des générations et les transitions de l'agriculture ;
- favoriser l'installation des agriculteurs ainsi que la transmission des exploitations et améliorer les conditions d'exercice de la profession d'agriculteur ;
- sécuriser, simplifier et libérer l'exercice des activités agricoles.

BB

Eric Girardin a été nommé rapporteur général du projet de Loi d'orientation pour la souveraineté agricole qui devrait être adoptée avant l'été 2024.

Où en êtes-vous dans le calendrier ?

E.G. : Il y a encore du travail, parce que des auditions vont se mettre en place dans les prochaines semaines. L'idée c'est de présenter une trame et ensuite il reviendra aux organisations professionnelles et aux députés de faire vivre ce texte et de l'enrichir dans le respect de la feuille de route.

Qu'est-ce que cette loi devrait changer ?

E.G. : En premier lieu, l'agriculture y sera reconnue comme un intérêt général majeur de la Nation française. Ça veut dire qu'on aura une meilleure prise en compte de l'objectif de souveraineté agricole et alimentaire. Les projets agricoles seront priorisés, les délais seront raccourcis et les décisions prises beaucoup plus rapidement. Cette reconnaissance d'intérêt général majeur aura pour conséquence de renforcer notre agriculture et de la protéger.

La formation et l'orientation figurent en bonne place dans le projet, quelles mesures sont prévues ?

E.G. : Le projet de loi prévoit le lancement d'un programme national d'orientation et de découverte des métiers. Aujourd'hui, un jeune peut faire toute une scolarité en n'ayant jamais vu une ferme de sa vie, ni en ayant été orienté à aller découvrir ce qu'est qu'aujourd'hui l'économie du vivant c'est-à-dire l'agriculture.

Demain, les plus jeunes, les collégiens, les lycéens, pourront découvrir les métiers du vivant, leur réalité et connaître tout simplement, les formations qu'ils préparent. Cela peut vouloir dire qu'il faut rapprocher la formation professionnelle agricole avec les formations générales, de façon à créer des passerelles très fluides pour que les jeunes puissent dès demain embrasser des formations et des carrières agricoles.

Vous avez aussi annoncé la création du réseau France Service Agriculture, qu'est-ce ?

E.G. : Il s'agit du fameux guichet unique que j'avais porté dans mon rapport sur la transmission en 2022, dont l'objectif est de faire en sorte que les futurs installés ou les repreneurs puissent se croiser et que cela facilite l'émergence de projets d'installation et de transmission.

C'est capital, parce que les choix que l'on fait au moment de l'installation ont souvent des conséquences des années plus tard, dans le cadre, éventuellement, d'une perspective de transmission. Ce qu'on cherche au travers de la création de ce réseau France Service Agriculture, c'est de mieux accompagner les projets d'installation au niveau économique, au niveau social, mais aussi au niveau climatique et environnemental.

Le but, c'est de régénérer le modèle agricole en favorisant l'installation. Il y a aussi tout un accompagnement à faire en termes d'accélération de la transmission.

Le projet de loi met aussi l'accent sur la simplification...

E.G. : Aujourd'hui 68 mesures de simplification ont déjà été identifiées, notamment dans le cadre des échanges organisés en préfecture ces dernières semaines.

Sans faire un inventaire à la Prévert de toutes ces mesures, l'objectif est avant tout de simplifier l'exercice de l'activité agricole. Ça peut devenir un parcours du combattant d'exercer son activité ou de réaliser des projets. Il y a par exemple la question de la révision des sanctions pour atteinte à l'environnement qui sont aujourd'hui du ressort du droit pénal et qui demain, feront l'objet de sanctions administratives.

C'est un signal de confiance envoyé au monde agricole. Parce qu'il est vrai qu'aujourd'hui, on a l'impression - les agriculteurs le ressentent comme ça - qu'un climat de défiance s'est installé vis-à-vis de cette activité. L'agriculture est en proie à de telles mutations qu'il faut plutôt l'accompagner et rendre tout simplement cette activité possible et évolutive.

En quoi consistent les dispositions relatives à l'accélération des contentieux?

E.G. : Sur les projets de stockage d'eau ou de bâtiments d'élevage, par exemple, il faut savoir que quand on instruit des recours, la durée de validité du dossier court. Et comme parfois on empile les recours, lorsqu'on arrive à la fin de ceux-ci, la validité du dossier est annulée. Les gens sont donc obligés de redéposer un nouveau dossier. On souhaite donc limiter dans le temps l'intégralité des recours à dix mois, accélérer la procédure contentieuse et suspendre la durée de validité des autorisations en cas de contentieux pour éviter la caducité des autorisations du fait des recours. Les recours doivent être observés, mais ne peuvent pas durer *ad vitam aeternam*. Il faut les limiter dans le temps.

Parmi toutes les revendications des agriculteurs, il y a une demande forte de plan dédié à l'élevage, qu'en est-il ?

E.G. : L'agriculture a un problème endémique de compétitivité. Le sujet est quand même de retrouver la compétitivité en agriculture, de retrouver les moyens de rendre l'activité rentable. Se posent évidemment un certain nombre de sujets sur certaines filières, notamment l'élevage qui est extrêmement complexe. Ce qui peut être jugé paradoxal c'est que la France importe près de 30 % de la viande qu'elle consomme : 20 % de la viande bovine, 50 % de la viande ovine, 45 % du poulet. Ça pose forcément question. Aujourd'hui il faut renforcer cette activité, on a tout simplement le moyen de faire mieux vivre nos fermes d'élevage.

Les agriculteurs reprochent aussi aux gouvernements français successifs d'utiliser l'agriculture comme une monnaie d'échange ou une variable d'ajustement dans les traités internationaux. Cela va-t-il changer ?

E.G. : On ne peut pas vivre sans accords internationaux. Ils sont nécessaires, mais il y a un certain nombre de précautions à prendre, notamment dans ce qu'on appelle l'instauration des clauses miroirs, c'est-à-dire que les obligations en termes de normes et de réglementation doivent être identiques. Souvent, le sujet porte sur l'utilisation des produits phytosanitaires, qui sont autorisés ailleurs et supprimés chez-nous depuis d'ailleurs fort longtemps. Le résultat c'est qu'en Europe, avec le Green deal, mais aussi en France, on a un cadencement des normes et des réglementations qui est très lourd et cela débouche sur des restrictions en termes de capacité de production. Cela signifie qu'on que, *de facto*, on laisse une place plus forte à l'importation qui souvent est moins-disante en termes de normes, particulièrement environnementales par rapport aux produits européens ou français. À la faveur des mouvements qui ont eu lieu dans différents pays d'Europe, la Commission européenne a largement soulagé son action, notamment en matière de durcissement des normes environnementales. Non pas qu'on baisse la garde, l'objectif c'est tout simplement de rendre possible la production en Europe.

Pourquoi a-t-on laissé faire ces agissements si longtemps ?

E.G. : On a laissé faire ça parce qu'il y a eu une logique du moins cher qui s'est installée. On a cherché de la rentabilité sur le dos des producteurs à qui, dans le même temps, on imposait des normes importantes. Et paradoxalement, on a laissé entrer chez nous des produits de moins bonne qualité. Il faut complètement inverser cette tendance. À la lumière des crises que nous avons vécu, le covid et la guerre en Ukraine, nous avons tous compris qu'il valait mieux produire chez-nous parce que ça nous laissait une certaine forme de sécurité et de souveraineté alimentaire.

La Commission européenne a commencé à agir en abandonnant ses ambitions de réduction de 50% des produits phytosanitaires d'ici 2030...

E.G. : En Champagne, si on avait dû appliquer cette réglementation, on pouvait craindre la suppression de 10 000 hectares (*sur 34 000 ha d'appellation, NDLR*).

Nous avons en France la chance d'avoir un outil qu'on maîtrise, des terres fertiles, avec des gens qui savent faire, surtout avec une recherche qui évolue. On le voit très bien en Champagne, avec notamment la génération de nouveaux cépages tels que le Voltis qui va permettre d'éviter d'utiliser des produits phytosanitaires pour lutter contre le mildiou et l'oïdium.

Il faut faire confiance à la recherche, à l'avenir et surtout à celles et ceux qui travaillent la terre, parce que les agriculteurs et les agricultrices ce sont des bâtisseurs du vivant. J'ai l'habitude de dire que c'est celui qui dispose de la maîtrise la plus avérée d'une activité qui doit piloter. Ceux qui connaissent le mieux ce qu'ils font au quotidien, ce sont quand même les agriculteurs et les agricultrices. Laissons leur la main et fixons des caps ensemble.

PROPOS RECUEILLIS PAR BENJAMIN BUSSON

Opinions

PAR L'U2P, UNION DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ

Négociations séniors, parcours et usure professionnelle, CETU : une occasion manquée

L'U2P regrette vivement l'échec de la négociation sur l'emploi des seniors, les transitions-reconversions, l'usure professionnelle et le CETU, et y voit la triste illustration de l'archaïsme de la méthode suivie pour cette négociation.

Il faut rappeler que celle-ci a été unanimement souhaitée par les partenaires sociaux eux-mêmes dans le cadre de leur agenda social.

Améliorer l'emploi des seniors et favoriser les reconversions professionnelles étaient en effet une priorité dans la mesure où le pays doit faire face à des défis économiques de grande ampleur. Alors que nous connaissons un déficit démographique, le seul moyen d'éviter une baisse de la population active qui se traduirait par une aggravation des difficultés de recrutement et un recul de l'activité globale, consiste à maintenir plus longtemps les seniors en emploi.

De même, les mutations énergétiques, écologiques et numériques exigent de nouvelles compétences et qualifications, et pour ce faire que des salariés puissent s'engager dans des reconversions professionnelles.

Voilà quels étaient les principaux enjeux de cette négociation, et l'U2P n'a pas manqué, pour sa part, de faire des propositions.

Nous avons proposé que lors de la visite médicale de mi-carrière les salariés puissent bénéficier d'un entretien professionnel, permettant au salarié de décider de sa seconde partie de carrière plutôt que de la subir.

« Alors que nous connaissons un déficit démographique, le seul moyen d'éviter une baisse de la population active qui se traduirait par une aggravation des difficultés de recrutement et un recul de l'activité globale, consiste à maintenir plus longtemps les seniors en emploi. »

Pour lever les freins à l'embauche des seniors, nous avons proposé d'instaurer une prise en charge mutualisée des licenciements en cas d'inaptitude professionnelle.

L'U2P a également souhaité laisser la discussion se développer sur l'instauration d'un compte épargne temps universel - CETU. À la différence des deux autres organisations patronales, l'U2P considère qu'il y a la place pour une solution gagnante à la fois pour les entreprises et pour les salariés, les petites entreprises pouvant y trouver un nouveau levier pour attirer et fidéliser les salariés.

Peine perdue, l'essentiel de ces propositions a été rejeté par le Medef. C'est ainsi qu'apparaissent au grand jour les défaillances actuelles du système de représentation des entreprises et leurs conséquences sur le paritarisme. Les représentants des grandes entreprises peuvent décider du contenu et de l'issue des négociations, sans tenir compte de l'intérêt des petites entreprises. En d'autres termes, le MEDEF détient seul les clés du camion.

C'est pourquoi, en pleine responsabilité, l'U2P invite le 16 avril prochain les organisations syndicales de salariés et d'employeurs à négocier sur le CETU. De plus, l'U2P demande de revenir à des pratiques de négociation qui soient loyales et équilibrées et appelle à une refonte des règles de la représentativité patronale.

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

Un tabou de plus

C'est un fait, la société du XXIe siècle est en demande de plus en plus d'équité et d'égalité à tous les étages. On ne saurait la blâmer puisque le principe même de l'égalité, fondamental pour la République, est inscrit dans le marbre de la Constitution. Sauf que… Sauf que parallèlement, la France est un pays à la fois Roi de la réglementation et Champion de la dérogation. Dans le même temps, les Français appellent sans retenue à une égalité sans faille, tout en revendiquant des exceptions pour leur propre compte.

Il en va ainsi quand le ministre de la Transformation et de la Fonction publique évoque, au détour d'une interview, vouloir *« lever le tabou du licenciement dans la fonction publique »*. Après tout, cela ne fait que découler du bon sens, aurait-on tendance à penser. Pour rappel, seuls 13 licenciements pour insuffisance professionnelle ont été prononcés en 2023, parmi les 2,5 millions d'agents que compte la fonction publique d'État. La mise en danger d'autrui par exemple, serait-elle moins grave dans le public que dans le privé ? Toujours est-il que cela suffit à lever un tollé de la part des syndicats qui dénoncent une stigmatisation. Etrange, non ? Pourquoi dans une société équitable, un agent ayant commis une faute ou une insuffisance grave, qui aurait entraîné son licenciement dans le privé, serait-il protégé dans le public ? Plutôt que de se réjouir de se débarrasser d'agents qui dégradent l'image de la fonction publique ou qui pèsent sur le travail de leurs collègues par leurs insuffisances, certains préfèrent brandir la carte de la stigmatisation.

Un épisode qui rappelle celui des jours de carence. Ils sont de trois dans le privé contre un seulement dans le public. Fin 2023, le Sénat avait tenté de déposer un amendement, non retenu par le gouvernement Borne. Dans sa lancée, Stanislas Guérini osera-t-il le reprendre à son compte ?

BENJAMIN BUSSON

le regard de Faro.

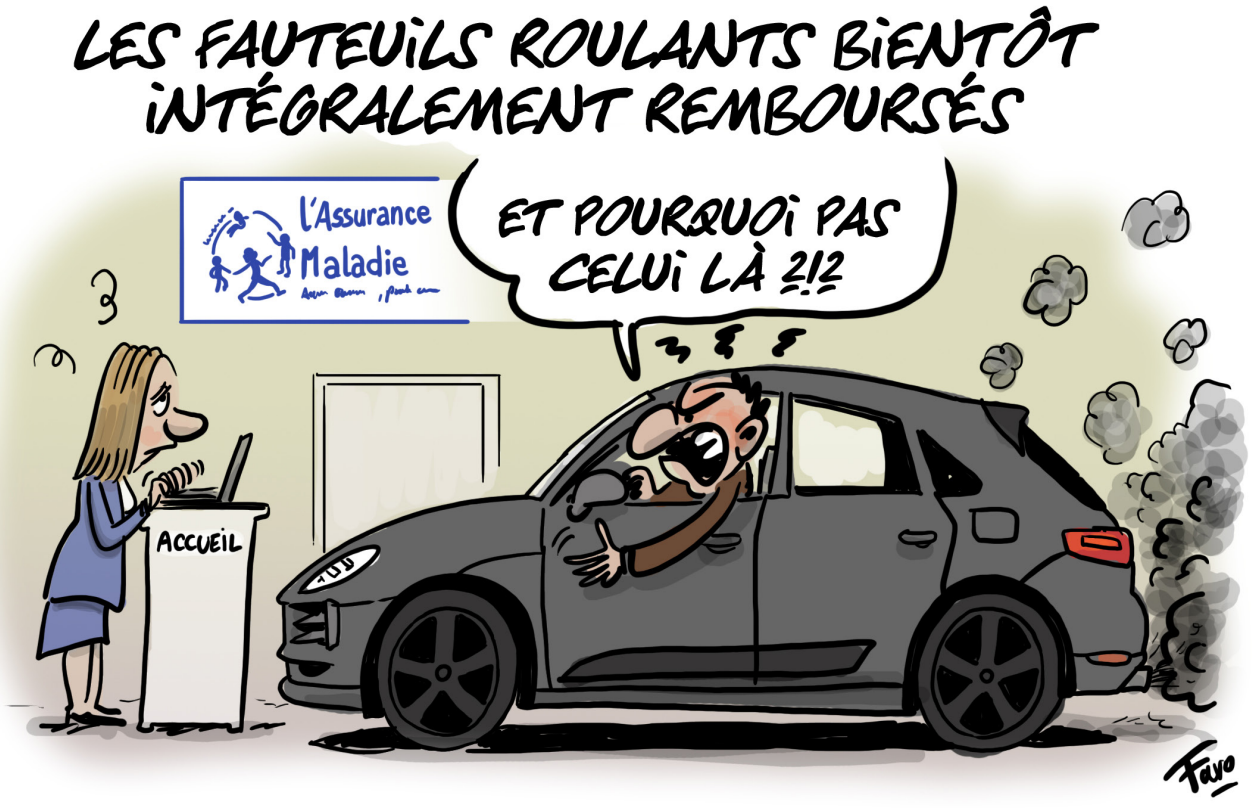

Matot Braine PETITES AFFICHES

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Annonces légales

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux
à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.
Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales
sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte

Actulegales.fr L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Vente aux enchères mobilières

Antoine PETIT
COMMISSAIRE - PRISEUR

MAITRE ANTOINE PETIT
Commissaire Priseur
Judiciaire et Habilité
28 avenue Foch - 51200 EPERNAY
Tél. : 03.26.55.23.44 - 03.26.32.20.94
Courriel :
contact@encheres-champagne.fr
Site internet :
http:// www.interencheres.com/51004

Samedi 20 avril 2024 à 14h

OUTILS & OBJETS
DE LA VIGNE, DU VIN & CHAMPAGNE

OBJETS DE LA TABLE

PUBLICITE & DOCUMENTS
SUR LE VIN ET LE CHAMPAGNE

Liste complète sur www.interencheres.com/51004

Exposition le Vendredi 19 avril 2024 de 15 à 18h et Samedi 20 avril 2024 de 9h30 à 11h
Conditions, liste et photos sur : http://www.interencheres.com/51004
M2404234

Matot Braine
L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE – GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe ForumEco
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :
- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

Appel d'offres

VILLE DE REIMS

CELLULE AU SEIN DU COMPLEXE SPORTIF RENÉ TYS «L'ASSIETTE DE LÉO»

Appel à projet

Le complexe sportif René TYS, situé à Reims 3-5 impasse Léo Lagrange, est implanté près du parc Léo Lagrange et du Stade Auguste Delaune, il possède une surface de 18 000 m².
Il accueille de la pratique sportive avec 11 salles spécialisées telles qu'un dojo, un gymnase, une salle d'armes, une salle de boxe, une salle de lutte….
Le complexe René TYS accueille également des manifestations principalement sportives notamment dans deux de ses salles :
- La salle Bernard Lavergne qui dispose de 2 844 places,
- La salle Jean Armand qui dispose de 1 655 places.
En complément de ces équipements, le complexe René TYS présente en son sein un restaurant : «L'Assiette de Léo». La ville de Reims souhaite redynamiser cet espace de restauration.
L'objet de la présente consultation vise à désigner le preneur qui s'engage à exploiter le restaurant en lien avec les activités du complexe sportif René TYS. La cellule d'une capacité de 224 couverts maximum présente une surface totale de 302 m².
L'occupation de cette cellule fera l'objet d'une convention d'occupation du Domaine Public d'une durée minimale de 1 an à compter du 1er septembre 2024.
La redevance plancher est fixée à 7 000 € nets par an.
Le cahier des charges de cet appel à projet sera fourni sur simple demande auprès de : Mission Foncier et Gestion Patrimoniale / Service Gestion Domaniale 1-3, place Max Rousseaux 51100 Reims Tél : 03.26.77.74.88 Mail : portail-immobilier.location@mairie-reims.fr
Date limite de remise des offres : Vendredi 17 mai 2024 à 16 heures.
M2404119

Offre de reprise

NICOLAS TORRANO
ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE

APPEL D'OFFRES DE REPRISE D'ENTREPRISES

SARL LE FLUVIO

Cession du fonds de commerce en ce
compris l'ensemble immobilier
(valorisation disponible)
Redressement judiciaire du 5 octobre 2023
Activité concernée : PIZZERIA - RESTAURANT
CA HT du 01/04/2022 au 31/03/2023 : 388.569,76 € HT
Effectif : 7 salariés
Siège social : 18 bis rue Pasteur 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Un accès à la data-room est disponible auprès de la SELARL AJC, représentée par Maître Nicolas TORRANO, après régularisation d'un engagement de confidentialité.
Les offres devront :
- Etre écrites et comporter les indications prévues par l'article L.642-2 du code de commerce ;
- Etre complétées d'une attestation telle que prévue par l'article R.642-1 du Code de commerce ;
- Etre adressées à l'administrateur judiciaire au plus tard le :
Vendredi 03 mai 2024 à 12h00
en son cabinet
31-33 rue de Talleyrand - 51000 REIMS
Tél : +33 3 20 983 336 - Contact mail : dataroom@ajc.eu
Data-room : http://dataroom.ajc.eu
Web : http://www.aspaj.fr et https://actify.fr

M2403966

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédures adaptées

TROYES AUBE HABITAT

Avis d'appel public a la concurrence

1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

TROYES AUBE HABITAT
OPH • HUMAIN ET RESPONSABLE

47 rue Louis Ulbach - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.17.17
Email : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr
Profil acheteur : http://www.marches-publics.info
Numéro Siret : 341 498 061 000 17

Groupement de commandes : Non
1. COMMUNICATION :
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien URL vers le profil d'acheteur : http://www.marches-publics.info.
L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos émail et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2024-01-0060.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.
Contact : Karine SANCAN, service des marchés - Tél : 03-25-71-17-17.
E-mail : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr.
2. PROCEDURE :
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).
Conditions de participation (Justifications et pièces à produire par les candidats) :
Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du code de la commande publique ;
Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'opérateur économique disposera pour la réalisation du marché public ;
Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
Le cas échéant, copie du/des certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établi(s) par des organismes indépendants ;
Liste des principaux travaux réalisés au cours des cinq dernières années ;
Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité civile, professionnelle et, le cas échéant, décennale).
A TITRE PRATIQUE, le candidat pourra remettre les formulaires DC1 et DC2 dûment complétés (accessibles sur le site : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics).
En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du groupement.
(Se reporter au règlement de la consultation pour plus de précisions)
Technique d'achat : Sans objet.
Date et heure limites de réception des plis : Mardi 14 mai 2024 à 17h00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidats : non.
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.
Les variantes libres sont autorisées.
Critères utilisés lors de l'attribution du marché :
- Critères de sélection des candidatures :
1. Les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats.
- Critères de jugement des offres :
1. Prix des travaux (60 %) ;
2. Valeur technique des Travaux (40 %).
3. IDENTIFICATION DU MARCHE :
Intitulé du marché : Travaux de renaturation d'un espace de stationnement 2 à 6 rue Nicolas Camusat et 4 rue de Jaillard à Troyes (10000).
Code CPV principal :
45223300-9 : Travaux de construction de parkings.
Type de marché : travaux.
Lieu principal d'exécution du marché : la commune de Troyes (10000).
Durée du marché :
Délai d'exécution des travaux : 20 semaine(s).
Ce délai s'entend pour l'ensemble des lots, compris période de préparation de chantier, hors congés payés.
La consultation ne comporte pas de tranches.
4. LOTS :
- Lot n°1 VRD (CPV 45112500-0 : Travaux de terrassement - 45233270-2 : Travaux de marquage d'emplacements de parking) ;
- Lot n°2 Espaces verts - Clôtures (CPV 45112710-5 : Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts - 45342000-6 : Pose de clôtures).
Réponse possible à un ou plusieurs lot(s).
5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :
Visite obligatoire : OUI, les candidats sont avisés qu'une visite des lieux est programmée sur site le jeudi 25 avril 2024 à 14h00.
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : NON.
Le présent avis implique un marché public.
Délai de validité des offres : 180 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.
Modalités principales de financement : Subvention Agence Eau Seine Normandie-Fonds vert, et fonds propres.
Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.
Paiement à 30 jours maxi.
Prix global et forfaitaire assorti d'une clause d'actualisation des prix.
Avance : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10% mentionnés à l'article R. 2191-7 du même code.
Sûreté financière : Il est prévu, à la charge du titulaire, une retenue de garantie à hauteur de 5 % du montant du marché dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-32 à R. 2191-35 du code de la commande publique.
Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/04/2024
M2404385

COMMUNE DE SAINT GIBRIEN

AAPC / Marché travaux / Marché d'exécution

POUVOIR ADJUDICATEUR : Commune de Saint Gibrien, 18 Grande Rue - 51510 SAINT GIBRIEN - Tél. : 03.26.70.53.22 - Email : commune.saintgibrien@wanadoo.fr
Procédure adaptée conformément au Code de la Commande Publique.
CARACTÉRISTIQUE DU MARCHÉ : Requalification de la route d'Epernay - RD3.
Lot 1 : Voirie et réseaux divers - variantes autorisées.
DATE DE RÉCEPTION DES OFFRES : Vendredi 3 mai 2024 - 12 h 00.
MODALITÉ D'OBTENTION DU DOSSIER : https://www.marches-securises.fr (signature électronique non obligatoire).
M2404159

COMMUNE DE SEDAN

Avis d'appel a la concurrence
Avis supplémentaire

COLLECTIVITE LANCANT LA CONSULTATION : Commune de Sedan, 6 rue de la Rochefoucauld - 08200 SEDAN.
OBJET DE LA CONSULTATION : MOE TRAVAUX DE RENOVATION THERMIQUE, DE CONFORT D'ETE ET DE VEGETALISATION DES COURS DU GROUPE TORCY CITES.
Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises
Les variantes ne sont pas autorisées.
MODE DE PASSATION : Marché passé selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.
INFORMATION : Le texte intégral de l'avis d'appel à la concurrence est publié sur le profil d'acheteur https://www.xmarches.fr/acheteur , sous la référence M2024-11.
L'information contenue dans le présent avis supplémentaire ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12 du CCP.
MODALITES D'OBTENTION DES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION : Les documents de la consultations (DCE), mis à disposition des opérateurs économiques, seront téléchargeables sur le profil acheteurs : https://www.xmarches.fr.
DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le mardi 07 mai 2024 à 11:00.
DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE : Le mercredi 10 avril 2024.
M2404366

Communauté de Communes de Sézanne-Sud Ouest Marnais

SECTION 1 - IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR
NOM COMPLET DE L'ACHETEUR : Communauté de Communes de Sézanne-Sud Ouest Marnais.
Type de Numéro national d'indentification : SIRET
N° National d»identification : 20006683500014.
Ville : ANGLURE.
Code postal : 51260.
Groupement de commandes : Non.
Département(s) de publication : 51.
SECTION 2 - COMMUNICATION
Lien vers le profil d'acheteur : https://www.xmarches.fr/entreprise/detai1Consultation.php?key=30948
Identifiant interne de la consultation : 2024-REA-003.
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.
Nom du contact : Cyril LAURENT.
SECTION 3 - PROCÉDURE
TYPE DE PROCÉDURE : Procédure adaptée ouverte.
CONDITIONS DE PARTICIPATION :
- Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions/ moyens de preuve : voir RC ;
- Capacité économique et financière - conditions/ moyens de preuve : voir RC ;
- Capacités techniques et professionnelles - conditions/ moyens de preuve : voir Re.
Technique d'achat : Sans objet.
DATE ET HEURE LIMITE DE RÉCEPTION DES PLIS : 31/05/2024 à 12:00.
PRÉSENTATION DES OFFRES PAR CATALOGUE ÉLECTRONIQUE : Interdite.
RÉDUCTION DU NOMBRE DE CANDIDATS : Non.
POSSIBILITÉ D'ATTRIBUTION SANS NÉGOCIATION : Oui.
L'ACHETEUR EXIGE LA PRÉSENTATIONS DE VARIANTES : Non.
SECTION 4 - IDENTIFICATION DU MARCHÉ
INTITULÉ DU MARCHÉ : Travaux de renouvellement de l'ensemble du pont racleur du clarificateur de la station d'épuration d'Esclavolles Lurey.
Type de marché : Travaux.
Lieu principal d'exécution du marché : Esclavolles Lurey.
La consultation comporte des tranches : Non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non.
Marché alloti : Non.
SECTION 6 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
Visite obligatoire : Oui.
Détail sur la visite (si oui) : Au choix : Le 15 ou le 16 mai 2024 sur site.
DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION : 04/04/2024.
M2404140

Communauté de Communes de Sézanne-Sud Ouest Marnais

Avis de marché

Section 1 - Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Communauté de Communes de Sézanne-Sud Ouest Marnais
Type de Numéro national d'indentification : SIRET
N° National d'identification : 20006683500014
Ville : ANGLURE Code postal : 51260
Groupement de commandes : Non
Département(s) de publication : 51
Section 2 - Communication
Lien vers le profil d'acheteur: https://www.xmarches.fr/entreprise/detai1Consultation.php?key=31033
Identifiant interne de la consultation : 2024-REA-001
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : Cyril LAURENT
Section 3 - Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
• Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions/ moyens de preuve : Certificats de Qualifications professionnelles
• Capacité économique et financière - conditions/ moyens de preuve : Déclaration du chiffre d'affaire global des 3 derniers exercices
• Capacités techniques et professionnelles - conditions/ moyens de preuve : Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : 31/05/2024 à 12 h 00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L»acheteur exige la présentations de variantes : Non
Section 4 - Identification du marché
Intitulé du marché : Re profilage et travaux d'étanchéité de la première lagune de FONTAINE DENIS NUISY
Type de marché : Travaux
Lieu principal d'exécution du marché : FONTAINE DENIS NUISY
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Non
Section 6 - Informations Complémentaires
Visite obligatoire : Oui
Détail sur la visite (si oui) : au choix le 15 mai à 14h ou le 16 mai à 14h ; sur place
Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/04/2024
M2404418

UNE INFORMATION CONNUE À TEMPS REMBOURSERA LARGEMENT VOTRE ABONNEMENT

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédures adaptées

Commune de GUEUX

Avis d'appel à la concurrence

Avis supplémentaire

COLLECTIVITE LANCANT LA CONSULTATION : Commune de GUEUX Mairie 51390 GUEUX.
OBJET DE LA CONSULTATION : Réalisation d'un doublet géothermique sur le groupe scolaire de GUEUX.
Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises.
Les variantes ne sont pas autorisées.
MODE DE PASSATION : Marché passé selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123 -4 du Code de la Commande Publique.
INFORMATION : Le texte intégral de l'avis d'appel à la concurrence est publié sur le profil d'acheteur https://www.xmarches.fr/acheteur, sous la référence FORAGEGS2024 .
L'information contenue dans le présent avis supplémentaire ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12 du CCP.
DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le vendredi 03 mai 2024 à 12 h 00.
DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE : Le mardi 9 avril 2024.
M2404350

Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Avis d'appel public à concurrence

1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE
Nom de l'organisme : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg.
Personne responsable du marché : Le président.
Adresse : 37 ter avenue du Général de Gaulle.
Code Postal : 08110. Ville : CARIGNAN.
Téléphone : 03.24.27.90.98.
Courriel : contact@portesduluxembourg.fr
2. OBJET DU MARCHE : La présente consultation concerne la réalisation de travaux de génie civil pour l'implantation de colonnes enterrées pour la collecte des déchets ménagers en apport volontaire.
Les conteneurs, aux normes en vigueur, seront destinés à la collecte des flux suivants :
- Déchets Ménagers résiduels ;
- Recyclables ;
- Verre ;
- Biodéchets.
La description des ouvrages, leurs spécificités techniques et l'exécution des travaux sont indiquées dans le Cahier des clauses techniques particulières.
3. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES
Il n'est pas prévu de décomposition de lots.
L'accord cadre sera attribué à un seul opérateur économique.
4. PROCEDURES : Marché public à procédure à procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique.
5. DATE LIMITE DE RECEPTION DERS OFFRES
DATE ET HEURE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : Le 10 mai 2024 à 12h00.
6. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 120 jours
7. CRITERES D'ATTRIBUTION
Prix 85 % - Valeur technique 15 %.
8. DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES : Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement à l'adresse suivante : https://www.xmarches.fr
Numéro d'assistance pour l'utilisation de la plateforme : 03.24.36.62.55.
9. AUTRES RENSEIGNEMENTS
Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg, 37 ter avenue du Général de Gaulle - 08110 CARIGNAN - Tél. : 03.24.27.90.98 - Fax : 03.24.22.05.10 - Courriel : contact@portesduluxembourg.fr
10. DATE D'ENVOI A PUBLICATION
DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION : 8 avril 2024.
M2404279

Avis d'attribution

COMMUNE DE DORMANS

Avis d'attribution de marché

POUVOIR ADJUDICATEUR : Commune de DORMANS, 4 place du Général de Gaulle - 51700 DORMANS - Tél. : 03.26.58.21.45 - Fax : 03.26.58.25.55.
OBJET DU MARCHE : Travaux de réfection complète des 3 courts de tennis extérieurs et éclairage de 2 courts.
ATTRIBUTAIRE :
STTS, 40 rue du Commerce - pour un montant de 109.364,60 € hors taxe.
M2404225

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE ?
03.26.40.21.31

Marne

VENTE CESSION ATTRIBUTION D'APPORTS

OFFICE NOTARIAL DE CHAMPAGNE
12 Place Hugues Plomb
51200 EPERNAY

Cristina RODRIGUES / CRIS CREATIONS

Cession de fonds

Suivant acte reçu par Me HERVO, notaire à EPERNAY, le 26 mars 2024, enregistré à REIMS, 04/04/2024, référence 5104P04 2024N 506, Mme Cristina RODRIGUES, demeurant à VINAY (51530), 1 B avenue d'Alsace, née à EPERNAY (51200) le 3 juin 1976, a cédé à CRIS CREATIONS, SARL au capital de 2.500 €, dont le siège est à EPERNAY (51200), 36 Place Bernard Stasi, R.C.S. REIMS 984613695, un fonds de commerce de pâtisserie - traiteur, sis à VINAY (51530), 1 Bis Avenue d'Alsace, moyennant le prix de 10.000€, soit 2500€ pour les éléments incorporels et 7000 € pour les éléments corporels.
Prix payable en 3 échéances de 3.333,33 € exigibles le 31 décembre 2025, 31 décembre 2026 et 31 décembre 2027. Jouissance à compter du 26/04/2024. Les oppositions seront reçues en l'étude de Me MELIN-HERVO-MOITTIE, notaires à EPERNAY, 12 place Hugues Plomb, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.
Pour unique insertion :
Le Notaire.
M2404243

NOUVELLE VAGUE

Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Thomas GROSLAMBERT, Notaire à REIMS, 4 Boulevard de la Paix, le 29 mars 2024, en cours d'enregistrement au SPFE de REIMS, a été cédé un fonds de commerce par : Monsieur Olivier Claude BELLOT, demeurant à REIMS (51100) 11 rue Lagrive, Veuf de Madame Géraldine GARZA et non remarié.
Au profit : La Société dénommée NOUVELLE VAGUE, dont le siège est à REIMS (51100) 136 Boulevard Saint -Marceaux, identifiée au SIREN sous le numéro 984518860 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Désignation du fonds : fonds de commerce de coiffure, beauté, articles de parfumerie et de beauté sis à REIMS 136 Boulevard Saint Marceaux, connu sous le nom commercial NOUVELLE VAGUE, pour lequel Monsieur BELLOT est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de REIMS sous le numéro 334 277 712.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de cent cinquante mille €uros (150.000,00 €).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, au siège Maître GROSLAMBERT où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion :
Le notaire.
M2404454

CONSTITUTION DE SOCIETE

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL
57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

Axemi 17

Société civile immobilière
au capital de 10.000 €uros
Siège social :
55 allées Alphonse Karr
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à CHALONS EN CHAMPAGNE du 02/02/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : Axemi 17.
SIÈGE SOCIAL : 55 allées Alphonse Karr - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.
OBJET SOCIAL : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers dont elle est propriétaire ou qu'elle pourrait acquérir ultérieurement, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ;
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
CAPITAL SOCIAL : 10.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
GÉRANCE : Christiane VELT, 55 allées Alphonse Karr - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas. Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.
Pour avis : La gérance.
M2403442

AVOCATS ASSOCIÉS

SKOPOS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 04/04/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SKOPOS
Objet social : Propriété, administration, gestion et exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement.
Siège social : 6 boulevard Lundy, 51100 REIMS
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS
Co-gérance : M. MARCHAND Charles 6 boulevard Lundy 51100 REIMS et Mme INVERNIZZI Camille 6 boulevard Lundy 51100 REIMS
M2404104

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL
FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

GFFP

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €uros
Siège social : 18 rue Saint Martin Soilly
51700 DORMANS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DORMANS du 29 Mars 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : GFFP.
SIÈGE : 18 rue Saint Martin Soilly, 51700 DORMANS.
DURÉE : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 5.000 €.
OBJET : Activité de food truc, petite restauration rapide sur place et à emporter, vente de boisson, Activité de débit de boissons.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGRÉMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRÉSIDENT : Monsieur Franck PICAVET, demeurant 18 rue Saint Martin Soilly - 51700 DORMANS.
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Guillaume PICAVET, demeurant 18 rue Saint Martin Soilly - 51700 DORMANS.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis : Le Président.
M2403909

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

JP.G MENUISERIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 €uros
Siège social : 9 rue du Plein Air
51300 VITRY LE FRANCOIS
R.C.S. Chalons En Champagne

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé signé par voie de signature électronique via DocuSign© conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 04/04/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION SOCIALE : JP.G MENUISERIE.
SIÈGE SOCIAL : 9 rue du Plein Air - 51300 VITRY LE FRANCOIS.
OBJET SOCIAL : L'activité de menuiserie générale, vente, fabrication et pose, neuf et rénovation, agencement et tout travaux liés à l'activité du bâtiment ; La réalisation, directement ou en sous-traitance, de tous travaux de menuiserie intérieure et extérieure auprès de tous publics ; L'achat, la vente et la maintenance de tous produits relatifs à la menuiserie intérieure et extérieure.
DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 500 €.
GÉRANCE : M. Jean-Philippe GORKA demeurant 16 rue Pasteur - 51300 VITRY LE FRANCOIS.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis.
M2404141

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL

FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

LES ROSEAUX

Société civile immobilière
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
3 quai de la Villa
51200 EPERNAY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à EPERNAY du 18 mars 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : LES ROSEAUX.

SIÈGE SOCIAL : 3 Quai de la Villa - 51200 EPERNAY.

OBJET SOCIAL : L'acquisition d'un immeuble sis 61 rue du 8 Mai 1945 à MOURMELON LE PETIT (51400), l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autre immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par vois d'acquisition, échange, apport ou autrement.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Unal OZDEMIR, demeurant 3 Quai de la Villa - 51200 EPERNAY et Monsieur Adem OZDEMIR, demeurant 8 avenue Paul Bert - 51200 EPERNAY sont nommés gérants de la société pour une durée illimitée.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant.

Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2403964

OCRA

Société civile immobilière
au capital de 1.000 €uros
Siège social : 18 route d'Ecueil
51500 VILLERS AUX NOEUDS
Société en cours de constitution

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 avril 2024 à VILLERS AUX NOEUDS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : OCRA.

FORME SOCIALE : Société civile.

SIÈGE SOCIAL : 18 route d'Ecueil - 51500 VILLERS AUX NOEUDS.

OBJET SOCIAL : l'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers ou immobiliers.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Georges, Alexandre, Edmond RAIN demeurant 18 route d'Ecueil - 51500 VILLERS AUX NOEUDS.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS :

- dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant,
- agrément des associés représentant les deux tiers au moins du capital social, pour toutes les cessions de parts, sauf celles intervenant entre associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant,

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

La Gérance.

M2404142

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL

FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

SLTR

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €uros
Siège social : 4 rue de la Place
51360 VAL DE VESLE
R.C.S. Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VAL DE VESLE du 2 Avril 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : SLTR.

SIÈGE : 4 rue de la Place - 51360 VAL DE VESLE.

DURÉE : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 5.000 €.

OBJET : L'activité de courtage en conception et travaux immobiliers tous corps d'état auprès des particuliers, professionnels, collectivités et associations,

La mise en relation de clients avec des professionnels de l'habitat et du bâtiment,

Le négoce de biens d'équipements, d'articles et produits de décoration et d'ameublements et de tous produits manufacturés non réglementés.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

PRÉSIDENT : Monsieur Stéphane LAQUAIT, demeurant 4 rue de la Place - 51360 VAL DE VESLE.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Siège du tribunal de commerce ou R.C.S. dont dépend la SAS.

Pour avis : Le Président.

M2404041

LUTUN & SHALGIAN
Notaires Associés
Cormontreuil - Reims - Ville-en-Tardenois

SCI LILI HOME

Avis de constitution de société

Suivant acte reçu par Me Laurent LUTUN, notaire à FISMES, le 9 avril 2024, a été constituée la société civile dénommée «SCI LILI HOME». SIÈGE SOCIAL : FISMES (51170), 10 rue des Chailleaux.

CAPITAL SOCIAL : deux cent soixante -cinq mille €uros (265.000,00 €), divisé en 26500 parts sociales de dix €uros (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 26.500. Constitué d'apports en numéraire.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la vente, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommés premiers gérants de ladite société :

- Monsieur Stéphane Bernard André Gilbert THIEME, gérant, demeurant à FISMES (51170), 1 rue des Chailleaux.
- Madame Peggy Monique Antoinette CASTANEDA, co-gérante salariée, demeurant à FISMES (51170), 1 rue des Chailleaux.

Pour avis :
Le notaire Me Laurent LUTUN.

M2404382

Maîtres Xavier BOUFFIN, Laetitia MARCHAND
Notaires associés
4 Mail des Acacias - 51120 SEZANNE

SCI LES COUCOULTS

Suivant acte reçu par Maître Xavier BOUFFIN, notaire associé à SEZANNE, Marne, le 29 mars 2024, il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : SCI LES COUCOULTS.

SIEGE : 1 rue des anciens combattants - 51120 BARBONNE FAYEL.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation.

OBJET SOCIAL :

- L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;
- L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.

CAPITAL SOCIAL : Dix mille € (10.000,00 €)

CESSION DE PARTS SOCIALES : Clauses d'agrément

GERANCE :

1. Monsieur Julien, Jacky, Michel MARCOULT, viticulteur, époux de Madame Florence, Micheline, Jeanne AMESTOY, demeurant à BARBONNE FAYEL (51120), 1 rue des anciens combattants. Né à EPERNAY (51200), le 1er novembre 1983 ;
2. Madame Florence, Micheline, Jeanne AMESTOY, viticultrice, épouse de Monsieur Julien, Jacky, Michel MARCOULT, demeurant à BARBONNE FAYEL (51120), 1 rue des anciens combattants. Née à SAINT GERMAIN EN LAYE (78100), le 18 septembre 1983. De nationalité Française.

La société sera immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour insertion : Me Xavier BOUFFIN, notaire.

M2404096

société d'avocats
NOMOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy – BP 2105
51074 REIMS CEDEX

VFH HOLDING

Par acte SSP du 22/03/2024 il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : VFH HOLDING.

OBJET SOCIAL : La prise de participation dans toutes entités juridiques, par tous moyens, et sous quelque forme que ce soit, la gestion et l'acquisition desdits participations; L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de sociétés et tous droits portant sur ces valeur ou titres; La gestion des disponibilités ; La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers, dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement; L'aliénation de ses immeubles au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société.

SIÈGE SOCIAL : ZI - 12 rue de la Nau des Vignes - 51520 LA VEUVE.

CAPITAL : 681.163 € (apport en nature).

DURÉE : 99 ans.

PRÉSIDENT : Frédéric HOFMANN, demeurant 4 rue des Murots - 51510 MATOUGUES.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnelles ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à 1 voix.

CLAUSES D'AGRÉMENT : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. Les cessions se transmettent librement entre associés. Toute autre cession ou transmission, volontaire ou forcée, à quelques titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit est soumise à l'agrément des associés statuant à la majorité.

Immatriculation au RCS de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

M2404125

99V

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
6 rue Georges Boussinesq
51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 05.04.2024, il a été constitué une Société par actions simplifiée à associé unique dénommée 99V présentant les caractéristiques suivantes :

Siège : 6 rue Georges Boussinesq - 51100 REIMS.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital : 1.000 €.

Objet : La vente au détail de prêt-à -porter, de chaussures, de bagagerie, d'accessoires de mode, bijoux, de produits, d'objets de décoration et de cadeaux, ainsi que tout produit similaire ou connexe

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Matthieu GRETHEN, demeurant 16 rue des Bons Malades - 51100 REIMS.

La société sera immatriculée au R.C.S. dont dépend la SAS.

Pour avis : Le Président.

M2404146

BODET

Aux termes d'un ASSP en date du 04 avril 2024, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : BODET.

OBJET SOCIAL : La boulangerie, boulangerie-pâtisserie, pâtisserie salée, préparation ou fabrication de glaces alimentaires artisanales, chocolaterie, confiserie et produits similaires, biscuits, l'activité de traiteur, la vente de sandwichs, salades à emporter, boissons alcoolisées ou non et généralement toutes activités se rapportant directement ou indirectement à l'objet social. La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

SIÈGE SOCIAL : 6 place Roosevelt - 51370 SANT BRICE COURCELLES.

CAPITAL SOCIAL : 30.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

GÉRANTS :

- Monsieur Michaël BODET, demeurant 4 rue Henri Matisse - 51140 MUIZON ;
- Mademoiselle Anne-Sophie ROLLAND, demeurant 4 rue Henri Matisse - 51140 MUIZON.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2404157

LA BULLE DES ROCHERETS

11 Rue de la Gare
51500 TROIS PUITS

Aux termes d'un acte Sous-Seing Privé en date du 07 Avril 2024 à TROIS PUITS.

Il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : LA BULLE DES ROCHERETS,

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la vente, la gestion, la prise à bail, la mise en valeur de tous terrains et l'édification sur lesdits terrains de bâtiments à usage d'habitation, commercial ou professionnel,

SIEGE SOCIAL : 11 Rue de la Gare 51500 TROIS PUITS,

DUREE : 99 ans,

CAPITAL SOCIAL : 1.000 Euros divisé en 1000 parts de 1 Euros chacune,

GERANTS : Madame Florence BAUDIN, demeurant 11 rue de la Gare 51500 TROIS PUITS, Madame Séverine BAUDIN, épouse LEBEAUME, demeurant rue 22 Pierre ROBIN 69007 LYON,

CESSION DE PARTS SOCIALES : libres entre associés, avec le consentement de la gérance pour les tiers

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis, la Gérante.

M2404203

CABINET EXPERTISE COMPTABLE AUDIT ET CONSEIL PÂTÉ

HÓRAMA

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 05/04/2024, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : HÓRAMA

Objet social : Le commerce de détail d'articles d'optique, appareils auditifs, d'appareils de mesure et de tous produits annexes et dérivés, examens conseils, réparation et entretien.

Siège social : 8 rue de l'Arbalète, 51100 REIMS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : Mme PIETTE Claire 50 rue de la Justice 51100 REIMS

La gérance

M2404160

SCI JLB

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 rue des Monts Coupés,
51390 PARGNY LES REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à PARGNY-LES-REIMS du 05/04/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SCI

Dénomination sociale : JLB

Siège social : 7 rue des Monts Coupés, 51390 PARGNY LES REIMS

Objet social : l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles, biens immobiliers et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Gil BIGETTI demeurant 7 rue des Mont Coupés 51390 PARGNY-LES-REIMS

Immatriculation de la Société au RCS de REIMS.

Pour avis La Gérance

M2404183

CHD® Marque d'Expertise
www.groupechd.fr

HANOK ARCHITECTURE

Société à responsabilité limitée
d'Architecture
au capital de 2.000 €uros
Siège social : 4 impasse des Erables
51220 ST THIERRY

Aux termes d'un ASSP en date à SAINT THIERRY du 29/03/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée d'Architecture.

DÉNOMINATION SOCIALE : HANOK ARCHITECTURE.

SIÈGE SOCIAL : 4 impasse des Erables - 51220 ST THIERRY.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice de la profession et d'urbaniste, en particulier la fonction de maître d'oeuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace. (Art. 12 - loi de 1977).

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 2.000 €.

GÉRANCE : - M. Antoine EHRHARD, demeurant 4 impasse des Erables - 51220 SAINT THIERRY et M. Antoine PERRENOT, demeurant 28 rue Croutelle - 51100 REIMS.

Immatriculation de la société au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2404194

AFF

3 BIS CHEMIN D'ORMES
51430 BEZANNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à REIMS, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : AFF,

SIEGE SOCIAL 3 BIS CHEMIN D'ORMES 51430 BEZANNES

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers,

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1 000 euros

GERANCE :

- Monsieur Fikret ALTUN, demeurant 3 bs chemin d'ormes 51430 BEZANNES

IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis La Gérance

M2404024

BKT SOLAR

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €uros
Siège social : 21 rue Jean d'Aulan
51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 10 avril 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : BKT SOLAR.

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

SIÈGE SOCIAL : 21 rue Jean d'Aulan - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : La fourniture et pose de panneaux photovoltaïques et solaire, de chauffe-eau et de borne électrique.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE :

- Monsieur Assomou, Christian, Franck, Olivier BLEHOUET, demeurant 21 rue Jean d'Aulan - 51100 REIMS ;
- Monsieur Mustapha TAMIMI, demeurant 29 avenue Léon Blum - 51100 REIMS ;
- Monsieur Mahamat KOULAMALLAH, demeurant 9 rue des Savoyards - 51100 REIMS.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

La Gérance.

M2404195

SCM MILESI MONARD

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 09/04/2024, il a été constitué une SCM ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCM MILESI MONARD

Objet social : Faciliter les activités professionnelles des associés en les dotant de moyens nécessaires à cette activité (sage-femme).

Siège social : MSP de Saint Martin sur le Pré 16ter route de Louvois, 51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE

Capital : 10 €

Durée : 40 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Co-gérance : M. MILESI Alexandre 2 rue Gravissante 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE et Mme MONARD Sophie 8 boulevard de l'Europe 51420 WITRY LES REIMS

Clause d'agrément : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers.

MILESI Alexandre
et MONARD Sophie

M2404199

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

Notaires

SCP LEFEVRE-FLORENS
Notaires à VITRY LE FRANCOIS (51)
28 rue Aristide Briand

SCI PETITS FAMILY

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Arnaud LEFEVRE, Notaire associé de la société civile professionnelle « Arnaud LEFEVRE et Romain FLORENS, Notaires Associés », titulaire d'un Office notarial à VITRY LE FRANCOIS (Marne), 28 rue Aristide Briand, le 6 avril 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Associés : Monsieur Pascal Henri Michel PETIT, responsable de projet au conseil départemental, époux de Madame Laëtitia Lucette LIGER, demeurant à REIMS LA BRULEE (51300), 20 rue Gaston Loppin.

Né à TROYES (10000) le 22 juillet 1976.

Et Madame Laëtitia Lucette LIGER, directrice d'agence au crédit agricole, épouse de Monsieur Pascal Henri Michel PETIT, demeurant à REIMS LA BRULEE (51300) 20 rue Gaston Loppin.

Née à TONNERRE (89700) le 8 février 1978.

Mariés à la Mairie de RUGNY (89430) le 21 septembre 2002 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Anne REGNIER -GANDRE, Notaire à TONNERRE (89700), le 3 août 2002.

La société a pour objet : La propriété, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers bâtis ou non situé en France, par acquisition, échange, apport ou autrement et notamment l'exploitation par bail des biens et droits immobiliers suivants : Une maison d'habitation sise à REIMS LA BRULEE (51300), 20 rue Gaston Loppin Et toutes autres opérations pouvant se rapporter directement ou indirectement de l'objet social.

- L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ;

- Exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ;

- Et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptible d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.

La dénomination sociale est : SCI PETITS FAMILY.

Le siège social est fixé à : REIMS LA BRULEE (51300), 20 rue Gaston Loppin.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : Cinq cent soixante mille €uros (560.000,00 €) .

Il est divisé en 3.200 parts, de cent €uros (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 3.200 attribuées aux associés en proportion de leurs apports Les parts sociales sont librement transmissibles par voie de succession exclusivement aux héritiers en ligne directe, au conjoint survivant venant à la succession de l'associé décédé, au conjoint commun en biens d'un associé décédé et attributaire des parts communes dans la liquidation et le partage de la communauté, aux légataires qui ont en outre la qualité d'héritier en ligne directe ou de conjoint survivant.

Toute autre transmission de parts par suite du décès ou de la disparition de la personnalité morale d'un associé doit être autorisée par une décision des associés statuant à l'unanimité en présence de deux associés, et en présence de plus de deux associés à la majorité des deux/tiers des voix attachées aux parts de la société

Les gérants de la société sont : Monsieur Pascal PETIT et Madame Laëtitia PETIT.

La société sera immatriculée au Registre National des Entreprises et au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Notaire.

M2404287

OFFICE NOTARIAL CLOVIS
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. +33 (0)3 26 87 71 71
departement.droitdesaffaires.51047@notaires.fr
www.notaires-clovis-reims.fr

V.CROCHET - D. MENNETRET - Ch. PIERRET - Ch. THIBAULT - F. LESCOUT et B. BOUCHER-FRANCOIS
NOTAIRES ASSOCIES
15 rue Clovis - 51100 REIMS

CASTOR

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Vincent CROCHET Notaire à REIMS (Marne), 15 Rue Clovis, le 9 avril 2024 il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : CASTOR.

FORME : Société à responsabilité limitée.

CAPITAL SOCIAL : Mille € (1.000,00 €).

SIÈGE SOCIAL : REIMS (51100), 9 rue Emile Druart.

OBJET : - la prise de participations par souscription, acquisition ou apport dans toutes sociétés en France et à l'étranger ;

- l'animation stratégique, ainsi que l'assistance administrative, commerciale et financière auprès de toutes sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts; la société peut, à cet effet, faire des avances ou recevoir des fonds de ses filiales ;

- toutes fonctions de mandataire social ou de direction, au sein de toutes personnes morales, tant en France qu'à l'étranger, et sans qu'il soit opère de distinction selon que la société y détient ou non des intérêts ;

- la gestion de la trésorerie des sociétés filiales.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANTS NOMMÉS POUR UNE DURÉE ILLIMITÉE : Olivier GIRON, demeurant à REIMS (51100), 9 rue Emile Druart.

CESSIONS DE PARTS : Les cessions entre associés sont libres. Les donations par les associés fondateurs au bénéfice de descendants sont libres. Toutes les autres opérations, notamment toutes cessions, échanges, apports à société d'éléments isolés, donations, sont soumis à l'agrément de la société.

Immatriculation au R.C.S de REIMS.

Pour avis et mention.

M2404277

LES 4 B

Suivant un acte reçu par Maître Sébastien MORET, notaire à POGNY, 1 rue de Châlons, le 8 avril 2024, il a été constitué la société civile immobilière dénommée LES 4 B, ayant son siège social à JUVIGNY (51150), 4 rue Flambourg, pour une durée de 99 ans, au capital de 1.000,00 € ayant pour objet l'acquisition, l'administration et la gestion de tous biens immobiliers

GÉRANT : Monsieur Bruno, Pierre, Yves BECCARELLI et Madame Françoise, Sylvie ZBINDEN, demeurant ensemble à JUVIGNY (51150), 4 impasse Flambourg,

Existence d'une clause d'agrément.

Immatriculation au R.C.S. DE CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis et mention : Me Sébastien MORET.

M2404226

CHEUVREUX
REIMS

Office notarial DELLOYE-ETIEN-LERAULT
Notaires à REIMS (Marne)
18 rue de la Tirelire

GFA G. MASSART-PAUBON

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Christophe ETIEN, Notaire à REIMS, 18 rue de la Tirelire, le 22 mars 2024, a été constitué un groupement foncier agricole ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : G.MASSART-PAUBON.

FORME : groupement foncier agricole.

CAPITAL SOCIAL : 94.000,00€ décomposé en 940 parts de 100,00 €.

SIEGE SOCIAL : REIMS (51100), 73 Avenue Nationale.

OBJET SOCIAL : Propriété, administration de tous immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine. Et généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement l'objet social. Le GFA s'interdit de procéder à l'exploitation en faire-valoir direct.

DUREE : 50 ans à compter de l'immatriculation.

GERANTS STATUTAIRES :

- M. Christophe MASSART, dmt à REIMS (51100), 73 Avenue Nationale. Né à REIMS (51100) le 6 novembre 1970 ;

- Mme Valérie MASSART, dmt à PARIS (75013), 9 rue Charles Fourier.

CESSION DE PARTS : Libre entre associés, agrément unanime des associés dans tous les autres cas.

IMMATRICULATION : R.C.S. de REIMS.

Pour insertion : Me Christophe ETIEN.

Pour avis et mention.

M2404212

société d'avocats
NOMOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy – BP 2105
51074 REIMS CEDEX

SCI DU LAC

Par acte SSP du 02/04/2024 il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SCI DU LAC.

OBJET : La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location nue ou meublée, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement. L'aliénation des immeubles ou droits immobiliers dont est propriétaire la Société, au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société.

SIÈGE SOCIAL : Rue André Rieg, Zone Farman Pompelle, Chez VIPALUX - 51100 REIMS.

CAPITAL SOCIAL : 20.000 €.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANT : M Alexis DENIEAU, demeurant 73 rue des Capucins - 51100 REIMS.

CLAUSE D'AGRÉMENT : Cession libre entre associés ou au profit d'un ascendant ou d'un descendant, soumise à agrément dans les autres cas.

Immatriculation au R.C.S. de REIMS.

M2404227

EFFICIENCE
PAYS CHAMPENOIS

Notaire à REIMS (Marne)
28-30 rue Payen

IT REIMS

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Sarah TRILLE, Notaire titulaire d'un Office Notarial à REIMS (51100), 28-30 rue Payen, le 29 mars 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : IT REIMS.

Le siège social est fixé à : REIMS (51100), 12 rue Ponsardin.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : Deux cent cinquante € (250,00 €).

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Thomas FESCOURT et Monsieur Christophe DELPORTE demeurant professionnellement au siège de la société.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Me Charles RENAUX.

M2404230

SJFC
SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE
19-21 rue Denis Papin - 51100 REIMS
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

HP CONSEILS

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €uros
Siège social : 40 allées Alphonse Karr
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), le 6 avril 2024 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par actions simplifiée.

Dénomination sociale : HP CONSEILS.

Siège social : 40 Allées Alphonse Karr à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000).

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social : 1.000 €.

Objet social : La société a pour objet social :

- Toute prestation de conseil, d'assistance et de formation en matière de gestion d'entreprise notamment dans le domaine de la Chaudronnerie et des constructions mécaniques.

Droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Agrément : Toute cession d'actions à un tiers ou au profit d'associés sera soumise à agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Jean Pierre HENRIPRE demeurant 40 Allées Alphonse Karr à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000).

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Président.

M2404233

ICÔNE
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Corinne MANFAIT
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

CHAMPAGNE JUSTINE COUGNET

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 €uros
Siège social : 4 rue du Pot d'Etain
51700 SAINTE-GEMME
En cours d'immatriculation

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à SAINTE-GEMME (Marne) du 3 avril 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : CHAMPAGNE JUSTINE COUGNET.

FORME : Société par actions simplifiée.

SIEGE : 4 rue du Pot d'Etain - 51700 SAINTE GEMME.

OBJET : La promotion et le négoce de tous vins, ainsi que de tous produits ou marchandises se rapportant aux vins, spiritueux et alcools.

DUREE : 99 ans.

CAPITAL : 2.000 €.

PRESIDENT : Mme Justine LEFEVRE-COUGNET, demeurant à DORMANS (51700), Vassieux, 15 rue de Savigny.

DIRECTEURS GENERAUX : M. Philippe COUGNET et Madame Sylvie COUGNET-WEBER, demeurant à VERNEUIL (51700), 5 rue de la Fontaine des Malades.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Sauf celles consenties entre associés ou au profit d'un descendant d'un associé, toute cession, ou transmission à titre gratuit, est soumise à l'agrément préalable donné par décision collective des associés.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2404232

GN
AVOCATS ASSOCIÉS

MCI-TP

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 09/04/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MCI-TP

Objet social : Acquisition, gestion, vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres ; propriété, administration, gestion, exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers, dont la société peut devenir propriétaire.

Siège social : Rue Marceau, 51500 RILLY LA MONTAGNE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. GAJEWSKI Yann 2 rue de la Libération 51500 LUDES

Admission aux assemblées et droits de votes : Dans les conditions statutaires et légales.

M2404364

AC2S expertise
AUDIT COMPTABILITÉ CONSEIL
Expert-comptable
à CHALONS EN CHAMPAGNE

BRICKS-PRO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 20/03/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BRICKS-PRO

Objet social : Import-export, le commerce de gros, semi gros et détail dans le négoce de vins, boissons énergisantes, produits alimentaires, textile, électroménager. En magasin, sur internet ou en boutique éphémère.

Siège social : 1 rue Thiers, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS -EN-CHAMPAGNE

Président : M. MELLAH FABRICE 10 rue du Chasseur Baudrillart 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

MELLAH Fabrice, associé

M2404237

ERICA WMC

Rectificatif de l'annonce n° M2403805 paru le 2 avril 2024 dans le journal Matot-braine.fr

Il fallait lire 15.847.319 € au lieu de 15.847.318 €.

M2404240

SCI «PONSIN Frères»

Société civile immobilière

Immatriculation

Avis est donné de la constitution en date du 31 mars 2024, par acte sous seing privé, pour une durée de 99 années, d'une société civile immobilière dénommée «PONSIN Frères», dont le siège social est sis BETHENIVILLE (51490), 4 Grande Rue.

CAPITAL SOCIAL : 6.000,00 €.

OBJET SOCIAL :

- L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers , bâtis ou non bâtis, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

- Eventuellement, l'aliénation de ceux des immeubles ou droits immobiliers devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ;

- L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres.

GÉRANCE : Les gérants sont Monsieur Jean-Christophe PONSIN, demeurant à RUBROUCK (59285), 532 chemin de la Procession, Monsieur Damien PONSIN, demeurant à SAINT AUBIN (10400), 10 rue Fourche, et Monsieur Cyril PONSIN, demeurant à FONTAINE MACON (10400), 25 route de Trainel, nommés par assemblée générale du 31 mars 2024 pour une durée indéterminée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

CESSION DE PARTS : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

IMMATRICULATION DE LA SOCIÉTÉ : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2404241

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

ISABELLE MARCOULT

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
7 route de la Trinité
51260 LA CELLE SOUS CHANTEMERLE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA CELLE SOUS CHANTEMERLE du 9 avril 2024, il a été constitué la société suivante :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : ISABELLE MARCOULT.

SIÈGE : 7 route de la Trinité - 51260 LA CELLE SOUS CHANTEMERLE.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : Conseil et assistance opérationnelle apportées aux entreprises et autres organisations sur des questions de gestion (formation, conseil en stratégie, organisation, marketing, gestion, ressources humaines).

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : LA cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÉMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Isabelle MARCOULT, demeurant 7 route de la Trinité - 51260 La CELLE SOUS CHANTEMERLE.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2404278

GROUPE SOLUTION

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 08/04/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : GROUPE SOLUTION

Objet social : Achat-vente de véhicules d'occasion, service de carte grise, location de véhicules

Siège social : 14 rue de la Maison Blanche, 51100 REIMS

Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. BAJTALA Baptiste 5 rue de Thelusson 51700 DORMANS

Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

M2404291

CEGEME GROUPE

AVIS RECTIFICATIF À L'ANNONCE PUBLIÉE LE 4 AVRIL 2024 SUR LE SITE MATOT-BRAINE.FR REF. M2403994

Les statuts de la Société CEGEM GROUPE, SAS au capital de 1 €, dont le siège est : 9 - 11 rue Gaston Boyer 51100 REIMS ont été signés le 9 avril 2024 et non le 19 mars 2024.

Pour avis.

M2404338

OFFICE QUINZE QUARANTE TROIS NOTAIRES

OFFICE 1543 NOTAIRES

Notaires associés à REIMS (Marne)
133 avenue de Laon

SCI 44 rue du Faubourg Saint Antoine

ACTE : Maître Alexis KUTTENE, Notaire à REIMS, le 9 avril 2024.

DENOMINATION : SCI 44 rue du Faubourg Saint Antoine.

FORME : Société civile immobilière .

CAPITAL SOCIAL : 2.000,00 €.

APPORT NUMERAIRE : 2.000,00 €.

SIEGE SOCIAL : demeurant à REIMS (51100), 22 rue Maurice Renard.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

CESSION DE PARTS : Toutes les cessions de parts sont soumises à agrément préalable, sauf entre associés et au profit des ascendants ou descendants.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

GERANT : Monsieur Francisco José LIMA, infirmier, né le 22 juin 1969 à ERMESINDE (Portugal), demeurant à REIMS (51100), 22 rue Maurice Renard.

La Société sera immatriculée au RCS de REIMS.

Pour avis :
Me Alexis KUTTENE.

M2404405

PELETON XIV

Par acte S.S.P. en date à REIMS du 10/04/2024, a été constituée une SASU présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : PELETON XIV

Siège social : 26-28 rue Buirette 51100 REIMS

Durée : 99 ans

Capital : 10 000 €

Objet : La détention d'actif de production ou de stockage d'énergie et la prestation de services, le développement, la construction, la commercialisation, le financement, l'exploitation et la maintenance dans le domaine des énergies renouvelables et nouvelles et du développement durable, et notamment :

· l'identification de projets potentiels de parcs éoliens, d'énergie solaire, de stockage, ou mixtes,

· la réalisation d'études préliminaires,

· l'obtention des autorisations en vue de la réalisation de projets,

· la vente de l'énergie, ainsi que la fourniture de services aux réseaux, la participation à des réseaux alternatifs (des lignes directes notamment) et à des activités de partage d'énergie (communautés d'énergie notamment),

· la recherche d'investisseurs et de financements, notamment par le biais de financements participatifs ou d'émission de bons,

· la participation à tout développement et/ou financement d'un projet dans le domaine des énergies renouvelables et nouvelles et du développement durable.

Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions à un tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Stéphane TETOT, demeurant 34 Melgund Road, London, N5 1PT (Royaume-Uni)

Immatriculation : RCS de REIMS.

M2404440

Etude de Maître Thomas GROSLAMBERT, Notaire à REIMS (Marne), 4 Boulevard de la Paix

CORIN-IMMO

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Thomas GROSLAMBERT, Notaire à REIMS, 4 Boulevard de la Paix, le 10 avril 2024, en cours d'enregistrement au SPFE de REIMS, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. .

La dénomination sociale est : CORIN -IMMO.

Le siège social est fixé à : GUEUX, 18 rue de La Procession.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : Mille cinq cents € (1.500,00 €) .

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Bruno CORINGRATO et Monsieur Hugo CORINGRATO demeurant tous les deux à GUEUX, 18 rue de la Procession.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS

Pour avis : Le notaire.

M2404462

MODIFICATION DE STATUTS

S.C.M. BEUGRE-DIALLO

Société civile de moyens
au capital de 7.470 €uros
Siège social :
1 rue de l'Arquebuse
51200 EPERNAY
388 860 488 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 1er octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a, à compter de ce jour :

- changé la dénomination sociale qui devient «S.C.M. DIALLO-MULLER» et modifié en conséquence l'article 3 des statuts ;

- nommé Monsieur Luc MULLER, demeurant 5 rue Jean Mermoz 51200 EPERNAY, en qualité de cogérant pour une durée illimitée en remplacement de Madame Christine BEUGRE.

Dépôt au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2310918

SOFRAC
experts comptables
commissaires aux comptes

reims@sofrac.fr / 03.26.866.866
CORMONTREUIL

T.L. Conseils

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
6 rue des Muraux
51150 AULNAY SUR MARNE
840 011 712
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision en date du 7 mars 2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 6 rue des Muraux - 51150 AULNAY SUR MARNE au 9 rue de l'Eglise - 51130 POCANCY à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président.

M2402873

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Sézanne
33 rue Aristide Briand
BP 64 - 51120 SEZANNE
Tél. : 03.26.80.53.30

CHEVRERIE DE NESLE

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 €uros
Siège social :
5 rue du Grand Pas
51260 VILLIERS AUX CORNEILLES
980 644 929 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 12 mars 2024, l'associée unique a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de fabrication de fromage et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2403063

CHAMPAGNE COLIN

SARL au capital de 1.100.000 €uros
Siège social :
101 avenue du Général de Gaulle
Vertus - 51130 BLANCS COTEAUX
R.C.S. Châlons en Champagne
409 791 050

Avis de transformation

En date du 1er avril 2024, les associés :

- Ont pris acte de la modification de l'adresse personnelle de M. Romain COLIN, président, demeurant dorénavant 19 rue de Châlons, Vertus - 51130 BLANCS COTEAUX ;

- Ont décidé de la transformation de la société en SAS (société par actions simplifiée), à compter du 1er avril 2024, sans création d'un être moral nouveau. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

FORME :

ANCIENNE MENTION : Société à responsabilité limitée (S.A.R.L).

NOUVELLE MENTION : Société par actions simplifiée (S.A.S.).

ADMINISTRATION :

ANCIENNE MENTION : M. Romain COLIN et M. Richard COLIN, gérants.

NOUVELLE MENTION : M. Romain COLIN, président et M. Richard COLIN, directeur général.

AGRÉMENT POUR LA TRANSMISSION DES ACTIONS : Les actions de la société ne peuvent être cédées y compris entre actionnaires qu'après agrément préalable donné par décision collective.

Aucune modification n'a été apportée à l'objet, à la dénomination, à la durée, au siège social et au capital de la société.

L'inscription modificative sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La présidence.

M2403513

Antélis
AVOCATS ASSOCIÉS

51 Rue Ampère - 75017 PARIS
109 Rue Edmond Rostand
51100 REIMS
7 Av Christian Doppler
77700 SERRIS

JD INTERNATIONAL

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
7 rue Louis Néel - 51430 BEZANNES
821 429 354 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision du 19/03/2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 7 rue Louis Néel - 51430 BEZANNES au 109 rue Edmond Rostand - 51100 REIMS et ce à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président.

M2404149

IZACE

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 20.000 €uros
Siège social :
5 avenue des Goisses
Chemin de puisieulx
51350 CORMONTREUIL
889 848 859 RCS Reims

Avis de transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 31 mars 2024, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 20.000 €.

Transmission des actions : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Messieurs Fabrice LALZACE et Virgile COURTOIS.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : La société J.H.T, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €, ayant son siège social 5 AVENUE DES GOISSES - CHEMIN DE PUISIEULX - 51350 CORMONTREUIL, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 915 092 266 RCS REIMS, représentée par Monsieur Fabrice LALZACE.

Pour avis :
La gérance.

M2404035

KPMG
Avocats

HELIOTROPES

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
au capital de 5.000 €uros
Siège social :
5 rue Marie Marvingt
Zac Croix Blandin - 51100 REIMS
905 004 214 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 25 mars 2024, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes :

- Le conseil pour les affaires et la gestion du patrimoine ;

- L'ingénierie en investissement et gestion de patrimoine, adapté au particulier et à l'entreprise, par la diffusion de produits financiers, de produits immobiliers et de toutes autres valeurs, ainsi que le courtage ou Co-courtage de produits d'assurance ;

- La transaction immobilière et commerciale ainsi que toutes actions de mandataires ;

- Le démarchage bancaire et financier ;

- L'apport d'affaires aux banques, établissements financiers, sociétés de bourse, sociétés de gestion et entreprises d'assurances, et à toutes entreprises industrielles, commerciales et artisanales ;

- Le montage d'opérations de crédit et de financement de projets et toutes opérations d'intermédiation ;

- La création de produits ou placements financiers ;

- La conception, réalisation et diffusion de services, matériels, supports pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ;

Et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis :
La gérance.

M2404143

GN
AVOCATS ASSOCIÉS

COC

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 20 A route de Louvois
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°922 625 694

Avis de transformation

L'AGE du 28/03/2024 a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 28/03/2024 et a nommé en qualité de président M. RAMOUL Chems-Eddine, demeurant 2 bis rue des Bavolets 51370 LES MESNEUX.

Il a également été nommé en qualité de :

- Directeur général : Mme PREVOST Ophélie, demeurant 2 place des Martyrs de la Résistance 51100 REIMS

- Directeur général : Mme GROSSELIN Mathilde, demeurant 2 rue Principale 08400 MARVAUX VIEUX

- Directeur général : M. REMONGIN Pierre-Emmanuel, demeurant 24 rue de Charenton 75012 PARIS

Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.

Accès aux assemblées et votes : Dans les conditions statutaires et légales.

Transmission des actions : Cession d'actions : soumise à agrément.

Mention : RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

M2404133

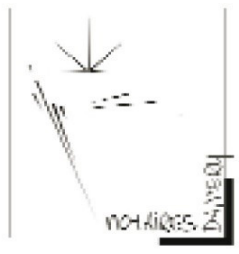

Maître Valérie COUTANT, associée de la SCP «Valérie COUTANT et Audrey LAMARQUE-TCHERTCHIAN, Notaires associées»
84 rue Paul Douce - CS 90018
51480 DAMERY

CHAMPAGNE VEUVE MAITRE GEOFFROY

Suivant conseil d'administration en date du 2 avril 2024, les administrateurs de la société anonyme «CHAMPAGNE VEUVE MAITRE GEOFFROY», société anonyme au capital de 184.400,00 €, dont le siège est à CUMIERES (51480), 116 rue Gaston Poittevin, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS, sous le numéro 325 032 670, ont décidé de procéder à la réduction du capital social de la société par rachat de 237 actions appartenant à Madame Martine MAITRE . En conséquence il y a lieu de modifier les articles 6 et 7 des statuts comme suit :

ARTICLE 6 - APPORTS

Paragraphes I à VII inclus (sans changement)

…/…

VIII - Suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 05 décembre 2023, et constatation du conseil d'administration en date du 02 avril 2024, le capital social a été réduit de 23.700,00 € et a été porté de 184.400,00 € à 160.700,00 €.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de cent soixante mille sept cents €uros (160.700,00 €).

Il est divisé en 1607 actions de 100,00 € de nominal chacune.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour insertion :
Me Valérie COUTANT.

M2404315

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL

FCN Vitry-le-François
21, rue Marabais
51300 Vitry-le-François
Tel : 03 26 74 21 18

CEA MOTORS

SAS au capital de 5.000 €uros
Siège social :
64 Route de Vitry en Perthois
51300 VITRY LE FRANCOIS
531 728 921
R.C.S. Chalons En Champagne

Avis de modifications

Par décisions du 26/03/2024, l'associé unique a décidé :
- d'étendre l'objet social aux activités de Achat / vente de fruits et légumes (à domicile). Location de tous matériels et outillage. Maraîcher « à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;
- de transférer le siège social 64 Route de Vitry en Perthois - 51300 VITRY LE FRANCOIS au 21 rue Marabais - 51300 VITRY LE FRANCOIS à compter du 01/04/2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le Président.
M2404148

CERCO CABINET D'EXPERTISE ET DE REVISION COMPTABLE

Cabinet CERCO
Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
8 rue de Montlean
51210 MONTMIRAIL

J.R.

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.500 €uros
Siège social :
32 rue de l'Hermite
51120 LES ESSARTS LES SEZANNE
952 904 571 R.C.S. de Reims

Aux termes d'une délibération en date du 08/04/2024 la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Nicolas JEROME de ses fonctions de gérant à compter du 22/03/2024 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence et la mention du gérant démissionnaire a été supprimée.

Pour avis : Le gérant.
M2404229

SCI LES DOCKS REMOIS

Société civile immobilière
au capital de 1.000,00 €uros
Siège social :
14 rue du Vieux Château
51170 COURLANDON
753 130 319 R.C.S. Reims

Aux termes d'une assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 5 mars 2024, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur David ROËLAND de ses fonctions de gérant à compter du même jour, et ont décidé :
- De nommer Madame Jenny BRIOLAT, demeurant à BAZANCOURT (51110), 4 allée Thierry Joubert, en qualité de gérante pour une durée indéterminée, et ce à compter du même jour ;
- De transférer le siège social situé à COURLANDON (51170), 14 rue du Vieux Château, pour le fixer à BAZANCOURT (51110), 4 allée Thierry Joubert, et ce à compter du même jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
L'inscription modificative sera effectuée auprès du greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour insertion,
Me Geoffroy CROZAT, Notaire.
M2404181

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL

FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

SOMAVAL

Société par actions simplifiée
au capital de 80.000 €uros
Siège social : 52 rue des Gouttes d'Or
51200 ÉPERNAY
524 023 520 RCS Reims

Aux termes d'une décision de la présidente en date du 1er Avril 2024, il résulte que :
Madame Anne-Sophie GREGOIRE, épouse MARCADÉ, demeurant à 93 rue du Dôme - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT, née le 2 décembre 1982 à VITRY-LE-FRANCOIS 51300.
Mariée à Monsieur Dimitri MARCADE, le 28 août 2010 à ÉPERNAY sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes d'un contrat de mariage reçu par Maître Gilles JEZIORSKI, notaire à ÉPERNAY 51200, le 30 juin 2010,
De nationalité française.
Monsieur Valentin GREGOIRE, demeurant à 6 Rue de Bouzy, 51100 REIMS, né le 23 décembre 1993 à ÉPERNAY 51200. Célibataire. De nationalité française, ont été nommé en qualité de Directeur Général.

Pour avis : La Présidente.
M2404184

CERCO CABINET D'EXPERTISE ET DE REVISION COMPTABLE

Cabinet CERCO
Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
8 rue de Montlean
51210 MONTMIRAIL

PASS SPORT

Société par actions simplifiée
au capital de 5.500 €uros porté 6.260 €uros
Siège social : 1 rue du Chateau de Vindey
51120 SAUDOY
530 201 615 R.C.S. Reims

- Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27/03/2024 ;
- Du certificat de dépôt des fonds établi le 27/03/2024 par la Banque CIC AY CHAMPAGNE sis au 1 route de l'Ecluse - 51160 AY CHAMPAGNE ;
- Du procès-verbal de la délibération du président du 27/03/2024 constatant la réalisation de l'augmentation de capital ;

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant d'un montant de 760,00 €, par l'émission de 76 actions nouvelles de numéraire et porté de 5.500 € à 6.260 €.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention : Le capital social reste fixé à la somme de cinq mille cinq cents € (5.500,00 €).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de six mille deux cents soixante € (6.260,00 €).

Pour avis : Le Président.
M2404193

L'OBEN

SAS au capital de 5000 €
Siège : 19 rue de Reims
51200 EPERNAY
912 005 865 RCS REIMS

L'AGO du 02/04/2024 a décidé à compter du 01/04/2024 de nommer en qualité de président M. NEVEUX Benjamin, demeurant 19 rue de Reims 51200 EPERNAY en remplacement de M. LAHAYE Loïc, pour cause de démission et en qualité de directeur général M. LAHAYE Loïc, demeurant 3 route de Tincourt 51530 VINAY en remplacement M. NENEUX Benjamin, pour cause de démission.
Modification au RCS de REIMS.
M2404311

Antélis AVOCATS ASSOCIÉS

51 Rue Ampère - 75017 PARIS
109 Rue Edmond Rostand
51100 REIMS
7 Av Christian Doppler
77700 SERRIS

LES FOLIES CHAMPENOISES

Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 €
Siège social : 8 rue Joseph Cugnot - ZI Parc du Château 51500 TAISSY
449 699 834 RCS REIMS

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 05 février 2024 et du procès-verbal de la gérance en date du 15 mars 2024, le capital social a été réduit d'une somme de 3.675 €, pour être ramené de 7.500 € à 3.825 € par rachat et annulation de 147 parts sociales.
La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :
CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : 7.500 €
Nouvelle mention : 3.825 €

Pour avis
La Gérance
M2404197

boileau avocats conseils

SOCIETE DE LOCATION ET TRAVAUX - SO.LO. TRA

Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 €uros
Siège social :
Zone Artisanale - 51390 GUEUX
332 062 488 R.C.S. Reims

Par décision du 22/03/2024, l'associée unique a pris acte de l'expiration, à l'issue de l'assemblée devant statuer sur les comptes de l'exercice clos au 30/09/2023, du mandat du commissaire aux comptes titulaire, la société AUDICOM et a décidé de nommer en remplacement la SARL COMPTAVEC, représentée par M. Paul -Emmanuel JEULIN, 13 rue Clément Ader à REIMS (51100) en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de trois exercices à compter de l'exercice clos le 30/09/2023, expirant à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2026.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.
M2404239

Cabinet Arnaud COLSON
EXPERT COMPTABLE
PA du Pré Moinot, Rue des minières
52100 Saint-Dizier

JVS

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €uros
Siège social : 25 rue des Vignottes
51300 COUVROT
912 190 774 R.C.S. Chalons En Champagne

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23 octobre 2023, il résulte que :
L'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social du 25 rue des Vignottes - 51300 COUVROT au 21 Grande rue de Vaux - 51300 VITRY LE FRANCOIS à compter du 23 octobre 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
- Monsieur Vadim REGNAULT a démissionné de ses fonctions de directeur général. L'article 32 des statuts sera supprimé en conséquence.

Pour avis : La présidente.
M2404213

LUTUN & SHALGIAN Notaires Associés Commentreuil - Fismes - Ville-en-Tardenois

«SCI GYMA»

Société civile immobilière
Au capital de 152.449,00 €uros
Siège social COURVILLE (Marne),
Le Bochet
R.C.S. Reims : 388 164 089

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 mars 2024, les associés ont décidé d'apporter la modification suivante aux statuts de la société :
Nomination de Madame Janine GARET-GOGUET, retraitée, demeurant à COURVILLE (Marne), 1 chemin de la bonne maison, associé de ladite société, née à MARLE (02250), le 21 novembre 1931, est nommée en qualité de second gérant.
Mention au R.C.S de REIMS.

Pour insertion : Le gérant.
M2404202

BENZISUN

Société par actions simplifiée
au capital de 500 €uros
Siège social :
38 rue de la Fontaine des Bois
51390 PARGNY LES REIMS
917 658 817 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 04/04/2024, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social aux activités de prestation de toute activité d'apporteur d'affaires, auprès de toute entreprise quel que soit leur domaine d'intervention, des particuliers ainsi que de tout organisme public et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis : Le président.
M2404235

IMMOCOOP

Société Anonyme SCIC d'HLM
Au capital variable
Siège social :
31 cours Jean-Baptiste Langlet
51100 REIMS
RCS Reims 498 393 776

Par délibération du 18 janvier 2024, le Conseil d'Administration a :
- pris acte de la démission de M. Laurent GONDEL de son mandat de Directeur Général à effet du 15 avril 2024 ;
- nommé M. Damien LENICE, demeurant à THILLOIS (51370), 2, rue d'Ormes, en qualité de Directeur Général à effet du 15 avril 2024 en remplacement de M. Lauret GONDEL, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis.
M2404286

ACM 16

Société civile immobilière
Siège :
LE THOULT TROSNAY (51210)
3 rue de la Gare
SIREN 820 038 883
RCS Reims

L'assemblée générale extraordinaire du 08/04/2024, a statué après la fin du mandant de Monsieur Marc LESNE, co-gérant, par suite de son décès survenu le 12 janvier 2024 et a décidé à l'unanimité de laisser Madame Alexandrine LESNE jusqu'alors co-gérante comme seule gérante pour une durée illimitée.

Pour avis : Le gérant.
M2404289

SCEA «DES PIARES»

Capital social : 35.035 €uros
Siège social : 5 rue des Piares
51130 VILLENEUVE RENNEVILLE CHEVIGNY
R.C.S. Chalons En Champagne
383 945 128

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 01.03.2024, les associés ont décidé de réduire le capital social de 1.750 € le ramenant à 33.285 € à compter du 01.03.2024.

Pour avis : La gérance.
M2404290

Notaires

Me Romain FLORENS
Notaire à VITRY LE FRANCOIS (51300)
28 rue Aristide Briand

SCI CACTUS

Société civile immobilière
Capital social : 1.000 €uros
Siège social : 46 rue de Moncetz
SAINT REMY EN BOUZEMONT SAINT GENEST ET ISSON (51290)
R.C.S. Chalons En Champagne
901341990

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2022 a décidé à compter du 31 décembre 2022 de :
- Nommer en qualité de nouveau gérant en lieu et place de Monsieur Yvon LARDIN : Madame Charlène Marcelle Thérèse LARDIN, commerçante indépendante, épouse de Monsieur Miguel Jackie Michel ROYER, demeurant à SOMPUIS (51320), 5 Ruelle des Auges de Trouan.

Née à VITRY-LE-FRANCOIS (51300) le 7 février 1988.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
L'inscription modificative sera portée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE

Pour avis et mention :
Me Romain FLORENS.
M2404306

FOY FRERES

Société civile immobilière
Capital social : 1.500 €uros
Siège social :
Chemin de Clamanges
51230 LENHARRÉE
R.C.S. de Reims n° 508 264 561

Démission de gérant

Suivant procès-verbal en date du 15 décembre 2022, l'assemblée générale extraordinaire a agréé à compter du même jour, la démission de Monsieur Rémy FOY de ses fonctions de cogérant de la société.

La gérance : Pour avis.
M2404308

EARL «LES SOURCES»

Capital social : 158.000 €uros
Siège social :
31 Grande Rue - 51300 FAVRESSE
RCS Châlons en Champagne
488 574 088

Avis de transformation

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er mars 2024 a décidé de transformer l'EARL «LES SOURCES» en société civile d'exploitation agricole (SCEA) dont les caractéristiques sont les suivantes :
FORME : SCEA.
DÉNOMINATION : «LES SOURCES».
DURÉE : 99 années, terme fixé au 15/02/2105.
SIÈGE SOCIAL : 1 ferme de la Brune Epine - 51300 FAVRESSE.
OBJET : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
CAPITAL SOCIAL : 158.000 € divisé en 15.800 parts de 10 €.
GÉRANCE : Monsieur Damien MOREL, demeurant 1 ferme de la Brune Epine - 51300 FAVRESSE.
CESSION DE PARTS SOCIALES
« Pour toute cession,
- à ses coassociés
- à son conjoint dans les cas prévus par la loi,
- à ses ascendants
- ou descendants,
- ou au conjoint d'un des coassociés,

l'agrément du cessionnaire est donné par décision de nature extraordinaire prise à la majorité des 2/3 des voix exprimées.
«Pour toutes les autres cessions, l'agrément du cessionnaire est donné par décision de nature extraordinaire prise à l'unanimité.

Pour avis : La gérance.
M2404314

SARL «LOUENCE»

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000 €uros
Siège social : 171 rue Basse
51230 EUVY
R.C.S. Reims 849 187 141

Suivant procès-verbal de l'associé unique en date du 01/03/2024, l'associé unique a décidé, à compter du 01/03/2024, de transférer le siège social au 2 bis rue des Menues Dimes - 51230 CONNANTRE.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.
Pour avis : Le représentant légal.
M2404316

FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats
Parc d'Affaires Reims-Champigny
Allée Jean-Marie Amelin - CS 30002
51886 REIMS

NOMINE-RENARD

Société anonyme
au capital de 368.926,62 €uros
Siège social :
32 rue Vigne L'Abbesse
51270 VILLEVENARD
321 906 125 RCS Reims

L'assemblée générale a pris acte le 23/03/2024 de la démission de M. Rémi NOMINE administrateur et a décidé de ne pas le remplacer.
Mention en sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis.
M2404318

REIMS TOURISME & CONGRÈS

Reims Tourisme & Congrès

6 rue Rockefeller - CS 60013
51725 REIMS CEDEX

Installation du nouveau Comité de Direction - Changement de dénomination

Par délibération RTC 01-2024, en date du 28 mars 2024, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme du Grand Reims a élu, à la majorité absolue des suffrages :
Président du Comité de Direction : Monsieur Arnaud ROBINET.
Par délibération RTC 02-2024, en date du 28 mars 2024, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme du Grand Reims a validé les statuts actant la modification de sa désignation :
L'Office de Tourisme du Grand Reims devient : Reims Tourisme & Congrès.
Immatriculation au RCS de REIMS.

Philippe VERGER :
Directeur Général.
M2404320

SELARL Sophie COLLET-MONOD
Notaire à SIGNY-L'ABBAYE (08460)

SCI DE L'APOS

Suivant PV AG du 9 février 2023 et acte reçu par Maître Sophie COLLET-MONOD, le 24 novembre 2022, il a été constaté la donation de l'usufruit des 120 parts sociales à Monsieur Julien AOUN et Madame Victoria AOUN et la modification des statuts de la SCI DE L'APOS immatriculé à REIMS sous le numéro 500092754 :
GÉRANT : Monsieur Elie AOUN démissionne de ses fonctions de gérant.
NOUVEAU GÉRANT : Monsieur Julien AOUN.
ANCIEN SIÈGE SOCIAL : 30 bis rue de Bétheny - 51100 REIMS.
NOUVEAU SIÈGE SOCIAL : 3 Rue Saint Martin - 51490 SAINT MASMES.

Avis unique.
M2404344

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SARL «Promenades du Couchant»

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €uros
Siège social :
9 Promenades du Couchant
51120 BARBONNE-FAYEL
RCS Reims 499 582 286

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 22/03/2024, les associés ont décidé, à compter du 22/03/2024 :
- de réduire le capital social de 5.000 € par annulation de parts sociales pour le ramener de 10.000 € à 5.000 €
- de constater l'unipersonnalité de la société.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.

M2404351

NORD EST COMPTA

SAS au capital de 40 000 €
Siège social : 3, rue Etienne Oehmichen Pôle Technologique H. Farman, 51100 REIMS
326 660 503 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération de l'AGOA du 29/03/2024, il résulte que les mandats de la société FCN, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société PBSD AUDIT CONSEIL, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

M2404367

SELARL D'ANESTHESIE -REANIMATION DU GROUPE COURLANCY

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée d'anesthésistes réanimateurs
au capital de 597.788,70 €uros
119 rue Louis Victor de Broglie
51430 BEZANNES
331 928 283 R.C.S. Reims

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 15/01/2024, le Docteur Julien COFFINET, demeurant 14 rue Rivart Prophétie - 51100 REIMS a été nommé Gérant de la société à compter du 01/04/2024. Mention sera portée au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2404370

CAROUSSEL

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 place Chevert
55100 VERDUN
812872786 RCS BAR LE DUC

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 15/02/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 12 place Chevert, 55100 VERDUN au 4B rue du 61ème RA 55100 VERDUN à compter du ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BAR LE DUC.

Pour avis La Gérance

M2404378

SOCIETE DES TRANSPORTS CAUTEL

SARL au capital de 30 489,80 €
Siège social : Route de Mareuil - 51160 AY
334365723 RCS REIMS

L'AGE du 29/03/2024 a pris acte de la démission de Mme Amandine CAUTEL et Mme Séverine COPIN de leurs fonctions de cogérante à compter du 01/04/2024 et a nommé en qualité de nouveaux cogérants M. Hervé DEFFRENE et M. Xavier CAPRON, demeurant ensemble au 101 rue de Chamalières, 51420 NOGENT L'ABBESSE, pour une durée illimitée à compter du 01/04/2024.

M2404409

Maître Xavier BOUFFIN
Notaire associé
4 Mail des Acacias
51120 SEZANNE

SCI DES SABLONS

Ajout de gérants

Aux termes d'un acte de donation reçu par Maître Xavier BOUFFIN, notaire à SEZANNE (Marne) en date du 29 juillet 2023, les associés de la société dénommée SCI DES SABLONS, société civile immobilière au capital de cinq mille € (5.000,00 €) dont le siège social est à SEZANNE (51120) 735 route de Fère Champenoise, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS sous le numéro SIREN 895 285 286, ont pris acte de la nomination en qualité de nouveaux cogérants, en plus de ceux déjà existants, à compter du 29 juillet 2023 :
- Madame Virginie, Nicole PREVOST, demeurant à GUEUX (51390), 5 rue de la Moufle, née à PROVINS (77160), le 15 mars 1979 ;
- Et Madame Aurore, Anne, Fernande PREVOST, demeurant à WITRY LES REIMS (51420), 39 rue de la Paix, née à PROVINS (77160), le 22 février 1977.

Pour insertion : Me Xavier BOUFFIN, notaire.

M2404387

d.juris
société d'avocats
10 rue Gambetta
51100 REIMS

WELLNESS NATURAL

Aux termes du procès-verbal du Président en date du 21/03/2024 de la société « WELLNESS NATURAL «, SAS au capital de 5.000 €, dont le siège social est sis à REIMS (51100), 7 rue des Capucins, immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 827.850.538, il résulte que le siège social a été transféré à REIMS (51100), 27 rue de Vesle Passage du commerce à compter du 21/03/2024. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Mention sera faite au RCS de REIMS. Pour avis et mention : Madame Muriel CHAUMOT, domiciliée à REIMS (51100), 20 rue Mansuy, Présidente.

M2404388

Notaires
NOTAIRES DE LA VALLEE
3-5 rue du Général Louis Vallin
DORMANS (51700)

SCI DE LA VALLEE

Modifications statutaires

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 27 mars 2024, enregistré, le 29 mars 2024, au SPFE de REIMS, sous les références 5104P04 2024 A 00346 et aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générales extraordinaire contenant augmentation de capital, en date du 27 mars 20024 enregistré le 29 mars 2024 au SPFE de REIMS, sous les références 5104P04 2024 A 00345, il a été constaté les modifications des statuts de la société ayant les caractéristiques suivantes : Société civile immobilière dénommée « SCI DE LA VALLEE «, siège social DORMANS (51700), 3 rue du Général Louis Vallin, durée 99 ans, capital social initial : mille € (1.000,00 €), immatriculée R.C.S. REIMS : 881 980 833.

Nouveau co-gérant pour une durée indéterminée : Stéphanie Caroline AUBRY, demeurant à VEZILLY (02130), 6 rue de l'Eglise à compter du 27 mars 2024. Nouveau capital social : mille vingt € (1.020,00 €) suite apport en numéraire.

Pour avis : Le notaire.

M2404391

Office Notarial Porte du Pont
SCP GELIN MACHET GUERDER
Notaires associés
7 place du Maréchal Leclerc
51300 VITRY LE FRANCOIS

SCI DU CIRQUE

Avis de modification de gérant

Aux termes d'un acte de cession de parts reçu par Maître Véronique GELIN, Notaire à VITRY LE FRANCOIS, 7 place du Maréchal Leclerc, le 19 mars 2024 de la SCI DU CIRQUE, dont le siège social est à VITRY LE FRANCOIS (51300), 32 rue de la Petite Sainte, immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 810 797 878.

Les associés ont pris connaissance de la démission de Madame Tiffany WISS-MARBEUF de ses fonctions de gérant à compter du 19 mars 2024 et décident de nommer, à compter de ce jour, pour une durée illimitée, comme seul gérant Madame Christelle LIAO, demeurant à PARIS 17éme arrondissement (75017), 15 boulevard Govion Saint Cyr.

Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Notaire.

M2404399

d.juris
société d'avocats
10 rue Gambetta
51100 REIMS

PF INVEST

Aux termes d'un ASSP en date du 28/03/2024, l'Associée Unique de la société «PF INVEST», SAS au capital de 316.880 € dont le siège social est à REIMS (51100), 10 rue Tarbé, immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 847.744.307, ont pris les décisions suivantes : COMMISSAIRES AUX COMPTES : Nomination de la société «DECIMALE» domiciliée à REIMS (51100), 11, rue des Bons Malades, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Laurent CALLON, domicilié à REIMS (51100), 52 boulevard Lundy en qualité de Commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Monsieur Laurent BAUDART, domicilié à REIMS (51100), 11 rue des Bons Malades, ancien Commissaire aux comptes titulaire, et de la société «FIDUCIAIRE L.H.P.», domiciliée à REIMS (51100), 8 rue Marvingt, ZAC Croix Blandin, ancien Commissaire aux comptes suppléant, démissionnaires, pour la durée de leur mandat restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2024. L'inscription modificative sera effectuée auprès du GTC de REIMS.

Pour avis, la Présidente.

M2404402

SARL «Taxis Optimum 51 Transports»

Société à responsabilité limitée
au capital de 12.500 €uros
Siège social :
13 rue de Coulvagny
51300 SAINT AMAND SUR FION
RCS Châlons en Champagne
532 702 032

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 23/02/2024, M. François MINET a démissionné de ses fonctions de cogérant à compter du 31/12/2023.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le représentant légal.

M2404431

Notaires
OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes CROZAT, PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

Société Civile d'Exploitation Agricole LA TOUR

au capital de 510.600,00 €uros
Siège social :
Hameau de Villette, 2 Grande Rue
51170 FISMES
408 130 599 RCS Reims

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 2 avril 2024, les associés ont pris acte de la modification du numéro de voirie du siège social lequel était situé à FISMES (51170), Hameau de Villette, 2 Grande Rue, pour être fixer à FISMES (51170), 5 Grande Rue, par décision administrative. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

L'inscription modificative sera faite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour insertion :
Me Geoffroy CROZAT, notaire.

M2404422

SCEV «CHAMPAGNE PHILBERT»

Capital social : 7.515 €uros
Siège social :
7 rue de Chigny
51500 RILLY LA MONTAGNE
RCS Reims 413 907 270

ADDITIF

Dans l'annonce légale parue dans le journal n° M2400159 du 8 janvier 2024, il convenait d'ajouter :
- Nomination de Monsieur Adrien DANSKI-PHILBERT, demeurant 17 rue Marcel Chansou - 51500 RILLY LA MONTAGNE, en qualité de gérant, à compter du 15 décembre 2023.

Mention sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis.

M2404432

SCEV «ARDINAT-FAUST»

Capital social : 66.900 €uros
Siège social :
18 rue Bailly - 51700 VANDIERES
RCS Reims 384 615 431

Par assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2024, les associés ont augmenté le capital social d'un montant de 1.159.600 € pour le porter à 1.226.500 €, à compter du 31 mars 2024.

Pour avis : La gérance.

M2404435

DISSOLUTION DE SOCIETE

LLAGONNE

SELARLU au capital de 7 500 €
Siège social : 10 rue Côté Legris
51200 EPERNAY
RCS de REIMS n°442 561 932

AVIS DE DISSOLUTION

En date du 27/03/2024, l'associé unique a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 31/03/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. LLAGONNE Bernard, demeurant 13 rue Jeanson 51160 AY et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2403770

KIT-LINGE FRANCE

SAS en liquidation au capital de 5 000 €
Siège social et de liquidation : 4 allée de la Maison Blanche, 51430 BEZANNES
808 842 843 RCS REIMS

L'AGE du 29/03/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/03/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Sylvie COUPECHOUX, demeurant 4 allée de la Maison Blanche, 51430 BEZANNES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2404214

BRF-D

SARL au capital de 15.000 €uros
Siège social :
3 place du Moulin
51700 PASSY GRIGNY
R.C.S. Reims 834 461 170

L'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Monsieur COURGEY Jérôme, demeurant 81 rue Dom Pérignon - 51160 HAUTVILLERS et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce REIMS.

Jérôme COURGEY.

M2404246

SARL «FERME DES CYPRES»

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.800 €uros
Siège social :
69 rue Massez - 51460 COURTISOLS
RCS Châlons en Champagne
438 775 256

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31/03/2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/03/2024, et sa mise en liquidation amiable.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur, Monsieur Théophile ROLLET demeurant 30 rue de Plain - 51460 COURTISOLS et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé 69 rue Massez - 51460 COURTISOLS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le liquidateur.

M2404459

CLOTURE DE LIQUIDATION

ADVITEC

5, QUAI DE L'ILE BELON
51200 EPERNAY

Clôture liquidation

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2024, les associés de la SARL ADVITEC au capital de 12.000 € - 51 Quai de l'Ile Belon 51200 EPERNAY RCS 424.052.058 REIMS, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Le liquidateur

M2402748

SCEA DES COTEAUX DE MUSSY

Société au capital de 1.500 €uros
Siège social : 21 rue de Boutavent
51210 BERGÈRES SOUS MONTMIRAIL
R.C.S. Reims 431 697 770

Clôture de liquidation

M. Jean-Noël VALLET, demeurant 21 rue de Boutavent - 51210 BERGÈRES SOUS MONTMIRAIL, agissant en qualité de liquidateur, déclare que la liquidation de la SCEA DES COTEAUX DE MUSSY dont la dissolution a été publiée dans ce même journal, le 26 mars 2024 sous le n° M2402513, a été clôturée le 31 janvier 2024 suivant décision de l'assemblée des associés après approbation du compte définitif.

Le dépôt des actes sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au R.C.S.

Pour avis : Le liquidateur.

M2403636

GN AVOCATS ASSOCIÉS

JULIE CHAPPUT CONSEIL

SARL au capital de 4 000 €
Siège social : 9 rue André Pingat, BP 441 - 51065 REIMS CEDEX
RCS de REIMS n°913 509 634

AVIS DE LIQUIDATION

En date du 03/04/2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme CHAPPUT Julie de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 03/04/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2404077

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL
FCN SAINT-DIZIER
2, rue des Montants
52100 SAINT-DIZIER
Tel : 03 25 56 23 66

SHARE YOUR SKILL

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 1.000 €uros
Siège social :
2 rue des Sablons - 51250 CHEMINON
Siège de liquidation :
1 chemin du bois Regard
52220 FRAMPAS
893 457 846
RCS Châlons en Champagne

Clôture de liquidation

Par décision du 31/12/2023, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mathieu PAQUIN demeurant 2 rue des Sablons - 51250 CHEMINON, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2404437

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LE CLEM

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1.000 €uros
Siège social : 8 rue Jacquart
51100 REIMS
453 356 701 R.C.S. Reims

Suivant décision collective des associés en date du 31 décembre 2023, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur Monsieur Pascal GILLARD, demeurant 8 rue Jacquart - 51100 REIMS et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.
M2404249

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE L'AVIATEUR

Société civile immobilière
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
8 rue Jacquart - 51100 REIMS
752 146 480 R.C.S. Reims

Suivant décision collective des associés en date du 31 décembre 2023, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont :
- Approuvé les comptes de liquidation ;
- Donné quitus au liquidateur Monsieur Pascal GILLARD, demeurant 8 rue Jacquart - 51100 REIMS et déchargé ce dernier de son mandat ;
- Prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.
M2404253

SARL «COCHET Père et Filles»

Société en cours de liquidation
Capital social : 3.000 €uros
Siège social :
13 rue des Sablons
51140 BREUIL SUR VESLE
RCS Reims 831 307 756

Suivant délibération de l'AGE du 08/01/2024, les associés, après avoir entendu le rapport de la liquidatrice, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus à la liquidatrice, l'ont déchargée de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : La liquidatrice.
M2404319

FEVES ET CACAO

Société à responsabilité limitée
en cours de liquidation
au capital de 5.000 €uros
Siège social :
Route de Soissons
Centre commercial Carrefour
local B26 RN 31 - 51430 TINQUEUX
Siège de liquidation :
34 boulevard de la Paix - 51100 REIMS
803 809 268 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 31/01/2024 au siège social, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Brigitte ZEJMA, demeurant 34, boulevard de la Paix - 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.
M2404407

LES CABOSSES

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 7.622,45 €uros
Siège :
34 boulevard de la Paix - 51100 REIMS
Siège de liquidation :
34 boulevard de la Paix - 51100 REIMS
419 664 651 RCS Reims

L'Assemblée Générale réunie le 31/01/2024 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Brigitte GUENARD épouse ZEJMA, demeurant 34, boulevard de la Paix - 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.
M2404408

EURL LA VIE EST BELLE

3 RUE DE CHANZY
51380 VERZY

Cloture de liquidation

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2024, l'associé unique de l'EURL LA VIE EST BELLE au capital de 1.000 € - 3 rue de Chanzy 51380 VERZY - RCS 834.842.312 REIMS, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Le liquidateur
M2404457

KAPPA IMMO

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 1.000 €uros
Siège : 3 rue du Loup
51420 CERNAY LES REIMS
Siège de liquidation : 3 rue du Loup
51420 CERNAY LES REIMS
879 038 560 R.C.S. Reims

L'assemblée générale réunie le 01/03/2024 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Serge DELBROUCQ, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2404460

AVIS ADMINISTRATIF

Communauté urbaine du GRAND REIMS

Commune de REIMS

Suppression de la ZAC les Jardins de la Vesle

Par délibération en date du 27 mars 2024, le Conseil Communautaire a supprimé la ZAC Les Jardins de la Vesle à REIMS.
Ladite délibération fait l'objet d'un affichage durant un mois au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims et à l'Hôtel de Ville de Reims, et d'une publication électronique sur le site internet du Grand Reims.
Les annexes à cette délibération sont tenues à la disposition du public au siège de la Communauté urbaine, 3 rue Eugène Desteuque à Reims, et à l'Hôtel de Ville de Reims.

Le président.
M2404139

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

SARL LOCA BOURGEOIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 22.867,35 €uros
Siège social :
44 avenue Hoche - 51100 REIMS
R.C.S. Reims 380 720 599

Par décision du 28 mars 2024 à 13 h00, l'associé unique TRANS WORLD FINANCES, société anonyme ayant son siège social 44 avenue Hoche - 51100 REIMS, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n° 350 538 070 a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de la SARL LOCA BOURGEOIS.
Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la SARL LOCA BOURGEOIS au profit de la société TRANS WORLD FINANCES, associée unique, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis auprès du tribunal compétent, délai accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.
Les oppositions seront reçues au tribunal de commerce de REIMS dont l'adresse est la suivante 55-57 rue Thiers - 51100 REIMS.
La disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S. de REIMS s'effectuera à l'expiration du délai d'opposition des créanciers.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.
M2404244

AVIS DIVERS

SCP PARMENTIER PERCHERON-TILLOY
Notaires à SAINTE MENEHOULD (51800)

Monsieur Gérard VARLET

Avis de saisine de légataire universel

Suivant testament olographe en date du 5 septembre 2016, Monsieur Gérard VARLET, en son vivant retraité, demeurant à CHANGY (51300) 1 rue de l'Eglise. Né à VITRY LE FRANCOIS (51300), le 21 octobre 1942. Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité. Décédé à VITRY LE FRANCOIS (51300) (France) , le 31 décembre 2023.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Karine PARMENTIER, le 19 mars 2024, constatant que les conditions de la saisine du légataire universel sont remplies et dont l'expédition a été reçue par le greffe du TGI de CHALONS EN CHAMPAGNE le 26 mars 2024.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Karine PARMENTIER, Notaire à SAINTE MENEHOULD (51800), Place de Guise, référence CRPCEN : 51013, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis : Le notaire.
M2404397

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT :
16 B BLAVIER T3 situé au 1er étage 65 m² lot 602 Box en sous-sol - DPE : C - 130 000 € - DPE C - réf : ER.17892
Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution). Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA. Renseignements : 07 85 64 76 66.
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources*. Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.
M2404372

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

APPARTEMENT REIMS
6 rue Georges Bernanos T5 au RDC 91.70 m² - Lot 1103 Cellier - Place de stationnement en sous-sol - DPE : C .132 500 € - réf : ER.11115.
Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution). Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.
Renseignements : 07.85.64.76.66
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources*.Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH
M2404433

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

EPOUX BRETON

Monsieur Christian Henri Claude Lucien BRETON, retraité, né à ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN (67400), le 16 mai 1949, et Madame Michelle Hélène Lucienne DUPONT, retraitée, née à EPERNAY (51200), le 29 juin 1948, demeurant ensemble à MUIZON (51140), 7 rue des Bouleaux, mariés à la mairie de EPERNAY (51200), le 22 décembre 1969, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle de biens à venir avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant.
L'acte a été reçu par Maître Geoffroy CROZAT, notaire à GUEUX, le 10 janvier 2024.
Les oppositions seront reçues en l'étude de Maître Geoffroy CROZAT, notaire à GUEUX, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent
Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.

Me Geoffroy CROZAT.
M2404416

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de Mme SCHNEIDER Paule décédée le 17/07/2016 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808094815.
M2404265

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 08/03/2024 le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. VERRY Alain décédé le 20/02/2023. Réf. 0808122381. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2404268

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. GRIMA Jacques décédé le 22/01/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808111544.
M2404269

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 28/03/2024 le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. BENCHOHRA Nasreddine décédé le 02/09/2019. Réf. 0808123785. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2404272

TRIBUNAUX EXTERIEURS

Jugement du 02 avril 2024

SARL JOHANNA II, 78 ter avenue du Drapeau, 21000 Dijon, RCS Dijon 494 796 741. Coiffure mixte en salon, soin de beauté, vente de produits annexes. Jugement du tribunal de commerce de Dijon en date du 02 Avril 2024 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404263

Jugement du 02 avril 2024

SAS F-TEK VENTES NORD, rue de l'Armée Leclerc, 10140 Vendeuvre-sur-Barse, RCS Troyes 539 668 665. Intermédiaire spécialise dans le commerce produits de menuiserie industrielle. Par jugement en date du 02/04/2024, le tribunal de commerce de Troyes a prononcé la Clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs - L643-9 al.2 et R643-18.
M2404262

CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Référence :
F-TEK VENTES NORD
Rue de l'Armée Leclerc - 10140 VENDEUVRE SUR BARSE, R.C.S. TROYES : 539 668 665. Etablissement(s) secondaire(s) : ZA du Moutier - 51390 GUEUX, R.C.S. REIMS : 2012 B 317.
Radiation d'office à compter du 03/04/2024. Par jugement en date du 02/04/2024, le tribunal de commerce de TROYES a prononcé la clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs - L643-9 al. 2 et R643-18 de F-TEK VENTES NORD (SASU) (procédure ouverte le 01/08/2014).
M2404187

Référence :
JOHANNA II
78 Ter avenue du Drapeau - 21000 Dijon. 494 796 741. R.C.S. DIJON : 494 796 741. Etablissement(s) secondaire(s) : Rue de Neufchâtel Centre Commercial Cora Nord - 51100 Reims. R.C.S. Reims : 2009 B 475.
Radiation d'office à compter du 04/04/2024 EN DATE DU 02 AVRIL 2024 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF.
M2404188

TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

Jugement du 09 avril 2024

KAVSITLI (nom d'usage KAVSITLI) Osman, 20 rue du Colonel Fabien, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 430 113 894. Restauration de type rapide. CERAN (nom d'usage KAVSITLI) Surenya, 20 rue du Colonel Fabien, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 430 113 894. . Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims , et mettant fin à la mission de l'administrateur Selarl A.J.C. (Me Nicolas Torrano).
M2404300

SAS Optimum Propreté, 7 Rue Pierre Salmon, Centre d'Affaires Reims-Bezannes, 51430 Bezannes, RCS Greffe de Reims 908 616 303. Nettoyage courant des bâtiments. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims.
M2404301

SARL OVBDM, 17 Avenue Jean Jaurès, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 890 413 115. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims , et mettant fin à la mission de l'administrateur SELARL V & V associés (Maître Stéphane VERMUE).
M2404302

SARL BATEAU ECOLE HEITZ, 2 Boulevard Paul Doumer, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 488 327 388. Enseignement de la conduite. Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 16 Mars 2024 et désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.
M2404395

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du 09 avril 2024

SAS EN FAIM DE COMPTE, 8 Rue de la République, 51490 Pontfaverger-Moronvilliers, RCS Greffe de Reims 921 848 297. Débits de boissons. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Mars 2024, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2404352

SARL AUDEVAL, 8 TER Rue Chevalot, 51110 FRESNE LES REIMS, RCS Greffe de Reims 825 320 955. Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Avril 2024, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2404353

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne / Ardennes

SAS LE CHALUTIER, 1 Boulevard Pierre Cheval, 51160 Ay-Champagne, RCS Greffe de Reims 813 377 330. Commerce de gros (commerce interentreprises) de poissons, crustacés et mollusques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 18 Mars 2024, désignant liquidateur Scp Crozat Barault Maigrot (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51318 Epernay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2404376

SARL PAIN ET PASSION, 5 Rue du Marche, 51140 Jonchery-sur-Vesle, RCS Greffe de Reims 888 452 497. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Janvier 2024, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2404377

SARL RFMB, 22 Rue Thiers, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 918 910 753. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Décembre 2023, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2404392

SARL NM TRANSPORTS, 22 Rue Henri Paris, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 890 289 010. Activités des sociétés holding. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 21 Mars 2024, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.
M2404393

SARL CENTRE AUTO 51 (CA51), 36 Rue de Prouvais, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 892 924 028. Sans activité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 16 Janvier 2024, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.
M2404400

SAS INN'PULSE, 22 des Moulins, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 881 689 731. Commerce de gros (commerce interentreprises) d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 23 Janvier 2024, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.
M2404401

SARL AC (A.C), 8 Allée Maurice Lemaitre, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 812 467 975. Transports routiers de fret interurbains. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 15 Janvier 2024, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2404411

SAS CARS DETAILING51, 7 Place Georges Clémenceau, 51230 Fère-Champenoise, RCS Greffe de Reims 911 411 601. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 15 Janvier 2024, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2404412

SAS VVS 44, 104 Rue de Vesle, 51100 Reims, RCS Greffe de Nanterre 881 623 797. Sans activité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 23 Janvier 2024, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2404413

SAS SECUPAIX, 16 Allée Maurice Lemaître, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 897 713 087. Activités de sécurité privée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 22 Janvier 2024, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2404414

SAS BTP DECO, 14 Rue de Louvois, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 910 985 746. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 22 Janvier 2024, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2404429

SAS AL FORNO, 91 Rue de Cernay, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 909 003 287. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 15 Janvier 2024, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2404430

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 09 avril 2024

SARL 3D CAR WASH, 7 Rue du Château Gaillard, 51700 Igny-Comblizy, RCS Greffe de Reims 903 864 486. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 31 Décembre 2023 , désignant mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2404441

SARL JB, 9 Rue du Potager, 51530 Saint-Martin-d'Ablois, RCS Greffe de Reims 911 311 058. Formation continue d'adultes. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 10 Mars 2024 , désignant mandataire judiciaire Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2404442

SARL LOUIS LE PIEUX, 32 Place du Forum, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 823 868 005. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 02 Octobre 2023 , désignant mandataire judiciaire Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2404445

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du 27 mars 2024

OZCAN (nom d'usage BEKMEZCI) Aynur, 214 lotissement Les Terres Rouges, 51530 Dizy, RM 421 084 450. . Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404120

SAS FCC, 12 Allée Paul Halary, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 830 548 707. Autres travaux de finition. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404121

SARL SANTAL, Route de Neufchâtel, les Petits Bois, 51220 Courcy, RCS Greffe de Reims 830 666 574. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404122

SARL DAL'SA 51, 8B Rue Gabriel Voisin, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 834 014 854. Travaux d'étanchéification. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404123

SARL MTI SERVICE, 166 Avenue d'Epernay, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 799 506 472. Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404124

SARL K-YO EXPRESS, 55 Route de Dormans, 51430 Tinqueux, RCS Greffe de Reims 848 294 682. Transports routiers de fret interurbains. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404127

HARTI Lahoussaine, 38 rue Albert Thomas, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 335 031 340. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404128

SAS G.K CONSTRUCTION, 6 Rue Nicolas Appert, 51430 Tinqueux, RCS Greffe de Reims 890 599 962. Sans activité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404129

Monsieur DOGAN Suleyman, 21 rue de Verzy, 51100 Reims, RM 438 999 864. . Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404130

SARL SCHIRES, 49 Rue du Docteur Moret, 51700 Dormans, RCS Greffe de Reims 429 909 401. Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404150

SARL R & K GLASS, 11 Rue du Mont César, Zac la Croix Mauricienne, 51370 Saint-Brice-Courcelles, RCS Greffe de Reims 854 094 315. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404151

SARL AU CHANTILLY, 66 Rue Gambetta, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 402 466 890. Débits de boissons. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404152

SAS SOGEFA AGRO INDUSTRIE, Route de Sézanne, 51260 Anglure, RCS Greffe de Reims 449 700 251. Ingénierie, études techniques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404153

SAS SOGEFA ENVIRONNEMENT, Route de Sézanne, 51260 Anglure, RCS Greffe de Reims 449 699 917. Ingénierie, études techniques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404154

SAS ILLICO PRESTO CARTO (IP-CARTO), 13 Avenue Anatole Thévenet, 51530 Magenta, RCS Greffe de Reims 532 883 287. Sans activité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404161

SARL LE BOUCHON DE VERZY, 2 Rue Gambetta, 51380 Verzy, RCS Greffe de Reims 794 312 561. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404162

SARL SARI, 7 Rue Pierre Salmon, Centre D'Affaires Reims-Bezannes, 51430 Bezannes, RCS Greffe de Reims 402 344 840. Travaux d'étanchéification. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404163

SAS D.M.A. LEFORT, 4 Chemin de Saint-Léonard, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 902 916 162. Autres commerces de détail spécialisés divers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404164

SARL ONE TACOS, 9 Rue de la Juiverie, 51200 Épernay, RCS Greffe de Reims 852 831 882. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404165

SARL DSJ EXPRESS, 43 Esplanade Eisenhower, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 808 573 182. Transports routiers de fret interurbains. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404166

SARL A-TICAR, 62 Rue Emile Zola, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 832 265 649. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404167

SARL COMEDIE SPA, 24 Chaussée Bocquaine, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 877 514 844. Soins de beauté. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404168

SARL COIFFURE DE LAON, 14 Avenue de Laon, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 790 943 013. Coiffure. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404169

SARL LES HOUBLONS, 8 Rue Jules Meline, Centre d'Affaire Cabinet Marianne, 51430 Bezannes, RCS Greffe de Reims 852 750 090. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404293

SARL REHABILIS IMMO, 38 Rue Ruinart de Brimont, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 484 854 468. Sans activité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404294

SARL CIE & CO, 19 Rue de Reims, 51390 Ville-Dommange, RCS Greffe de Reims 789 773 256. Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404295

YAHLA Chikh, 36 rue Ruinart de Brimont, 51100 Reims, RM 424 128 296. . Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404296

SAS C2S, 68 Avenue de Paris, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 828 924 977. Travaux de couverture par éléments. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404297

CHENU Laurine, 2 Rue du Maréchal Leclerc, 51260 Saint-Just-Sauvage, RCS Greffe de Reims 794 154 278. Coiffure. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404298

SAS REJAN, 14 Rue de Canterbury, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 852 842 756. Commerces de détail de charbons et combustibles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404299

SAS EMEBAT, 28 Rue des Compagnons, 51350 Cormontreuil, RCS Greffe de Reims 478 892 250. Travaux de menuiserie bois et PVC. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404321

SARL Bistrot Leger, 96 Rue des Moulins, Appt Rdc B, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 881 479 026. Débits de boissons. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404322

SAS ARKEA MCI, Rue des Didris, 51420 Cernay-lès-Reims, RCS Greffe de Reims 844 649 343. Travaux de menuiserie bois et PVC. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404323

SARL H & B, 6 Allée Yves Gandon, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 840 442 743. Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404324

SAS RENOV'VITE & BIEN, 48 Rue des Lilas, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 839 646 577. Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404325

SARL C.Comme, 8 Rue Gambetta, 51200 Épernay, RCS Greffe de Reims 493 674 899. Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404326

SARL DE LA PIERRE VERTE, Route, Centre Commercial Leclerc, Cellule B1 Allée de Maxenu, Route Départementale 51, 51530 Pierry, RCS Greffe de Reims 901 597 344. Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404327

SAS Optifit'eau, 5 Rue Henri Euzemat, 51530 Magenta, RCS Greffe de Reims 880 120 118. Autres commerces de détail spécialisés divers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404328

SAS CHANAT, 8 Rue Edmond Rostand, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 852 093 533. Commerce de détail de biens d'occasion en magasin. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404329

SARLU EURL CREMONT, 32 Place des Arcades, 51200 Épernay, RCS Greffe de Reims 515 186 518. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404330

SARL LAFALOU, 31 Place Bernard Stasi, 51200 Épernay, RCS Greffe de Reims 851 417 931. Commerce de gros (commerce interentreprises) de parfumerie et de produits de beauté. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404331

SARL BS EXPRESS, 6 Allée Beethoven, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 879 494 805. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404332

SARL MACONNERIE TROYAN, 8 Rue de la Fosse Chènevière, Zone Artisanale Derrière Moutier, 51390 Gueux, RCS Greffe de Reims 814 630 117. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404333

MASRI Karim Saïd, 10 Place des Oiseaux, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 841 424 682. Activités de soutien aux cultures. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404334

SARL TOUTPOURLAUTO, 8B Rue Gabriel Voisin, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 833 368 301. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404335

SAS OSMOSE, Parc D'Activités Terres Rouges 4 Allée de la Côte des Blancs, 51200 Épernay, RCS Greffe de Reims 830 385 274. Commerce de détail d'autres équipements du foyer. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404336

PERIGNON Stéphane, Serge sous la dénomination EIRL S.P.P., 16 rue de la Marne, 51700 Troissy, RCS Greffe de Reims 828 300 616. Activités de soutien aux cultures. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2404337

Ardennes

VENTE CESSION ATTRIBUTION D'APPORTS

ALLIANCE FORMATION POUR L'INDUSTRIE/ AFTRAL

Par acte SSP du 28/02/2024, enregistré au SDE de CHARLEVILLE-MEZIERES le 28/03/2024, dossier 2024 00006256, référence 0804P01 2024 A 00278

ALLIANCE FORMATION POUR L'INDUSTRIE, SAS au capital de 1.728.300 €, ayant son siège social 135 avenue Charles de Gaulle - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, R.C.S. SEDAN 445 357 056

A cédé à

AFTRAL, association déclarée, ayant son siège social 46 avenue de Villiers - 75017 PARIS, enregistrée sous le numéro RNA W751040021, un fonds d'activité logistique, sis 5 rue Montimont - 08140 DONCHERY, moyennant le prix de 69.000 €.

La date d'entrée en jouissance : 01/03/2024.

Les oppositions : à l'adresse de situation du fonds pour la validité et au cabinet Ydès Avocats, 28 rue Joannès Carret, CS 80735 - 69009 LYON pour la correspondance.
M2404438

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

GERANCE
FIN DE GERANCE

TAXI BACCI SEDAN/LAH MOBILITE - KARSALA ELITE SERVICE

Location-Gérance

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 mars 2024 fait à SEDAN, dispensé de la formalité d'enregistrement,

La société TAXI BACCI SEDAN, société par actions simplifiée au capital de 5.000 €, dont le siège social est 17 rue de la Marfée - 08200 SEDAN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN sous le n° 903 463 545, a confié à :

La société LAH MOBILITE - KARSALA ELITE SERVICE, société par actions simplifiée à capital variable, dont le siège social est 43 bis rue Saint-Martin - 94290 VILLENEUVE LE ROI, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL, sous le n° 903 538 171.

L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de taxi, transport en loi LOTI, transport assis professionnalisé (TAP), véhicule sanitaire léger (VSL), bénéficiant de l'autorisation de stationnement numéro 4 sur la commune de SEDAN dont le loueur est titulaire.

Pour une durée de trois ans à compter du 01 avril 2024. Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique avis signé LAH MOBILITE - KARSALA ELITE SERVICE, le locataire-gérant.

M2404176

CONSTITUTION
DE SOCIETE

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL Nord Ardennes
1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine - 08600 GIVET

HAIRSPA SALON PRIVE

Société à responsabilité limitée
au capital de 300 €uros
Siège social :
2 bis rue de Trigne
08800 LES HAUTES RIVIERES
RCS Sedan

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LES HAUTES RIVIERES du 28/03/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

DÉNOMINATION SOCIALE : HAIRSPA SALON PRIVE.

SIÈGE SOCIAL : 2 bis rue de Trigne - 08800 LES HAUTES RIVIERES.

OBJET SOCIAL : Exploitation d'un fonds commercial de coiffure mixte et spa. La vente de produits esthétiques et capillaires et tout produit se rapportant à l'activité d'exploitation d'un fonds artisanal de coiffure et de spa.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 300 €.

GÉRANCE : Madame Alicia PORRAS, demeurant 7 Grande Rue - 08800 LES HAUTES RIVIERES, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

M2403813

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL Nord Ardennes
1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine - 08600 GIVET

GLOBAL IMPORT EXPORT FRANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
9 boulevard Gambetta
08200 SEDAN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEDAN du 19 mars 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : GLOBAL IMPORT EXPORT FRANCE.

SIÈGE : 9 boulevard Gambetta - 08200 SEDAN.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : Import et export d'alimentation, matières premières, électroménagers, pièces détachées, parfum, textile. Commerce de gros.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÉMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Mustafa KARACA, demeurant 10 boulevard des Ecossais - 08200 SEDAN.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

M2403387

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

SCI MATHOT

Société civile immobilière
au capital de 1.000 €uros
Siège social : 17 place de l'Eglise
08380 SIGNY LE PETIT
R.C.S. Sedan

Aux termes d'un acte sous seing privé électronique en date du 05/04/2024 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI MATHOT.

SIÈGE SOCIAL : 17 place de l'église - 08380 SIGNY LE PETIT.

OBJET SOCIAL : l'acquisition, la cession, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement, ladite activité ayant exclusivement un caractère civil.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : M. Nicolas MATHOT demeurant 17 place de l'église - 08380 SIGNY LE PETIT.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis.

M2404201

Notaire

OFFICE NOTARIAL D'ARCHES

Maître Quentin NAVAUX
1 bis rue de Lorraine
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

LES YEUX BLEUS

Avis de constitution

DENOMINATION : LES YEUX BLEUS.

FORME : Société civile régie par les dispositions générales et spéciales des articles 1832 à 1870-1 du Code civil et du décret numéro 78-704 du 3 juillet 1978.

SIEGE SOCIAL : MONTCY NOTRE DAME (08090), 13 rue des Aubiers.

OBJET : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; L'aliénation sous forme de vente ou d'apport de tout ou partie des biens composant l'actif social dans la mesure où ces aliénations ne constituent pas des actes de commerce ; L'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières pour son compte propre, l'investissement dans tous produits bancaires et d'épargne et de placement et notamment des contrats de capitalisation, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales industrielles et financières, valeurs mobilières, cotées ou non cotées, et en règle générale toutes activités entrant dans le champ d'application d'une société de portefeuille ; L'organisation, en vue d'en faciliter la gestion et la transmission et afin d'éviter qu'il ne soit livré aux aléas de l'indivision, du patrimoine familial des associés ; Et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières et immobilières et notamment la délivrance de cautions hypothécaires sur les biens de la société, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement sans modifier pour autant le caractère civil de la société.

DUREE : 99 ans.

CAPITAL : Mille €uros (apport numéraire).

GERANCE : Monsieur Aurélien Geoffrey CASTANEDO, Né à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), le 17 mars 1985 est nommé gérant. Madame Adélaïde Jacqueline Christiane ROUSSEL, Née à VILLERS SEMEUSE (08000), le 19 février 1987 est nommée gérante.

CESSION DE PARTS : Cession soumise à l'agrément de l'unanimité des associés.

IMMATRICULATION AUPRES DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE : SEDAN.

Pour avis :
Maître Quentin NAVAUX.

M2404210

MQV ELECTRIQUE

Par acte SSP du 13/03/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : MQV ELECTRIQUE.

SIGLE : MQV.

OBJET SOCIAL : Vente moto, quad adulte et enfant, vente voiture électrique jouet pour enfant, vente pièce détachées se rapportant à l'activité. Location de quad. Vente de matériel et outillage.

SIÈGE SOCIAL : 59 avenue Charles De Gaulle - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans.

PRÉSIDENT : Mme BOURGUIN CASSANDRA, demeurant 217E avenue Carnot - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

CLAUSE D'AGRÉMENT : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

Immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

M2404228

Notaires

SCP INFANTINO et GALLI-RICOUR

10 rue de l'Aisne - 08400 VOUZIERS

SCI IMMO KJ

Aux termes d'un acte reçu par Maître Frédéric INFANTINO, Notaire à VOUZIERS, 10 rue de l'Aisne, le 4 avril 2024, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : SCI IMMO KJ.

FORME : Société civile immobilière

CAPITAL SOCIAL : Mille €uros (1.000,00 €), divisé en 100 parts de dix €uros (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.

SIEGE SOCIAL : 19 rue de la Gare à BAR LES BUZANCY (08240).

OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

R.C.S. : SEDAN.

ASSOCIES :

1. Madame Natacha KRMIC, demeurant à BAR-LES-BUZANCY (08240), 19 rue de la Gare, née à SAINT DENIS (93200), le 25 juillet 1969. Divorcée de Monsieur Petar STANOVIC, suivant jugement rendu par le Tribunal d'Instance de ULCINJ (Monténégro) le 7 mai 2001 et non remariée ;

2. Mademoiselle Florence JANNIOT, demeurant à BAR LES BUZANCY (08240), 19 rue de la Gare, née à VOUZIERS (08400), le 20 février 1970. Célibataire.

APPORTS EN NUMERAIRE : Madame Natacha KRMIC fait apport à la société, en numéraire d'une somme totale de cinq cents €uros (500,00 €) ; Mademoiselle Florence JANNIOT fait apport à la société, en numéraire d'une somme totale de cinq cents €uros (500,00 €).

GERANCE : Madame Natacha KRMIC et Madame Florence JANNIOT pour une durée indéterminée.

M2404178

Notaires

Maître Maud ZEBERT-LANDRIN

Notaire à SEDAN (Ardennes)
8 place Alsace Lorraine

CAML

Suivant acte reçu par Me Maud ZEBERT-LANDRIN, notaire à SEDAN, le 2 avril 2024, a été constituée la société civile dénommée «CAML». SIÈGE SOCIAL : DONCHERY (08350), 1 rue du Général de Gaulle, enregistré au SPFE de CHARLEVILLE MEZIERES le 05/04/2024 sous le numéro 2024N297. CAPITAL SOCIAL : deux cents €uros (200,00 €), divisé en 200 parts sociales de un €uro (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 200. DURÉE : 99 ans. OBJET SOCIAL : - la propriété et la gestion, à titre civil, de tout immeuble ou bien immobilier, l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.

Nommées gérantes de ladite société : Madame Carole SINGEVIN, docteur en pharmacie, demeurant à BOUTANCOURT (08160), 2 rue du Terme et Madame Marie-Laure Monique Simone DUCHENOIS, docteur en pharmacie, demeurant à BOSSEVAL ET BRIANCOURT (08350), 2 rue des rochettes.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Immatriculation au RCS de SEDAN.

Pour avis :
Me Maud ZEBERT-LANDRIN,
Notaire.

M2404375

IDEA Expertise comptable
15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

Manuforge

Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 €uros
Siège social :
25 rue du Pavé Sorendal
08800 LES HAUTES RIVIÈRES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 8 avril 2024 à LES HAUTES RIVIÈRES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : Manuforge.

SIÈGE : 25 rue du Pavé Sorendal - 08800 LES HAUTES RIVIÈRES.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 100.000 €.

OBJET : Le commerce et l'industrie des métaux, notamment la forge et l'estampage, l'usinage et la transformation.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÉMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Tecforge, société par actions simplifiée au capital de 80.000 €, ayant son siège social 18 rue du Comodo - 08800 LES HAUTES RIVIÈRES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 825 128 168 RCS SEDAN, représentée aux présentes par son Président, Monsieur Jean-Luc Pigeot.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : Le président.

M2404309

HMC Expertise Comptable

SCI MINIKIDS

Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 73/75 rue Bourbon
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHARLEVILLE MEZIERES du 8 avril 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI MINIKIDS

Siège social : 73/75 rue Bourbon, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, d'échange, d'apport, d'édification et autrement ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de cet emprunt ; Et généralement toutes opérations économiques, juridiques, civiles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social, ou à tous objets similaires, connexes, complémentaires ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Sophie GORDZIEJ demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000), 19 rue du Fond de Santé.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis La Gérance

M2404354

J.R.L. INVEST

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 11/04/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : J.R.L. INVEST

Objet social : La Société a pour objet :-L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;-Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ; -Laliénation dun ou des immeubles devenus inutile à la Société, par tous moyens ;-La souscription de tous emprunts pour financer lacquisition des biens immobiliers, ainsi que toutes garanties ;-La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à lobjet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, dapports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, participation, association et location-gérance;-Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature quelles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

Siège social : 27 rue du Château, 08300 NEUFLIZE

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN

Gérance : M. MOUSSY Loic 90 rue de la Filature 51490 BEINE NAUROY

Clause d'agrément : Les cessions de parts entre associés, la cession de parts entre ascendants et descendants, les cessions de parts entre conjoints, interviennent librement ; toutes les autres cessions n'interviennent qu'après agrément du cessionnaire proposé par les associés se prononçant à l'unanimité.

Eric Habets

M2404453

MODIFICATION
DE STATUTS

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL Nord Ardennes
1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine - 08600 GIVET

LES ALLIAGES ARDENNAIS

Société par actions simplifiée
au capital de 81.250 €uros
Siège social :
3 rue des Trois Fourchettes
08600 GIVET
521 228 833 RCS Sedan

Aux termes d'une décision de l'AGO en date du 28/03/2024, il résulte que Mme Corinne BRILLARD, demeurant 5 rue de Villerupt - 08320 AUBRIVES, a été nommée en qualité de Directrice Générale, à effet au 1er avril 2024.

M2403807

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin – CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

CMPAI

Société à responsabilité limitée
au capital de 601.000 €uros
Siège social :
9 rue de Rethel
08300 PERTHES
534 252 135 R.C.S. Sedan

L'assemblée générale extraordinaire des associés du 1er mars 2024 a décidé d'étendre l'objet social à l'achat, la rénovation, la location, la revente de véhicules de collection et de course ; L'organisation de manifestations et de rassemblements de voitures de collection, et a modifié en conséquence l'article 2 des statuts.

OBJET SOCIAL

ANCIENNES MENTIONS : La détention d'actifs de sociétés ou de groupes de sociétés filiales ; ... Ainsi que l'animation et la gestion des filiales, et plus précisément la supervision et la gestion d'autres unités de la même entreprise ou du même groupe, la prise en charge du rôle de planification et de direction stratégique ou organisationnelle de l'entreprise ou du groupe, l'exercice du contrôle opérationnel et la gestion des opérations courants des unités rattachées.

NOUVELLES MENTIONS :

- L'achat, la rénovation, la location, la revente de véhicules de collection et de course ; l'organisation de manifestations et de rassemblements de voitures de collection ;
- La détention d'actifs de sociétés ou de groupes de sociétés filiales ; ...Ainsi que l'animation et la gestion des filiales, et plus précisément la supervision et la gestion d'autres unités de la même entreprise ou du même groupe, la prise en charge du rôle de planification et de direction stratégique ou organisationnelle de l'entreprise ou du groupe, l'exercice du contrôle opérationnel et la gestion des opérations courants des unités rattachées.

L'inscription modificative de la société sera effectuée au R.C.S. de SEDAN.

La gérance.

M2404219

SCP Pascale GUERIN,
Damien DELEGRANGE
Notaires associés
8 place Charlemagne - 08130 ATTIGNY

EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE RAGUET Philippe

EARL au capital de 512.963,16 €uros
Siège social : LES PETITES ARMOISES (08390)
R.C.S. Sedan 391 256 815

Réduction du capital - démission de gérant

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 21 décembre 2023 enregistré au SPFE de CHARLEVILLE -MEZIERES 1 le 15 janvier 2024 réf. 2024N33 et de deux actes reçus par Me Damien DELEGRANGE, notaire à ATTIGNY, le 11 mars 2024, publiés au SPFE de CHARLEVILLE-MEZIERES 1, le 26 mars 2024 réf. 2024N 264 et 265, les associés ont :

- décidé de la réduction du capital par annulation de 4.629 parts sociales avec effet au 31 décembre 2023.

Ancienne mention : 512.963,16 € divisé en 33.659 parts de 15,24 €.

Nouvelle mention : 442.417,20 € divisé en 29.030 parts de 15,24 €.

- pris acte de la démission de Monsieur Philippe RAGUET de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2023.

Pour avis :
Me Damien DELEGRANGE.

M2404346

OFFICE NOTARIAL
CLOVIS
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. +33 (0)3 26 87 71 71
departement.droitdesaffaires.51047@notaires.fr
www.notaires-clovis-reims.fr

V.CROCHET - D. MENNETRET - Ch. PIERRET - Ch. THIBAULT - F. LESCOUT et B. BOUCHER-FRANCOIS
NOTAIRES ASSOCIES
15 rue Clovis - 51100 REIMS

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SARAZIN-SOUDAN

Société à responsabilité limitée
au capital de 1524.49,00 €uros
Siège social : 33 avenue de Bourgoin
SAULT LES RETHELS (08403)
347 558 868 R.C.S. Sedan

Aux termes d'un acte de donation reçu par Maître Christophe PIERRET, notaire à REIMS (51100) en date du 17 septembre 2021, la collectivité des associés a pris acte des décisions suivantes :

- Démission de Madame Odile SOUDANT-SARAZIN en qualité de co-gérante ;
- Maintien de Monsieur Antoine SARAZIN Antoine, demeurant à BIERMES (08300), 10 rue du Château, en qualité de gérant.

L'inscription modificative sera demandée au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.

M2404381

FCOM
Expertise-Comptable

CAPITAINE CONSTRUCTIONS

9 rue de la Fosse des Mineurs
08160 CHALANDRY ELAIRE
791 960 263 RCS SEDAN

Augmentation de capital

L'associé unique en date du 08/04/2024 a décidé d'augmenter le capital social de 135 000 € par incorporation de réserves.

Capital social : ancienne mention : 10 000 € nouvelle mention : 145 000 €

M2403829

SARL FDACM

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €uros
Siège social :
2 rue Marcel Brebant
08220 SERAINCOURT
R.C.S. Sedan 517.716.429

Modification de gérant

Par AGO en date du 31/12/2023, les associés ont pris acte de la démission de M.François MORANT de son mandat de gérant et ont décidé de nommer M.Charles MORANT demeurant 2 rue Marcel Brebant - 08220 SERAINCOURT.

Anciennes mentions : Gérance : M.François MORANT demeurant 2 rue Marcel Brebant - 08220 SERAINCOURT.

Nouvelles mentions : Gérance : M. .Charles MORANT demeurant 2 rue Marcel Brebant - 08220 SERAINCOURT.

Pour insertion :
La gérance.

M2403906

GLOBALTRONIC

SAS au capital de 4 000 €
Siège social : 9 Zone d'activité Paul
22700 SAINT QUAY PERROS
RCS de SAINT-BRIEUC
n°504 494 188

Transfert de siège

Par décision de l'AGE en date du 01/11/2023, il a été décidé à compter du 01/11/2023 de transférer le siège social au 48 Bis rue des carrières, 08090 SAINT LAURENT.

Radiation du RCS de SAINT-BRIEUC et immatriculation au RCS de SEDAN

M. Romain JEHAN

M2404174

SCEA «VADEZ FRERES»

Capital social : 1.050.016 €uros
Siège social :
Ferme du Bois de Seuil - 08300 SEUIL
R.C.S. Sedan 323 900 779

Par assemblée générale extraordinaire du 20/03/2024, les associés ont décidé d'étendre, à compter du 20/03/2024, l'objet social à l'activité suivante :

- Le financement, la construction et l'exploitation d'installations de production d'électricité, notamment photovoltaïque ;
- L'exploitation de tous procédés et techniques se rattachant directement ou indirectement au contenu du précédent paragraphe.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : Le représentant légal.

M2404189

SCEA «DU MONT BERNY»

Capital social : 405.000 €uros
Siège social :
9 rue de la Vigne
08310 MENIL L'EPINOIS
R.C.S. Sedan 802 093 815

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 28 janvier 2024, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 28 janvier 2024 : Nomination de Monsieur Jean-Baptiste MEHEE, demeurant 57 C rue Alfred DOURY - 08310 JUNIVILLE, en qualité de co-gérant.

Pour avis : La gérance.

M2404204

Holding VT

Société civile
au capital de 1.000 €uros
porté à 525.950 €uros
Siège social : 16 allée des Bouleaux
08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES
(la « Société «)

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 21 mars 2024, le capital social de la Société a été augmenté de 524.950 € pour le porter à 525.950 €, par voie d'apport en nature. Les articles 6 et 7 des statuts de la Société ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention capital social : 1.000 € ;

Nouvelle mention capital social : 525.950 €.

Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis : La Gérance.

M2404250

Holding CJ

Société civile
au capital de 1.000 €uros
Siège social : 7 ruelle des Prêtres
08090 MONTCY NOTRE DAME
983 890 914 R.C.S. Sedan
(la « Société «)

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 28 mars 2024, le capital social de la Société a été augmenté de 524.950 € pour le porter à 525.950 €, par voie d'apport en nature. Les articles 6 et 7 des statuts de la Société ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention capital social : 1.000 € ;

Nouvelle mention capital social : 525.950 €.

Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis : La Gérance.

M2404252

BRIONTP

SASU au capital de 25 000 €
Siège social : 1A Rue des Hauts Chemins
08270 FAISSAULT
RCS de SEDAN n°839 240 330

TRANSFERT DE SIEGE

En date du 02/04/2024, le président a décidé le transfert du siège social au 23 Route de Rocroi, 08260 AUVILLERS LES FORGES à compter du 02/04/2024.

Mention : RCS de SEDAN

M2404343

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIERE AJC

SCI au capital de 201 700 €
Siège social : 12 rue de Romery
08440 VILLE SUR LUMES
RCS de SEDAN n°443 958 327

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 29/03/2024 a décidé à compter du 29/03/2024 de nommer en qualité de co-gérant M. DESBANT Julien, demeurant 1 route de Gernelle 08440 ISSANCOURT ET RUMEL en remplacement de M. DESBANT Xavier, pour cause de décès.

Modification au RCS de SEDAN.

La Gérance

M2404355

FUSION

SEDAN EXPLOITATION

SAS au capital de 40.000 €uros
14 avenue Pasteur - 08200 SEDAN
R.C.S. Sedan 507 620 201

Aux termes de l'AG en date du 28/03/2024, il a été :

- approuvé le projet de fusion établi le 30/11/2023 avec la société F.D.S (SAS au capital 40.000 € - 14 avenue Pasteur - 08200 SEDAN - R.C.S. SEDAN 529 185 639), société absorbée, les apports effectués et leur évaluation ;
- constaté la réalisation définitive de l'apport-fusion par la société F.D.S à la société SEDAN EXPLOITATION. La fusion a pris effet fiscalement et comptablement, rétroactivement au 01/03/2024, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société F.D.S depuis le 01/03/2024 seront réputées réalisées par la société SEDAN EXPLOITATION ;
- En rémunération de cet apport-fusion, l'AG de la société SEDAN EXPLOITATION a procédé à une augmentation de capital de 38.090 €, pour le porter de 40.000 € à 78.090 €, au moyen de la création de 3.809 actions nouvelles de 10 € de montant nominal, entièrement libérées, réparties entre les associés de la société F.D.S à raison de 0,95 action de la société SEDAN EXPLOITATION pour 1 action de la société F.D.S ;
- la société F.D.S est propriétaire de 3.992 actions de la société SEDAN EXPLOITATION, de sorte que cette dernière a reçu 3.992 de ses propres actions. En conséquence, la société SEDAN EXPLOITATION a procédé à une réduction de capital d'un montant égal à la valeur nominale des 3.992 actions qu'elle détient par suite de la fusion, soit un montant de 39.920 €, lesdites actions étant annulées. La différence entre la valeur d'apport de ces actions et le montant de la réduction de capital nécessaire sera imputée sur le montant total de la prime de fusion, l'excédent d'un montant de 431.664 € venant minorer les réserves disponibles ;
- le capital a été augmenté de 1.830 € par incorporation au capital de cette somme prélevée sur le compte « autres réserves « et élévation de la valeur nominale à 10.4795 €.

Les articles 7 et 8 des statuts de la société SEDAN EXPLOITATION ont été modifiés en conséquence.

- extension de l'objet social aux activités suivantes : la vente d'appareils informatiques et leurs accessoires, l'animalerie, la vente au détail d'articles et de produits liés au monde animal (alimentations, soins, entretiens, jouets, matériels et accessoires), la vente au détail d'animaux domestiques et de compagnie, La vente de produits alimentaires et non alimentaires sur commande, exploitation d'un drive, les activités d'achat et de vente de tous objets d'occasion, dont bijoux et métaux précieux, toutes activités afférentes à la vente de l'ensemble des produits, articles et services ci-dessus en ligne. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

M2404247

F.D.S

SAS au capital 40.000 €uros
14 avenue Pasteur - 08200 SEDAN
R.C.S. Sedan 529 185 639

Aux termes de l'AG en date du 28/03/2024, il a été approuvé le traité de fusion du 30/11/2023 prévoyant l'absorption de la société F.D.S par la société SEDAN EXPLOITATION, SAS au capital de 40.000 €, 14 avenue Pasteur - 08200 SEDAN, R.C.S. SEDAN 507 620 201. La fusion a pris effet fiscalement et comptablement, rétroactivement au 01/03/2024. Elle a entraîné la rémunération des apports effectués selon une parité d'échange de 0,95 action de la société SEDAN EXPLOITATION pour 1 action de la société F.D.S. et en conséquence, la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société F.D.S, son passif étant pris en charge par la société absorbante. L'AG du 28/03/2024 de la société SEDAN EXPLOITATION, société absorbante, ayant approuvé la fusion et procédé à l'augmentation puis à la réduction corrélative de son capital, la fusion et la dissolution de la société F.D.S sont devenues définitives à cette date.

M2404248

POURSUITE D'ACTIVITE

SAS LETISSIER AGRI NRJ

Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000 €uros
7 Grande Rue - 08130 CHARBOGNE
913.023.743 R.C.S. Sedan

Suivant PVAGE en date du 01/03/2024, les actionnaires statuant dans le cadre de l'article L225-248 du code de Commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Pour avis : Le Président.

M2403028

DISSOLUTION DE SOCIETE

SARL GUILLEMIN

10 rue de Vouziers
08310 HAUVINE
803 215 565 R.C.S. Sedan

Avis de dissolution anticipée et de liquidation

Par AGE du 01/04/2024, la société a décidé de dissoudre par anticipation la société à compter du 01/04/2024 et d'ouvrir une période de liquidation.

M. GUILLEMIN François, demeurant 10 rue de Vouziers à HAUVINE (08) a reçu tous pouvoirs en qualité de liquidateur afin de procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation reste fixé au siège actuel de la société.

Le liquidateur.

M2403962

GARAGE LEDOUBLE

Société à Responsabilité Limitée
au Capital Social de 5.000 €uros
Siège Social :
64 rue de Nouzonville
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
RCS Sedan 983 355 215

Avis de dissolution

Suivant décisions en date du 29 Mars 2024, l'Associé unique :

- a décidé la dissolution volontaire anticipée de la Société, avec effet au 29 Mars 2024 ;
- a nommé en qualité de liquidateur Monsieur LEDOUBLE Christian, demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) 64 Rue de Nouzonville ;
- a fixé le siège de la liquidation à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) 64 Rue de Nouzonville ;
- a constaté la fin du mandat de Gérant de Monsieur LEDOUBLE Christian ;

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.

Le Liquidateur,

M2404359

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SANDA

Au Capital Social de 1.524,49 €uros
Siège Social :
43 Rue du Mont Olympe
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
RCS Sedan 422 308 130

Avis de dissolution

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 Décembre 2023, la collectivité des Associés :

- a décidé la dissolution volontaire anticipée de la Société à compter de ce jour,
- a constaté la fin du mandat de gérant de Monsieur BOUILLON Daniel,
- a nommé en qualité de liquidateur, Madame BOUILLON Sandrine, demeurant à CORMONTREUIL (51350) 28 rue Honoré de Balzac,
- a fixé le siège de la liquidation à CORMONTREUIL (51350) 28 rue Honoré de Balzac,

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.

Le Liquidateur.

M2404380

Notaires

SCP INFANTINO
et GALLI-RICOUR
10 rue de l'Aisne - 08400 VOUZIERS

A.S.B.R.U.C.

Société civile immobilière
Au capital : 245.000 €uros
Rue Principale - 08400 MONTHOIS
R.C.S. Sedan n° 452 012 818

Dissolution

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 1er décembre 2023,

La collectivité des associés de la SCI A.S.B.R.U.C. a décidé la dissolution de la société à compter du 1er décembre 2023, et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur, Madame Corinne MORIEUX, demeurant à REIMS (51), 48 rue de la Fontaine St Georges, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'adresse du liquidateur.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de SEDAN.

Pour avis : Me INFANTINO.

M2404455

CLOTURE DE LIQUIDATION

IMMO'COMM

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 10.000 €uros
Siège social : 76 rue Bourbon
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Siège de liquidation : 76 rue Bourbon
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
828 402 651 R.C.S. Sedan

Avis de clôture de liquidation

Suivant décisions en date du 29 février 2024, l'associé unique :

- a approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 29 Février 2024 ;
- a donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat ;
- et a constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.

Le Liquidateur.

M2404365

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes / Aube

BATISS

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 5.000 €uros
Siège :
64 rue Etienne Dolet
08120 BOGNY SUR MEUSE
Siège de liquidation :
64 rue Etienne Dolet
08120 BOGNY SUR MEUSE
444 072 995 R.C.S. Sedan

L'assemblée générale réunie le 5 avril 2024 au 64 rue Etienne Dolet - 08120 BOGNY SUR MEUSE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Cécile BRENNER, demeurant 6 rue Etienne Dolet - 08120 BOGNY SUR MEUSE, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis :
Le liquidateur.

M2404180

SOCIETE CIVILE DE MOYENS CABINET DENTAIRE DES DOCTEURS CHRISTOFFEL ET GERARD

Société civile de moyens
en liquidation
au capital social de 300 €uros
Siège social :
13 rue des Fausses Braies
08200 SEDAN
R.C.S. Sedan 529 405 268

Avis de clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2023, l'associée unique :

- a approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 31 Décembre 2023 ;
- a donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat ;
- et a constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.

Le Liquidateur.

M2404209

Notaires

SCP INFANTINO et GALLI-RICOUR

10 rue de l'Aisne - 08400 VOUZIERS

A.S.B.R.U.C.

Société civile immobilière
Au capital : 245.000 €uros
Rue Principale - 08400 MONTHOIS
R.C.S. Sedan n° 452 012 818

Clôture de liquidation

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 29/12/2022, la collectivité des associés de la SCI A.S.B.R.U.C, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, et l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à la date du 01/12/2023.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la clôture de liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.

Pour avis :
Me INFANTINO.

M2404456

TRIBUNAUX JUDICIAIRE

Avis de dépôt par le mandataire judiciaire le 16 février 2024 au greffe du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES de la liste des créances mentionnées à l'article L 624-1 du Code de commerce, au passif de la procédure collective de :

L'Association RESEAU DE SANTE ARDUINN AGE

31 rue du bois d'Amour - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, où les réclamations seront recevables dans un délai d'UN MOIS à compter de la date de la publication au BODACC.

Le 29 mars 2024,
Le Greffier
des procédures collectives,
Delphine RABIER.

M2404155

Avis de dépôt par le mandataire judiciaire le 13 février 2024 au greffe du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES de la liste des créances mentionnées à l'article L 624-1 du Code de commerce, au passif de la procédure collective de :

L'Association CENTRE SOCIAL TORCY CITES DE SEDAN

75 avenue de la Marne, BP 90321 - 08202 SEDAN CEDEX, où les réclamations seront recevables dans un délai d'UN MOIS à compter de la date de la publication au BODACC.

Le 29 mars 2024,
Le Greffier
des procédures collectives,
Delphine RABIER.

M2404156

Jugement du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MÉZIÈRES du 13 mars 2024 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée de

Monsieur DEHOUL Jordan

entrepreneur individuel, 198 rue Jean Jaurès - 08700 NOUZONVILLE.

Mandataire judiciaire et représentant des créanciers : Maître Isabelle TIRMANT, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS.

Juge commissaire titulaire : Jérome DENOUAL-LE-GRAND.

Date de cessation de paiement : 13 mars 2024.

La liste des créances déclarées au passif de la procédure avec ses propositions d'admission, de rejet ou de renvoi devra être établie par le mandataire judiciaire et transmise au juge commissaire dans le délai de 12 mois suivant la publication du jugement au BODACC.

Le Greffier, D. RABIER.

M2404371

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TROYES

Jugement du 02 avril 2024

SAS F-TEK VENTES NORD, 6 rue de l'Armée Leclerc, 10140 Vendeuvre Sur Barse, RCS Troyes 539 668 665. Intermédiaire spécialisé dans le commerce de Menuiseries et d'isolation. Jugement du tribunal de commerce de Troyes en date du 02 Avril 2024 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

M2404198

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SEDAN

Jugement du 04 avril 2024

SAS USINES DU PAQUIS-FECR (FECR), 17 rue de la Gravelle, 08800 Les Hautes-Rivières, RCS Sedan 785 720 723. Fabrication et vente de pièces estampées et d'articles de ferronnerie en tous genres. Jugement arrêtant le plan de cession.

M2404135

SAS F.E.C.R. PRODUCTION, rue Étienne Dolet, 08700 Nouzonville, RCS Sedan 342 953 841. Exploitation du savoir faire des Ets forges et estampages de château Regnault. Jugement arrêtant le plan de cession.

M2404136

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du 04 avril 2024

SARL SOCIETE D'ECHANGES NORD-SUD «S.E.N.S.» (SENS), place de l Eglise, 08160 Saint-Marceau, RCS Sedan 393 838 024. Le négoce international et plus particulièrement celui portant sur le maté- riel Bio -médical. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2404259

SAS HARD AND CO, 41 rue Haute, 08140 Francheval, RCS Sedan 835 246 638. Prospection et vente de biens d'équipements électroniques - audits techniques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2404260

SARL GONDOUIN & Cie., 8 rue Monge, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 787 020 452. Coiffure, vente de produits pour cheveux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2404261

AVIS DIVERS

Notaire

OFFICE NOTARIAL D'ARCHES

Maître Quentin NAVAUX
1 bis rue de Lorraine
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Mme Marie-Martine PIERRET

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 16 février 2015

Madame Marie-Martine Solange Louise PIERRET a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Quentin NAVAUX, Notaire Associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «Office Notarial d'Arches», titulaire d'un office notarial dont le siège est à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes), 1 bis, rue de Lorraine, le 2 avril 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Quentin NAVAUX, notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), référence CRPCEN : 08066, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2404369

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 21/03/2024 le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de Mme PETIT Sylvie décédée le 05/01/2013. Réf. 0808122010. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2404264

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. MISMER Michel décédé le 20/06/2022 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808109783.

M2404266

Aube

CONSTITUTION DE SOCIETE

FIDAL AVOCATS

12 rue Aristide Briand
10000 TROYES

SCI LE DIAMANT

Avis de constitution

Aux termes d'un acte s.s.p. en date à BOURANTON du 25/01/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société Civile Immobilière.

DENOMINATION : SCI LE DIAMANT.

SIEGE SOCIAL : 18 Ter Rue de l'Ecole - 10270 BOURANTON.

OBJET : L'acquisition, la vente, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers ; La construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers ; L'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement ; La prise d'intérêt et de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles et la gestion de ces participations ; La conservation, l'administration et la gestion des titres ainsi possédés.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

GERANCE : Mme Vanessa HENRION demeurant 18 Ter rue de l'école - 10270 BOURANTON et M. Armand BAILLY demeurant 18 Ter rue de l'école - 10270 BOURANTON.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément de tous les associés.

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis : Le gérant.

M2401197

INCARNE QUI TU ES

Il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes: Dénomination : INCARNE QUI TU ES. Capital : 1.000 €. Siège social : 53 rue de La Paix - 10000 Troyes. Objet : Prestations d'accompagnement, de formation, de conseil opérées en présentiel et/ou à distance dans le but d'atteindre les objectifs suivants : identification et mise en oeuvre de l'adéquation homme/projet, qu'il s'agisse d'un projet de vie ou d'un projet professionnel ; création de nouveaux modes de participation dans les entreprises ou les associations, qui prennent en compte de façon large les interactions des organisations avec leurs parties prenantes (gouvernance, relations et conditions de travail, environnement, prise en compte des communautés et de l'ancrage local de l'organisation) ; accompagnement des équipes afin d'optimiser leur bien-être et prévenir les risques psycho-sociaux ; accompagnement de personnes en situation de fragilité temporaire (entrepreneurs, individus en reconversion professionnelle, personnes sortant d'un burn-out ou de tout autre expérience professionnelle fragilisante. Durée : 99 ans. Gérant : Mme Mélissa Bilon, 19 rue Louis Blanc - 10800 St Julien les Villas. R.C.S. : Troyes.

M2404144

TANGRAM NOTAIRES

ORIFLAMME

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Frank KOSMAC, notaire à BAR SUR SEINE, le 5 avril 2024, a été constituée une société par actions simplifiée dénommée «ORIFLAMME».

SIEGE SOCIAL : TROYES (10000), 8 rue Alfred Ployé.

CAPITAL : 1.000,00 € divisé en 100 actions de 10,00 € chacune.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de TROYES.

OBJET SOCIAL : La prise d'intérêt sous quelque forme que ce soit et notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres. Toutes prestations de services, conseils, études en faveur des sociétés ou entreprises, sur les plans administratif, comptable, technique, commerciale, financier ou autres ; L'activité de marchands de biens ; La promotion immobilière (achat, vente et rénovation…), la gestion et la location de tous biens immobiliers, tous investissements de nature immobilière et mobilière, le conseil immobilier ; Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet et notamment emprunter pour acquérir les biens sociaux, se porter caution, hypothéquer les biens sociaux ; La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Et plus généralement, toutes opérations financières, industrielles ou commerciales, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, ainsi que la participation de la société à toutes entreprises, groupements d'intérêt économique, sociétés créées ou à créer dont l'activité est susceptible de concourir à la réalisation dudit objet, et ce par tous moyens notamment par voie d'apport, de souscription ou achat d'actions, de parts sociales, d'obligations ou de tous titres quelconques, de fusion, de scission, d'apport, de société en participation, de groupement, d'alliance, de commandite ou autres.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité et accomplissement des formalités mentionnées dans les avis de convocation pour justifier de la propriété de ses actions.

CESSIONS DES ACTIONS : Les cessions d'actions entre actionnaires ainsi que les transmissions d'actions par voie de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de cession, soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant pourront s'effectuer librement. Toutes autres cessions ou transmissions d'actions seront soumises à l'agrément préalable de la société.

PRESIDENT : Madame Patricia LAUTAR, demeurant à TROYES (10000), 8 rue Alfred Ployé.

Pour avis :
Maître Frank KOSMAC.

M2404282

SCEA CHATEAU DE TRONCHOY

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 9 mars 2024 à SAINT MARDS EN OTHE, il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont :

DÉNOMINATION SOCIALE : SCEA CHATEAU DE TRONCHOY.

FORME : Société civile.

CAPITAL : 1.000 €.

SIÈGE : 8 rue de la Foire aux Chevaux - 10160 SAINT MARDS EN OTHE.

OBJET : Toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ; Les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation ; Le service d'accueil à la ferme, telle que la location de gîtes ruraux et de chambres d'hôtes ; La production et la commercialisation d'énergies renouvelables issues d'installations photovoltaïques ou de parcs éoliens.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANT : Monsieur Gérard Losson, demeurant 8 rue de la Foire aux Chevaux - 10160 SAINT MARDS EN OTHE.

CLAUSES RELATIVES À L'AGRÉMENT DES CESSIONNAIRES DE PARTS : Toutes les cessions, autres qu'au profit des associés ou des héritiers en ligne directe des associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des Associés donné par décision extraordinaire.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés, tenu au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis et mention.

M2404208

SBC

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Benoît PAUPE, en date du 9 avril 2024

DÉNOMINATION : SBC.

FORME : Société par actions simplifiée.

OBJET : Scierie, Exploitation forestière.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 année(s).

CAPITAL SOCIAL FIXE : 50.000 €.

SIÈGE SOCIAL : La Vove, AIX EN OTHE - 10160 AIX VILLEMAUR PALIS.

La société sera immatriculée au RCS de TROYES.

CESSION D'ACTIONS ET AGRÉMENT : Conformément aux dispositions statutaires.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Conformément aux dispositions statutaires.

Ont été nommés :

PRÉSIDENT : FTF, SAS, sise La Vove - 10160 AIX VILLEMAUR PÂLIS, identifiée au SIREN 829 781 368 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. Louis TARTERET, demeurant 70 route de Soligny - 10400 FONTAINE MACON.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. Ludovic TARTERET, demeurant 6 rue de Vauquois AIX EN OTHE - 10160 AIX VILLEMAUR PALIS.

M2404444

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

SARL «L'HAIR DE JENNIFER»

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/04/2024 il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION : «L'HAIR DE JENNIFER».

SIÈGE SOCIAL : 27 avenue Général de Gaulle - 10510 MAIZIERES-LA-GRANDE-PAROISSE.

OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- Coiffure hommes femmes enfants en salon et à domicile.
- Vente de produits accessoires à la coiffure.
- La prise de participation dans toutes sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole, viticole ou immobilière, la gestion de ces participations et la gérance de toutes sociétés.
- L'acquisition, la vente, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir locataire ou propriétaire, usufruitière, nue-propriétaire, par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement sur le territoire français et les territoires étrangers limitrophes.
- La gestion administrative sous forme de gérance ou non de toutes entreprises ou sociétés.
- La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 2.000 € divisé en 200 parts d'un montant unitaire de 10 € chacune.

GÉRANCE : Madame Jennifer BAUDESSON demeurant 12 Route de Paris - 10100 SAINT-HILAIRE nommée pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

Immatriculation au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Le représentant légal.

M2404448

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS

SF CONSEIL et associés
Vos droits, votre avocat.
42 bd Gambetta - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

TABACS DES NOES / MONTERO

Cession de fonds

Suivant acte SSP en date à TROYES du 28/03/2024, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement - TROYES 1, le 29/03/2024, dossier 2024 00008501, référence 1004P01 2024 A 00545,

Madame Sylvianne ROUARD, entrepreneur individuel, ayant son siège social sis 28 RUE DES NOES - 10000 TROYES, immatriculée au RCS de Troyes sous le numéro 501 333 488, représentée par la SCP CROZAT -BARAULT-MAIGROT, prise en la personne de Maître Isabelle BARAULT, ès qualités de liquidateur judiciaire, désignée par jugement du Tribunal de commerce de TROYES en date du 5 septembre 2023.

A cédé en application des dispositions de l'article L 642-19 et suivants du Code de commerce à :

Monsieur Juan-Luis MONTERO, né le 28 avril 1971 à BAR SUR SEINE (AUBE), de nationalité Française, demeurant 20 rue Louis PASTEUR - 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS.

Un fonds de commerce de gérance d'un débit de tabac, connu sous l'enseigne TABAC DES NOES, sis et exploité 28 rue des Noes - 10000 TROYES.

La présente vente a été consentie et acceptée moyennant le prix de 20.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 19.500 € et aux éléments corporels pour 500 €.

La date d'entrée en jouissance a été fixée au 28/03/2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date Concernant les oppositions, la cession intervenant dans le cadre des dispositions des articles L. 642-19 et R. 642-37-2 et suivants du Code de commerce, il ne sera pas fait élection de domicile pour la réception des oppositions, les créanciers ayant d'ores et déjà été invités à déclarer leur créance entre les mains du Liquidateur Judiciaire, ès qualités.

Pour avis.

M2404134

TANGRAM NOTAIRES

EURL AUTO -ECOLE DU CENTRE/SARL BLANCHET

Avis de cession

Suivant acte reçu par Me Jean-Baptiste DELAVIGNE, le 28 mars 2024, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de TROYES, le 4 avril 2024, référence 2024N441,

La société dénommée «EURL AUTO-ECOLE DU CENTRE», Société à responsabilité limitée au capital de 7.700,00 €, dont le siège social est à BAR SUR SEINE (10110), 6 rue de l'Abreuvoir, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TROYES et identifiée sous le numéro unique d'identification 433 862 919,

A cédé à

La société dénommée «SARL BLANCHET», Société à responsabilité limitée au capital de mille € (1.000,00 €), dont le siège social est à BAR SUR SEINE (10110), 6 rue de l'Abreuvoir, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TROYES et identifiée sous le numéro unique d'identification 984 559 252.

Le fonds de commerce d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite des véhicules à moteur, exploité à BAR SUR SEINE (10110), 6 rue de l'Abreuvoir, connu sous le nom de AUTO ECOLE DU CENTRE.

Moyennant le prix de 90.000,00 €, savoir :

- éléments incorporels : 63.100,00 € ;
- matériels, mobiliers et agencements : 26.900,00 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er avril 2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Jean-Baptiste DELAVIGNE, notaire à BAR SUR SEINE (10110), 9 faubourg de Bourgogne, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Me Jean-Baptiste DELAVIGNE.

M2404242

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,
RÈGLEMENT PAR VIREMENT OU PAR CARTE BANCAIRE, UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT...

30 VH OFFICE VICTOR HUGO NOTAIRES ASSOCIÉS

Me COSSARD - MARTIN - DAMAY
30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704
10001 TROYES CEDEX
Tél. : 03.25.82.66.55

SARL LOGILEO / SARL REPERE RESEAU PERFORMANCE

Cession éléments de FDC

Suivant acte reçu par Me Bertrand -Hugues MARTIN, le 28 mars 2024, enregistré à service de la publicité foncière et de l'enregistrement TROYES 1, le 29/03/2024, référence 2024 N 433 ;

La SARL LOGILEO, dont le siège est à TROYES (10), 12 rue du Capitaine Gauvin, SIREN 518 797 345 R.C.S. TROYES ;

A vendu à :

La SARL REPERE RESEAU PERFORMANCE, dont le siège est à SCHIRMECK (67), 4 rue de l'Ancien Sanatorium, et dont un des établissements secondaires est à REIMS (51), 7 rue Pierre Salmon Bezannes, SIREN 494 227 101 R.C.S. SAVERNE.

Des éléments du fonds de commerce (enseigne, clientèle, achalandage, mobilier commercial) de collecte, gestion, courtage, négoce de déchets spéciaux en petites quantités, les transports publics routiers de marchandises et / ou location de véhicules industriels avec conducteurs assurés à l'aide de véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de Pma sis à LA CHAPELLE SAINT LUC (10), Zone industrielle les Vignettes, 9 rue Archimède, connu sous le nom commercial CLIKECO AUBE.

Prix : 100.000,00 €.

Entrée en jouissance : 28 mars 2024.

Oppositions chez le Notaire dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour insertion,
Bertrand-Hugues MARTIN.

M2404251

SF CONSEIL et associés
Vos droits, votre avocat.
42 bd Gambetta - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

Roger GUICHON/ SIENO

Cession de fonds

Suivant acte SSP en date à TROYES du 29/03/2024, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement - TROYES 1, le 04/04/2024, dossier 2024 00008904, référence 1004P01 2024 A 00568.

Monsieur Roger GUICHON, demeurant 11 Chemin du Val More - 10110 BAR SUR SEINE, immatriculé au RCS de TROYES sous le numéro 315 536 698.

A cédé à : La société SIENO, société par actions simplifiée au capital de 4.000 € dont le siège social est sis 3 Chemin du Val More - 10110 BAR SUR SEINE, immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 984 820 803.

Un fonds de commerce d'optique de précision en sédentaire et non sédentaire, connu sous l'enseigne EUROPE NATURE OPTIK, sis et exploité 3 Chemin du Val More - 10110 BAR SUR SEINE.

La présente vente a été consentie et acceptée moyennant le prix de 310.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 288.000 € et aux éléments corporels pour 22.000 €.

La date d'entrée en jouissance a été fixée au 01/04/2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi, à l'adresse suivante SF CONSEIL ET ASSOCIES - 42 boulevard Gambetta à TROYES (10000), où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis.

M2404428

TANGRAM NOTAIRES

«Chez Monique»

Avis de cession

Suivant acte reçu par Me Jean-Baptiste DELAVIGNE, le 27 mars 2024, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de TROYES, le 4 avril 2024, référence 2024N437 ;

Monsieur Alain BARRIOL et Madame Monique BARRIOL née GRUET, demeurant ensemble à BAR SUR SEINE (10110), 87 Grande Rue, l'épouse seule faisant l'objet d'une immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES, sous le numéro 417 713 732 ;

Ont cédé à :

La société dénommée MEYER -SEURAT, société en nom collectif au capital de cinquante mille €uros (50.000,00 €), dont le siège social est à TROYES (10000), 101 avenue Pierre Brossolette, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES et identifiée sous le numéro unique d'identification 810 876 755 ;

Le fonds de commerce de bar, brasserie, vente de produits de la Française des Jeux, bimbeloterie, articles fumeurs, auquel est annexée la gérance d'un débit de tabac, exploité à BAR SUR SEINE (10110), 87 Grande Rue de la Résistance, connu sous le nom «Chez Monique».

Moyennant le prix de 200.000,00 €, savoir :

- Eléments incorporels : 116.000,00 € ;
- Matériels, mobiliers et agencements : 84.000,00 €.

Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Jean-Baptiste DELAVIGNE, Notaire à BAR SUR SEINE (10110), 9 faubourg de Bourgogne, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
Me Jean-Baptiste DELAVIGNE.

M2404245

MODIFICATION DE STATUTS

ifac avocats
Le bon conseil
28 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES

ADN PASSION RENOVATION

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €uros
Siège social : 17 rue Pierre Semard
10300 SAINTE SAVINE
891 854 622 R.C.S. Troyes

Le 21/03/2024, l'associé unique a décidé :

- de transférer le siège social, à Route du Vittulo - Résidence Loretto - Bât B - 20000 AJACCIO ;
- de modifier la dénomination de la société qui devient, à compter de ce jour : ADN & BARTOLI PASSION RENOVATION.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Président : Aurélien DESNOYERS demeurant 2 rue Guillaume Apollinaire (10300) MACEY

La société sera immatriculée au R.C.S. de AJACCIO.

M2404145

baillot & associés
155 avenue Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

SOCIETE TEXTILE LAFITTE

SARL au capital de 7 622,45 €
Siège social :
5 Rue Marcel Dupont
10000 TROYES
RCS de TROYES n°682 880 133

Avis de modification

L'AGO du 01/04/2024 a décidé à compter du 01/04/2024 de nommer en qualité de co-gérant M. BERTHELIN Arthur, demeurant 50 Avenue Anatole France 10000 TROYES.

Modification au RCS de TROYES.

M2402874

ARISTOTE SOCIÉTÉ D'AVOCATS

SELARL ARISTOTE

18 avenue Edouard Herriot
19100 BRIVE LA GAILLARDE

VIGILIA

La société VIGILIA, SAS au capital de 390.000 €, ayant son siège social situé au 180 rue Judaïque - 33000 BORDEAUX, 838 987 055 R.C.S. BORDEAUX, aux termes d'une décision en date du 28 novembre 2023, le président, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 180 rue Judaïque - 33000 BORDEAUX au lotissement les mercières, 19 rue des vignes - 10410 VILLECHETIF à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La société, immatriculée au R.C.S. de BORDEAUX sous le numéro 838 987 055 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du R.C.S. de TROYES.

Président : Monsieur Fabrice GAUTIER, demeurant 16 avenue de la Mer - 33115 LA TESTE DE BUCH.

Pour avis : Le président.

M2404137

S.C.P. Stéphanie GOURBEYRE, Virginie GANTOIS-VILLEMIN, Franck DEMARD et Charlotte THOMASSIN

Notaires associés, 16 rue Thiers à EPINAL

SCI DU 4 & 6 RUE NOTRE DAME ANNECY

Société civile immobilière
Capital de 70126,55 €uros
Siège social : 9 rue Jules Ferry
10430 ROSIERES PRES TROYES
N° R.C.S. 337.708.853 Troyes
Transféré : 142 allée du Bouverat
MENTHON SAINT BERNARD (74290)
R.C.S. Annecy

Transfert de siège social

Par délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1 juillet 2023 les associés de la société ont décidé d'effectuer un transfert de siège social à MENTHON-SAINT -BERNARD (74290), 142 allée du Bouverat.

Les statuts sont modifiés en conséquence.

La société immatriculée au R.C.S. de TROYES fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. d'ANNECY désormais compétent à son égard.

Pour avis : La gérance.

M2403321

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL

FCN Sézanne
33 rue Aristide Briand
BP 64 - 51120 SEZANNE
Tél. : 03.26.80.53.30

PIERAUTO

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €uros
porté à 50.000 €uros
Siège social :
4 rue de la Vieille école
10170 DROUPT STE MARIE
832 928 790 RCS Troyes

Par décision du 14 mars 2024, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 49.000 € par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

ANCIENNE MENTION :
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
NOUVELLE MENTION :
CAPITAL SOCIAL : 50.000 €.

Pour avis : La gérance.

M2403466

EARL DU GUE DE NOTTON

Capital social : 64.500,00 €uros
Siège social :
2 Grande Rue - 10510 CHATRES
RCS Troyes 318 132 909

Par AGE en date du 30/03/2024, les associés ont prorogé la durée de la société et transféré le siège social.

ANCIENNES MENTIONS :
DURÉE : 45 ans.
SIÈGE : 1 Grande Rue - 10510 CHATRES.
NOUVELLES MENTIONS :
DURÉE : 99 ans.
SIÈGE : 2 Grande Rue - 10510 CHATRES.

Pour insertion : La gérance.

M2403842

baillot & associés
155 avenue Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

DEBOUCH'VISIO NET SERVICES

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 9 Rue des Près de Lyon - Zone Industrielle
10600 LA CHAPELLE ST LUC
RCS de TROYES n°509 583 779

Transfert de siège

L'AGE du 02/04/2024 a décidé le transfert du siège social au 6 Rue Altiéro Spinelli, 10300 SAINTE SAVINE à compter du 02/04/2024.

Mention : RCS de TROYES

M2403929

EARL «LUMIERE»

Société civile
au capital social de 344.260 €uros
Siège social :
12 Grande Rue
51290 SAINT CHERON
507 393 262
R.C.S. Châlons en Champagne

Additif

Additif à l'annonce parue le 21/12/23, concernant l'EARL «LUMIERE», il y a lieu de rajouter la mention suivante : La société sera radiée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE et nouvelle immatriculation au R.C.S. de TROYES.

M2404094

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

SF CONSEIL et associés
Vos droits, votre avocat.
42 bd Gambetta - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

LAUTOM'OBILE

Societe par actions simplifiee
au capital de 50.000 €uros
Siege social : angle de la rue Amedee Bollee et de l'impasse Louis Lepine
10600 BARBEREY SAINT SULPICE
890 522 410 R.C.S. Troyes

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 08/03/2024, il a été décidé :
- D'étendre l'objet social à compter du 08/03/2024 aux activités suivantes : « La vente de garantie mécanique. Tous services de livraison et de nettoyage de véhicules. Toutes prestations d'intermédiaires en vente de véhicules neufs et d'occasion. Tous services administratifs liés à la vente et à la location de véhicules et notamment tous services d'accompagnement au financement et à l'assurance « ;
- De modifier la dénomination sociale qui devient : « PURE CONNECT « à compter du 08/03/2024.

Les articles 2 et 3 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.
Pour avis.
M2404191

Notaires

SCP Carole TURPIN-VUILLEMIN et Éric VUILLEMIN

Notaire associés
9 B avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

SCI SAINTE BARBE

Société civile immobilière
au capital de 30.000,00 €uros
Siège social à :
VILLELOUP (10350)
14 rue Sainte Barbe
R.C.S. Troyes SIREN 953 754 421

Suivant décision collective des associés en date du cinq avril deux mille vingt quatre, il résulte que : Monsieur Laurent BOHLER, demeurant à VILLELOUP (10350 Aube), 14 rue Sainte Barbe, a été nommé gérant à compter du 5 avril 2024 en remplacement de Monsieur Robert BOHLER et Madame Jeanine BOHLER dont le mandat n'a pas été renouvelé.
Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.
Pour avis : Me Eric VUILLEMIN.
M2404284

SCEA LES TRAVERSINS

Société civile
au capital social de 15.000 €uros
Siège social :
39 route des Rivières
51290 SAINT CHERON
480 884 196
R.C.S. Châlons en Champagne

Additif

Additif à l'annonce parue le 21/12/23, concernant la SCEA LES TRAVERSINS, il y a lieu de rajouter la mention suivante : La société sera radiée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE et nouvelle immatriculation au R.C.S. de TROYES.
M2404095

DAMAVAN IMAGING

Société par actions simplifiée au capital de 122 900 euros porté à 142 900 euros
Siège social : 2 rue Gustave Eiffel
10430 ROSIERES PRES TROYES
808 383 632 RCS TROYES

- Du PV de l'AGE en date du 22 Février 2024,
- Du certificat de dépôt des fonds établi le 20 Mars 2024 par la banque CIC ENTREPRISES TROYES,
- Du PV de la délibération du Président du 26 Mars 2024 constatant la réalisation de l'augmentation de capital,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 20 000 euros par émission de 200 actions nouvelles de numéraire, et porté de 122 900 euros à 142 900 euros.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à cent vingt -deux mille neuf cents euros (122 900 euros).
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à cent quarante-deux mille neuf cents euros (142 900 euros).
POUR AVIS, Le Président
M2404217

C.C.D Conseil Courtage Défiscalisation

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
42 Boulevard du Midi Louise Moreau
La Bocca 06150 CANNES
831 153 887 RCS Cannes

Aux termes d'une délibération en date du 1er mars 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée C.C.D Conseil Courtage Défiscalisation a décidé de transférer le siège social du 42 Boulevard du Midi Louise Moreau La Bocca - 06150 CANNES au 5 rue de l'Europe - 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CANNES sous le numéro 831 153 887 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de TROYES.
GÉRANCE : Madame Vanessa MOREAU, demeurant 14 rue du Château Daudes - 10270 MONTAULIN.
Pour avis : La gérance.
M2404304

EARL «CHAMP D'IRIS»

Société civile
au capital social de 335.190 €uros
Siège social :
1 rue du Château d'Eau
51290 ARZILLIERES NEUVILLE
502 686 041
R.C.S. Châlons en Champagne

Additif

Additif à l'annonce parue le 21/12/23, concernant l'EARL «CHAMP D'IRIS», il y a lieu de rajouter la mention suivante : La société sera radiée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE et nouvelle immatriculation au R.C.S. de TROYES.
M2404093

ETS MOULLET FRERES

SA au capital de 713.000 €uros
Siège social :
Quai du général Sarrail
10400 NOGENT SUR SEINE
385 650 270 RCS Troyes

Le PV du Conseil d'administration du 04/09/2020 a décidé de nommer en qualité de nouveau Représentant permanent de l'administrateur personne morale MOULINS SOUFFLET M. Marc Pluviose, 6 rue de l'Hôtel Dieu Beauchery St Martin 77560, en remplacement de M. Michel Soufflet.
Mention au RCS de TROYES.
M2404097

baillot & associés
155 avenue Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

FINAVIGEA

Société civile au capital de 405 010 €
Siège social : 9 Rue des près de Lyon
10600 LA CHAPELLE ST LUC
RCS de TROYES n°879 475 135

TRANSFERT DE SIEGE

L'AGE du 02/04/2024 a décidé le transfert du siège social au 17 Rue du Bois, 10180 SAINT LYE à compter du 02/04/2024.
Mention : RCS de TROYES
M2403941

baillot & associés
155 avenue Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

FINADEB PARTICIPATION

EURL au capital de 90 000 €
Siège social : 9 Rue des Près de Lyon
10600 LA CHAPELLE ST LUC
RCS de TROYES n°879 495 398

TRANSFERT DE SIEGE

En date du 02/04/2024, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 6 Rue Altiéro Spinelli, 10300 SAINTE SAVINE à compter du 02/04/2024.
Mention : RCS de TROYES
M2403961

EDOUARD HEBERT COUVERTURE

Société à responsabilité limitée
au capital de 115.000 €uros
porté à 137.000 €uros
Siège social :
38 rue Maréchal Joffre
10270 LUSIGNY SUR BARSE
799 631 882 RCS Troyes

Augmentation du capital

L'AGE réunie en date du 18/03/2024 a décidé d'augmenter le capital social de 22.000 € par l'incorporation directe de la prime d'émission à concurrence de 19.000 € et de l'incorporation de réserves à concurrence de 3.000 €, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL :
ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à cent quinze mille €uros (115.000 €)
NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à cent trente-sept mille €uros (137.000 €)
Pour avis.
M2404358

RECOFI

SA au capital de 2.619.100 €uros
Siège social :
33 rue du Louvre - 75002 PARIS
335 050 506 RCS Paris

L'assemblée générale mixte, en date du 19/12/2023 a décidé de transférer le siège social de la société au Quai du Général Sarrail - 10400 NOGENT SUR SEINE, à compter du 19/12/2023.
Président du conseil d'administration et Directeur général : Bertrand Guilloteau, 14 rue François Menez - 35700 RENNES.
Radiation au RCS de PARIS et ré-immatriculation au RCS de TROYES
M2404054

SCI ST JEAN

Forme : SCI
Capital social : 3.049 €uros
Siège social :
30 rue de la Mission - 10000 TROYES
428 555 833 RCS de Troyes

Transfert de siège social

Aux termes de l'assemblée générale mixte en date du 10 mars 2024, les associés ont décidé de transférer le siège social à 19 Route d'Yvoy le Marron - 41220 VILLENY.
Radiation du RCS de TROYES et immatriculation au RCS de BLOIS.
M2404274

PULVEXPER

Société par actions simplifiée
au capital de 7.950 €uros
Siège social : Rue de Martel
10240 RAMERUPT
R.C.S. Troyes 478.231.335

Modification de l'objet social

Par AGE du 15/03/2024, l'actionnaire unique a décidé de modifier l'objet social en ajoutant les activités de Contrôle technique de matériel agricole par sous-traitance, Prestation de conseil et accompagnement sur les techniques agricoles, Production d'énergies nouvelles et renouvelables, Location de matériel (avec ou sans entretien), Achat revente de matériel agricole et viticole (neuf et occasion), Achat vente de pièces détachées
L'objet est désormais rédigé comme suit : La fabrication, vente, réparation et entretien de matériel d'expérimentation agricole et matériel agricole, Prestation de service en agriculture, Achat vente de pièces détachées, Location de matériel (avec ou sans entretien), Achat revente de matériel agricole et viticole (neuf et occasion), Contrôle technique de matériel agricole par sous-traitance, Prestation de conseil et accompagnement sur les techniques agricoles, Production d'énergies nouvelles et renouvelables. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES.
Pour avis : Le président.
M2404349

AUTO PRO 95

AUTO PRO 95, SASU au capital de 1.000 € dont le siège social est : RN16 Les Bruyères - 95440 ECOUEN, R.C.S. Pontois : 912 966 884. L'AGE du 26/03/2024 a décidé de transféré le siège social au 3 rue de l'Union - 10000 TROYES, de nommer président M. APOSTU Denis Robert, demeurant au 16 avenue Pierre Sémard - 93000 BOBIGNY, en remplacement de M. BULUT Evren, à compter du 26/03/2024.
Radiation au R.C.S. de PONTOISE et réimmatriculation au R.C.S. de TROYES.
M2404406

KOSSASSA

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €uros
Siège social : 30 bis rue des vannes
10250 GYE SUR SEINE
984 114 066 R.C.S. Troyes

Transfert de siège social

Aux termes d'une délibération en date du 09/04/2024, l'AGE des associés de la société à responsabilité limitée KOSSASSA a décidé de transférer le siège social du 30 bis rue des Vannes - 10250 GYE SUR SEINE au Chemin Pré de Lanvaux - 10200 MONTIER EN L'ISLE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : La Gérance.
M2404420

POURSUITE D'ACTIVITE

baillot & associés
155 avenue Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

CIBBIOS

SAS au capital de 90 000 €
Siège social : Pôle d'Activités de Montiéramey - 165 Rue de la Tuilerie
10270 MONTIERAMEY
RCS de TROYES n°891 399 701

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITÉ

L'AGE du 10/07/2023 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Mention au RCS de TROYES.
M2308045

Fidutec Europe
Expertise-comptable
Audit - Conseil
12, rue des Bas Trévois
10000 TROYES
03 25 43 55 55

TELE MENAGER DISTRIBUTION

Aux termes d'une décision en date du 15/02/2024, l'associé unique de la société TELE MENAGER DISTRIBUTION, société par actions simplifiée au capital de 6.000 €, dont le siège social est Z.I. rue Louis Desprez - 10200 BAR SUR AUBE, RCS TROYES 917 917 569, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis : Le président.
M2404361

DISSOLUTION DE SOCIETE

baillot & associés
155 avenue Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

MENUISERIE DI MASSO

EURL au capital de 8 500 €
Siège social : 6 Avenue de Verdun
10500 BRIENNE LE CHATEAU
RCS de TROYES n°844 780 940

Avis de dissolution

En date du 31/12/2023, l'associé unique a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 31/12/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. DI MASSO Fabrice, demeurant 9 Rue Entre 2 Villes 10500 HAMPIGNY et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.
M2403472

CLOTURE DE LIQUIDATION

baillot & associés
155 avenue Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

TICANAMI

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 2 Route de Méry
10150 SAINTE MAURE
RCS de TROYES n°850 101 106

AVIS DE LIQUIDATION

L'assemblée générale ordinaire du 31/12/2022 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme FRANCOIS Nathalie de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2022.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.
M2403253

baillot & associés
155 avenue Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

SCI DU MOULIN BAILLOT

SCI en liquidation au capital de 358 000,00 Euros
Siège social : 30, Rue du Moulin Baillot - 10130 CHESSY-LES-PRES
812 143 527 R.C.S. TROYES

L'assemblée générale ordinaire du 01/03/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé les liquidateurs de leur mandat, leur a donné quitus de leur gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 01/03/2024. Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.
M2403983

PHARMACIE PLIEZ

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
en cours de liquidation
Au capital de 1.524,49 €uros
Siège social et de la liquidation : 11 boulevard François Mothre
10260 SAINT PARRES LES VAUDES
343 535 910 R.C.S. Troyes

L'associé unique, en date du 1er mars 2024, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-François Pliez de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 29 février 2024.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES, en annexe au R.C.S. auprès duquel la société sera radiée.
Pour avis.
M2404211

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne

SARL «CHAMPAGRIMETHANE»
Société à responsabilité limitée
en liquidation
Capital social : 15.000 €uros
Siège social :
97 rue de Gambetta
10250 MUSSY SUR SEINE
R.C.S. Troyes 811 547 512

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 15 mars 2024, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : Le liquidateur.

M2404255

PERCHI
Société civile en liquidation
Au capital de 90.000 €uros
Siège social : 9 rue Argence
10000 TROYES
Siège de liquidation : 9 rue Argence
10000 TROYES
429226889 R.C.S. Troyes

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 02/04/2024 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Didier PERNET, demeurant 9 rue Argence - 10000 TROYES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2404379

MERAT
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 28.650 €uros
Siège :
10 rue des Dahlias
10260 ST PARRES LES VAUDES
Siège de liquidation :
10 rue des Dahlias
10260 ST PARRES LES VAUDES
380 368 860 RCS Troyes

L'Assemblée Générale réunie le 02/04/2024 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Christophe MERAT, demeurant 7 rue des Violettes - 10260 ST PARRES LES VAUDES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2404389

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision judiciaire en date du 20/05/2014, la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or (25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon) a été nommée curatrice de la succession de M. DAULET JOEL ROBERT FERNAND, décédé le 29/07/2009 à TROYES (10). En application de l'art 811 du C. Civil et de l'art 1354 du Code de Procédure Civile, les formalités d'appréhension en déshérence vont être engagées.

M2404215

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 20/02/2024 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. ROIGNEAU Rene décédé le 02/12/2019. Réf. 0218123703. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2404267

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 29/01/2024 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. HADDADI El décédé le 13/02/2020. Réf. 0218123475. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2404270

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. FRANCOIS Bernard décédé le 02/05/2021 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218090124.

M2404271

AVIS DIVERS

SCP Séverine CAILLIEZ et Louis MAMAN
Notaires associés
9 rue Roger Salengro
10350 MARIGNY LE CHATEL

M. Gabriel RIGOLAT

Suivant testament olographe en date du 12 décembre 2016, Monsieur Gabriel Camille RIGOLAT, en son vivant Retraité, demeurant à AIX VILLEMAUR PALIS, Commune déléguée de PALIS (10190), 19 rue Basse, né à PAROY EN OTHE (89210), le 19 octobre 1932, décédé à TROYES (10000), le 29 février 2024, a consenti un legs universel .

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes d'un procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Séverine CAILLIEZ, Notaire associé à MARIGNY LE CHATEL (10350), 9 rue Roger Salengro, le 09 avril 2024, duquel il résulte que le légataire rempli les conditions de la saisine.

Opposition à l'exercice de son droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Séverine CAILLIEZ, Notaire associé à MARIGNY LE CHATEL (10350), 9 rue Roger Salengro, référence CRPCEN : 10053, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et la copie dudit testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2404340

Madame Josiane Clémence Argentine RAGOT

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 7 Novembre 2023, Madame Josiane Clémence Argentine RAGOT, en son vivant retraitée, demeurant à MERY-SURSEINE (10170) 17 rue des Remparts. Née à MAIZIERES-LA-GRANDE-PAROISSE (10510), le 27 août 1931, veuve de Monsieur Robert Gabriel LOUVAT et non remariée. Décédée à MERY-SURSEINE (10170) (FRANCE), le 12 novembre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Fabien SCHMITE, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Evelyne TAFANI-DYON, Fabien SCHMITE et Michèle DAL FARRA, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à TROYES (Aube), 1 rue de la Tour Boileau, le 3 Avril 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Fabien SCHMITE, notaire à TROYES , référence CRPCEN : 10060, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament soit à compter du 08/04/2024.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

Pour avis : Le notaire.

M2404305

Notaires de France

SARL Eric REMY NOTAIRE
20 Rue Jean Monnet
10500 BRIENNE LE CHATEAU

Mme Sophie Stanislawa

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du CC, 1378-1 Code procédure civile Loi n°2016-1547 du 18/11/2016

Suivant testament olographe en date du 14 janvier 2021, Mme Sophie Stanislawa née JONDRUSZEK veuve de M. Jean MARTIN, a consenti un legs universel, lequel a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Eric REMY, Notaire susnommé, le 15/11/2028, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire susnommé CRPCEN 10032, chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du TJ de TROYES de l'expédition du PV d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Le notaire.

M2404436

Notaires

SELASU Déolinda Carla PINCHOT
Notaire
à AIX VILLEMAUR PALIS (10160)
15 rue Ernest Furgon - AIX EN OTHE
Tél. : 03.25.46.70.10
déolinda.carla.pinchot@notaire.fr

Madame Gisèle Noëlla POUARD

Avis de dépôt de testament

Par testament olographe en date du 04/07/2023, Madame Gisèle Noëlla POUARD, née à PLANTY (10160), le 24/12/1941, demeurant à MARAYE EN OTHE (10160), 7 rue de la Forêt d'Othe, décédée à MARAYE EN OTHE (10160) le 20 mars 2024, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Déolinda Carla PINCHOT, suivant procès-verbal en date du 26/03/2024, une copie authentique a été déposée au tribunal judiciaire de TROYES.

Les oppositions sont à former à l'étude du Notaire susnommé qui est en charge du règlement de la succession.

M2404138

Aisne

CONSTITUTION DE SOCIETE

CHEUVREUX
REIMS

Office notarial DELLOYE-ETIEN-LERAULT Notaires à REIMS (Marne)
18 rue de la Tirelire

AU MAXIM'HOME

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 27 mars 2024, il a été constitué une Société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : AU MAXIM'HOME.

FORME : Société par actions simplifiée.

CAPITAL SOCIAL : 999 € décomposé en 999 parts de 1€.

SIÈGE SOCIAL : SOISSONS (02200), 17 bis boulevard Pasteur.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation.

OBJET SOCIAL : En France et à l'étranger : location meublée, location de résidence étudiante, location courte-durée ou saisonnière, les activités para-hôtelière, les activités connexes ou accessoires aux activités précitées, la participation de la société à toutes entreprises créées ou à créer.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées et chaque action donne droit à une voix.

CLAUSE D'AGRÉMENT : cession soumise à agrément des associés.

PRÉSIDENT : M. Maxime MATHAUT, dmt 17 bis boulevard Pasteur - 02200 SOISSONS.

DIRECTEURS GÉNÉRAUX : M. Guillaume POUPÉE, dmt 229 rue des Clos Blancs - 60880 ARMANCOURT et M. Arthur MATHAUT, dmt 2 avenue de la Gavine - 83400 HYERES.

IMMATRICULATION : RCS de SOISSONS.

Pour insertion :
Me Hélène LERAULT,
Pour avis et mention.

M2404283

MODIFICATION DE STATUTS

CASTEL ARMES
SARL au capital de 3 500 euros
Siège social : 4 avenue de l'Europe
02400 CHATEAU THIERRY
828 690 214 RCS SOISSONS

L'AGE du 10/04/2024 a décidé de transférer le siège social 72 AB Avenue de Chateau Thierry 02400 BRASLES, à compter du 10/04/2024. Mention au RCS de SOISSONS.

M2404419

MY LMNP
SARL au capital de 1000 €
Siège : 47 rte Nationale
02310 ROMENY SUR MARNE
833897531 RCS SOISSONS

L'AGE du 01/04/2024 a décidé :
- de transférer le siège social 1 Bis rue de la Ferme de Maison Neuve 91610 BALLANCOURT SUR ESSONNE
-de nommer co-gérante : Mme Claire IOGNA demeurant 1 Bis rue de la Ferme de Maison Neuve 91610 BALLANCOURT SUR ESSONNE.

Radiation au RCS de SOISSONS et réimmatriculation au RCS d'EVRY.

M2404026

SJFC
SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE
19-21 rue Denis Papin - 51100 REIMS
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE VARISCOURT
Société civile
au capital de 259.925,58 €uros
Siège social :
9 rue de Condé - 02190 VARISCOURT
443 629 845 RCS Saint Quentin

Avis de prorogation de la durée de la Société

Aux termes d'une délibération en date du 08 avril 2024, l'Assemblée Générale Mixte a décidé de proroger de 50 années la durée initiale de la Société, soit jusqu'au 30 mars 2075 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérante.

M2404383

DISSOLUTION DE SOCIETE

FCN
EXPERTISE AUDIT CONSEIL

FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

SCP FOURNAISE
Au capital social de 58 159 €
4 place de l'Eglise
02330 Condé-en-brie
RCS SOISSONS 334 247 251

Avis de dissolution anticipée

Aux termes d'une décision en date du 30 octobre 2005, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

M. Didier FOURNAISE, demeurant : 15 rue de Condé en Brie 02330 CELLES LES CONDÉ, associé unique, exerce les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé : 15 rue de Condé en Brie 02330 CELLES LES CONDÉ. C'est à cette adresse que la correspondance doit être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SOISSONS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2404206

NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE :
DÉPOSEZ DÉSORMAIS EN TOUTE AUTONOMIE VOS ANNONCES sur
annonces.matot-braine.fr

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,
OPTEZ POUR LE RÈGLEMENT PAR VIREMENT OU PAR CARTE BANCAIRE,
UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT...

Automobile. **Depuis cinquante ans, la Golf a réuni sur ses qualités plus de 37 millions de clients à travers le monde, devenant une des voitures les plus produites de l'histoire de l'automobile.**

VW Golf, la voiture du (demi) siècle

DR

Ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre : la Golf se perpétue depuis huit générations.

Chaque jour, plus de 2 000 personnes achètent une Golf à travers le monde. Et ça dure depuis 50 ans ! Lorsque la toute première Golf est sortie des chaînes d'assemblage de Wolfsburg le 29 mars 1974, personne n'aurait été capable de prédire la destinée de la plus populaire des Volkswagen de tous les temps. Au début des années 70, le constructeur a toutes les peines à sortir de la mono culture de la Coccinelle. La « Beetle » est déjà un mythe sur roues mais elle est obsolète techniquement. Quatre cylindres à plat refroidi par air en porte-à-faux arrière, comportement routier amusant mais délicat en certaines circonstances, intérieur exigu : ce qui constitue son charme et son exotisme la condamne à court terme face à des concurrentes plus modernes.

La Golf sortira le constructeur de l'impasse. Un vrai miracle sous la forme d'une berline au style net et sans fioriture signé Giugiaro, dotée de qualités dynamiques et pratiques au meilleur niveau de l'époque, notamment grâce à son moteur installé en position transversale sur l'essieu avant. D'emblée, la Golf s'impose (1 million d'unités en deux ans) et donne le « la » en inventant le segment des compactes. Elle ne quittera plus le devant de la scène automobile, chaque génération évoluant et apportant de nombreuses innovations sans jamais trahir l'esprit du modèle originel. Mieux, d'une Golf à l'autre, d'un millésime à l'autre, sa silhouette évolue mais perpétue le design de la première Golf. Ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre. Son image est si forte que le nom de la marque s'efface derrière celui du modèle. Combien de propriétaires ne disent pas rouler en Volkswagen mais en Golf ?

La Golf, c'est aussi l'arrivée en 1976 de la GTI, qui lance la mode des petites berlines sportives, ennoblit les motorisations diesel avec la GTD, se décline en cabriolet... Lorsqu'elle cède la place en 1983 à l'issue d'une longue carrière, la Golf 1 a été produite à 6,9 millions d'exemplaires. Aucune de ses descendantes n'atteindra un tel sommet, même si les deuxième et septième générations dépasseront elles aussi les six millions de ventes.

LA DISTINCTION DISCRÈTE

La compacte Volkswagen a toujours été à la pointe de la technologie, notamment en matière d'aides à la conduite et d'équipement de sécurité : ABS en série, ABS, pot catalytique, traction intégrale pour la Golf II, moteur six cylindres essence, airbags latéraux, régulateur de vitesse, version break pour la Golf III, correcteur électronique de trajectoire ESP, boite DSG robotisée à double embrayage pour la Golf IV, caisse soudée au laser, multiplication des air-bags, suspensions arrière multi-bras, optiques bi-xénon pour la Golf V, assistance au stationnement, aide au démarrage en côte, suspensions actives pour la Golf VI, freinage automatique d'urgence, régulateur adaptatif, version électrique pour la Golf VII, feux à LED, maintien dans la voie de circulation, châssis adaptatif, version hybride rechargeable pour la génération actuelle lancée en octobre 2019.

Et puis, il y a ce qui dépasse les seuls critères de choix objectifs. La Golf a toujours été perçue comme un signe de distinction discrète. Aucun tape à l'oeil mais une classe certaine, tenant à la fois à son style intemporel, traversant les années sans vieillir prématurément comme bon nombre de ses concurrentes, plus sexy de prime abord mais vite démodées, une présentation intérieure à la fois sobre et de qualité dont la Golf IV a constitué le meilleur exemple de son époque... Acheter une Golf, c'est encore aujourd'hui choisir une valeur sûre, même si son aura s'est érodée au fil du temps. Avec 37 millions de Golf vendues dans le monde depuis le 29 mars 1974, la compacte Vokswagen affole les chiffres de production. D'autant plus qu'elle n'est pas qu'un simple nom apposé sur une carrosserie comme d'autre marques le font avec un opportunisme certain mais l'évolution constante d'un concept initial jamais abandonné. Mieux, la Golf a effacé des tablettes la fameuse Coccinelle dont les 21,5 millions d'unités semblaient impossibles à dépasser. Une belle histoire pas encore achevée.

DOMINIQUE MAREE

Bye bye Zoe

Après 11 ans de carrière à succès et 426 000 unités vendues, la 100% électrique Renault tire sa révérence. Sa remplaçante, la R5 E-Tech vient d'être présentée...

426 702 : le chiffre est précis. La dernière Zoe est sortie des chaînes d'assemblage de l'usine de Flins, un des sites historiques de Renault le 29 mars dernier.

Une production significative, à raison d'environ 35 000 voitures par an alors qu'à son lancement au printemps 2013, la voiture électrique n'en est qu'à ses balbutiements. Mais la Zoe peut se prévaloir d'un style avenant et de tarifs accessibles, même si le constructeur a choisi un mode de commercialisation compliqué entre achat de la voiture proprement dite et la location des batteries. Qu'importe, comme la plupart d'entre elles sont diffusées sous forme de location longue durée, cela passe presque inaperçu.

La Zoe est à la fois choisie par les particuliers - les deux tiers de sa clientèle - comme les administrations ou organismes publics. Son succès n'est pas seulement hexagonal mais international, en particulier en Allemagne qui absorbera à peu près 15% de la production. En France, Renault en a écoulé plus de 175 000 unités. Longtemps, la Zoe a régné seule ou presque sur le marché électrique. Au faîte de sa gloire, elle deviendra non seulement la voiture électrique la plus vendue en France mais aussi en Europe avant d'être rattrapée au fil du temps par une concurrence de plus en plus nombreuse et plus polyvalente. Elle a terminé sa longue carrière en produit d'appel dans le cadre du leasing social, jusqu'à épuisement des stocks...

Place désormais à la R5 E-Tech, dévoilée par Renault il y a quelques semaines. Alors que la Zoe se voulait moderne par son style, la R5 E-Tech joue la carte de la « newstalgie » tout en proposant un niveau global de prestations, autonomie en particulier, en forte progression. Mais la Zoe a ouvert la voie et lancé le marché de la voiture électrique pour (presque) tous.

D.M.

Free2move

REIMS • ÉPERNAY • CHARLEVILLE

LOCATION DE VÉHICULES

Pour tous vos besoins en mobilité du CABRIOLET au 20m³ - HAYON

03 26 50 67 67

CITROËN MG DS AUTOMOBILES FIAT ABARTH PEUGEOT m-cro MICROLINO

auto bernard by groupe Bernard

André Vaquero. Propriétaire du seul restaurant ardennais ayant la distinction « Bib Gourmand » décerné par le Guide Michelin, le chef de l'Auberge du Laminak, exerce son talent à Montcy-Notre-Dame depuis 2005.

Globe-trotter culinaire

PR

A la tête d'un restaurant primé d'un Bib Gourmand, André Vaquero est répertorié comme une valeur sûre de la gastronomie ardennaise.

« *À travers ce métier, j'ai voulu transmettre ma passion, faire plaisir aux gens en leur faisant découvrir des saveurs et en sublimant les goûts. Depuis tout jeune, j'aime travailler les ingrédients au fil des saisons, me rendre dans la nature pour cueillir des champignons et aller à la pêche. Dès l'âge de 8 ans, j'ai su que je me retrouverais un jour dans la restauration.* »

Patron depuis 2005 de l'Auberge du Laminak (*) avec sa femme, Florence, André Vaquero concocte une cuisine aux accents du sud-ouest. « *Avec huile d'olive, graisse de canard, assortiment de foie gras, tomates, poivrons, champignons et poisson. Une cuisine simple revisitée au goût du jour. J'allie à la fois des produits locaux et de chez moi comme le kintoa, le veau de race basque, le piment d'Espelette et les vins de là-bas que je fais découvrir à ma clientèle.* »

Fils d'une femme de ménage et d'un employé municipal biarrot, André Vaquero a d'abord suivi une scolarité classique jusqu'en classe de 3e. « *J'ai rejoint le monde du travail à 16 ans en travaillant comme apprenti cuisinier chez Arnaud Daguin, au restaurant « Les Platanes », qui a décroché une étoile deux ans plus tard.* »

NEW YORK À 19 ANS

Au terme de cette première mission et après avoir un moment exercé à Auch chez Arnaud Daguin, le Basque est envoyé par son maître d'apprentissage à New-York où, à 19 ans, il approfondit ses connaissances durant 18 mois à l'Hôtel « The Pierre » sur la 5e Avenue parmi…700 employés.

> « *Depuis tout jeune, j'aime travailler les ingrédients au fil des saisons, me rendre dans la nature pour cueillir des champignons et aller à la pêche.* »

« *L'établissement comptait 200 chambres et 17 appartements. C'était géant. Ce fut une expérience très enrichissante mais à l'âge de 19 ans, c'est difficile d'être coupé de ses parents et amis.* »

Ensuite, il passe son service militaire dans la marine, à Bayonne comme chef de partie à bord du bateau Aramis. « *Comme dans une cuisine, j'ai apprécié l'esprit de solidarité des marins.* » Ensuite, il postule pour une place en cuisine sur le bateau de croisière « Disney Magic » où 41 nationalités se côtoyaient à bord.« *C'est à Venise, en 1998, où le bateau était en construction que j'ai connu ma future épouse, une Ardennaise, Florence Lessire, qui travaillait alors en salle.* » Rejoignant alors son port d'attache à Cap Canaveral en Floride, le couple navigue durant les neuf mois de contrat entre Miami, Cap Canaveral et les Bahamas. André et Florence se retrouveront ensuite dans le New Jersey au restaurant « La Petite France » où le cuisinier basque occupe sa première fonction de chef en… travaillant en clandestinité. « *Je n'avais pas réussi à obtenir un visa, ce qui me valut d'ailleurs, quelques mois plus tard, de me retrouver dans les bureaux de l'émigration pour avoir précédemment travaillé un an dans l'illégalité. Ça ne rigole pas aux Etats-Unis…*»

GLOBE-TROTTER DE LA CUISINE

Après cette (més)aventure, André reprend le cours de sa carrière au gré de différentes contrats. À Kinsale en Irlande, Punta Cana en République Dominicaine, à l'Hôtel 5 étoiles Palace, un gros complexe de plusieurs hôtels et d'une quinzaine de restaurants. « *J'y ai été élu employé de l'année parce que le restaurant de 100 couverts dont j'étais responsable avait obtenu les meilleures notes de la clientèle et de la direction.* » Avec en prime un chèque d'environ 2 000 euros.

Par la suite, le globe-trotter Bayonnais suivi de près par les agences de recrutement et les chasseurs de têtes, opte pour de nouvelles aventures culinaires. À Séoul, en Corée du Sud. « *Je n'avais jamais mis les pieds en Asie et me suis retrouvé chef d'un établissement français « Le Saint-Ex » dans le quartier américain d'Itaewon. C'est là que ma fille, Antxa, est née le 24 janvier 2003.* » Et enfin à Varadero (Cuba) comme second de cuisine du méga hôtel 5 étoiles « Paradisus ». « *On recevait 1000 clients par jour et je supervisais tout : des petits déjeuners aux buffets en passant par les menus de six restaurants.* »

RETOUR EN FRANCE VIA LES ARDENNES

Après une décennie à explorer les quatre coins du globe, André et Florence éprouvent le besoin de poser leurs valises, profiter de leur fille et concilier vie familiale et professionnelle en gérant leur propre établissement. « *Travailler pour soit, c'est un aboutissement. Le rêve de tout cuisinier.* » En rachetant, en 2005, l'Auberge de la Forest, le couple décide d'une nouvelle orientation dans la restauration. C'est le premier établissement qu'ils dirigent à leur propre compte. Ils vont régaler les convives. « *C'est notre 19e année à cet endroit. À l'époque, nous avons repris cette auberge à Michel Baudelet. Elle était fermée depuis six ans. Il a fallu investir 400 000 euros dans l'achat et les travaux de réparation pour redonner vie à l'établissement, recréer et capter une clientèle à un endroit un peu à l'écart, situé à 4 km de Charleville-Mézières. Il y a eu aussi la crise économique de 2008 qui nous a privé d'une clientèle d'affaires. Tout cela a rendu notre démarrage compliqué durant six ans. Il y avait des hauts et des bas. Le flux de clients n'était pas assez régulier. Arrêter m'a effleuré l'esprit. Ça nous a fait mal de voir votre restaurant vide, certains jours. On a dû attendre 2011 pour vraiment décoller en instaurant une formule bistrot à 16 euros. À partir de là, on a trouvé notre régime de croisière.* »

Aujourd'hui, l'Auberge du Laminak est un endroit gastronomique très couru. Le sacre de « *jeune talent champardennais* » par Gault et Millau en 2010 et Le Bib Gourmand attribué régulièrement par le Guide Michelin depuis 2014 ont beaucoup concouru à sa réputation. « *Pour cela, nous devons respecter certains critères. Comme ne pas dépasser les 38 euros pour un menu fixe entrée, plat, dessert et ajouter à cela un bon service et la qualité des produits et des vins.* » Après près de 20 ans passés dans les Ardennes, André Vaquero s'estime heureux. « *Ma grande fierté, c'est d'attirer tous types de clientèle : ouvriers, artisans, chefs d'entreprises de différents milieux et élus locaux. C'est une belle diversité.* »

Il déplore toutefois que la gastronomie ardennaise « *riche et diversifiée* » ne soit pas assez mise en évidence dans les guides par les responsables départementaux du tourisme. « *Dommage, car avec la voie verte, les autres attractivités locales et le tourisme historique, les étrangers sont de plus en plus nombreux ici à rechercher des tables comme les nôtres.* »

PASCAL REMY

* *Nom d'origine basque donné à des fées qui aidaient les êtres humains à construire leurs projets en échanges de repas.*

1975
Naissance le 17 mai 1975 à Bayonne.

1991
Début de son apprentissage en cuisine chez Arnaud Daguin.

1995
Départ pour New York et une première expérience à l'étranger.

2005
Ouverture le 13 mai de l'Auberge du Laminak à Montcy-Notre-Dame.

2014
Obtention du « Bib Gourmand ».

Retrouvez tous nos portraits sur matot-braine.fr